

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

cnrs

édipasser les frontières

www.cnrs.fr

N° 12

DECEMBRE 2016

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

CNRS
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16

Directeur de la publication
Christophe Coudroy

Pour consulter le BO et ses archives
<http://www.dgdr.cnrs.fr/bo/>

Dépôt légal à parution
Décembre 2016
ISSN 1148-4853

Table des matières

02. L'organisation générale du CNRS

02.03 Le conseil d'administration

02.03.05 Approbation de certaines décisions du conseil d'administration

- Procès verbal de délibérations de la séance du 27 octobre 2017 - 27/10/2016 - - DEL162829DAJ

02.08 Le CNRS en région

02.08.04 Instances en région

- Décision modifiant la décision DEC162564DR01 arrêtant la liste électorale provisoire pour l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Paris-Villejuif - 24/11/2016 - - DEC162622DR01

- Décision arrêtant la liste électorale provisoire pour l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Ile de France Ouest et Nord.

- 17/11/2016 - - DEC162566DR05

- Décision modifiant la décision DEC162500DR1 fixant le calendrier de l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Paris-Villejuif. - 25/11/2016 - - DEC162613DR01

- Décision modifiant la décision DEC162409DR05 fixant le calendrier de l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Ile-de-France Ouest et Nord - 25/11/2016 - - DEC162612DR05

- Décision modifiant la décision DEC162566DR05 arrêtant la liste électorale provisoire pour l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Ile de France Ouest et Nord - 24/11/2016 - - DEC162623DR05

- Décision arrêtant la liste électorale provisoire pour l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Paris-Villejuif . - 17/11/2016 - - DEC162564DR01

02.10 Les instances consultatives

02.10.03 Les conseils scientifiques d'institut

- Décision modifiant la décision n° 143089SGCN du 15 décembre 2014, portant nomination des membres du Conseil scientifique de l'institut des sciences mathématiques et de leurs interactions. - 01/12/2016 - - DEC162674SGCN

- Décision relative à la nomination des membres du bureau du conseil scientifique de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI) - 12/12/2016 - - DEC162760SGCN

04. Personnels

04.08 Traitement, indemnités, primes et remboursements de frais

04.08.08 Indemnités rémunérant des tâches accessoires

04.08.08.01 Indemnité de jurys de concours

- Décision portant plafond annuel de rémunération des activités de formation exercées à titre accessoire par les agents CNRS au sein de l'établissement - 05/12/2016 - - DEC162670DRH

07. Mesures particulières du CNRS

07.01. Décisions de nomination, cessation de fonction

07.01.01. DR1 - Paris-Villejuif

07.01.01.08. 2016

- Décision portant nomination de Mme Florence Gazeau aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR7057 intitulée "Laboratoire Matière et Systèmes Complexes (MSC)" - 02/01/2017 - - DEC162767INSIS

- Décision portant nomination de Mme Zahia ZENDAGUI aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5157] intitulée SAMOVAR (Services répartis, Architectures, MOdélisation, Validation, Administration des Réseaux) - 02/12/2016 - - DEC162895DR01
- Décision portant cessation de fonctions de Mme Nita JACQUIN, agent chargé de la mise en oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistante de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7597 intitulée Histoire des Théories Linguistiques (HTL) - 17/10/2016 - - DEC162437DR01
- Décision portant cessation de fonctions de M. Alain DUMOT, agent chargé de la mise en oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistant de prévention (AP) au sein du Centre d'études de l'emploi (CEE) ç SNC9825 - 15/11/2016 - - DEC162543DR01

07.01.01.09. 2017

- Décision portant nomination de M. Jamal NAJIM aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR8049 intitulée « Laboratoire d Informatique Gaspard-Monge (LIGM) » - 31/12/2016 - - DEC162863INS2I
- Décision portant nomination de M. Domenico LIBRI aux fonctions de chargé de mission - 03/01/2017 - - DEC170008INSB
- Décision portant nomination de Mme Claudine MEDIGUE aux fonctions de chargé de mission - 27/12/2016 - - DEC162909INSB

07.01.02. DR2

07.01.02.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Vincent de Gardelle aux fonctions de directeur de l'unité mixte de service n°UMS3332 intitulée "Relais d'information sur les sciences de la cognition" - 12/12/2016 - - DEC162554INSB
- Décision portant fin de fonction de Mme Sylvie LEROY aux fonctions de chargée de mission - 15/11/2016 - - DEC162442INSU
- Décision portant nomination de Mme Sarah Samadi aux fonctions de directrice et M. Eric Pasquet aux fonctions du directeur adjoint de l'unité mixte de service n°UMS2700 intitulée Outils et Méthodes de la Systématique Intégrative (OMSI) - 14/12/2016 - - DEC162664INEE

07.01.02.09. 2017

- Décision portant nomination de M. Sidney WIENER aux fonctions de chargé de mission - 27/12/2016 - - DEC162912INSB
- Décision portant nomination de M. Bruno MIROUX aux fonctions de chargé de mission - 27/12/2016 - - DEC162910INSB

07.01.04. DR4

07.01.04.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Julien BARRET aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR8609 intitulée Centre de sciences nucléaires et de sciences de la matière - 28/10/2016 - - DEC162593DR04
- Décision portant nomination de Mme Monique FRAIN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité USR3695 intitulée BioEmergences - 30/11/2016 - - DEC162671DR04
- Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Daniel Shulz, directeur par intérim de la formation de recherche en évolution n°FRE3693 intitulée « Unité de Neurosciences, Information et Complexité » - 06/12/2016 - - DEC162614INSB
- Décision portant nomination de Mme Farah SAVINA aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR8214 intitulée Institut des sciences moléculaires d'Orsay - 02/12/2016 - - DEC162688DR04
- Décision portant nomination de M. Pascal Bondon aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR8506 intitulée Laboratoire des Signaux et Systèmes - 14/12/2016 - - DEC162682INS2I

- Décision portant nomination de Mme Sylvie JANICOT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR8501 intitulée Laboratoire Charles Fabry - 30/11/2016 - - DEC162672DR04

07.01.06. DR6

07.01.06.08. 2016

- Décision portant clôture d'une régie de recettes auprès de l'Institut de l'information scientifique et technique (INIST-CNRS - UPS 76) et mettant fin au mandat du régisseur - 16/12/2016 - - DEC162814DR06

- Décision portant nomination de Mme Marianne Buchmann aux fonctions de responsable de patrimoine par intérim de la Délégation Centre Est. - 02/12/2016 - - DEC162757DR06

07.01.07. DR7

07.01.07.08. 2016

- Décision portant renouvellement de nomination de Madame Sybille CARABOEUF aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5246 intitulée " Institut de chimie et Biochimie Moléculaires et Supramoléculaires ". - 22/07/2016 - - DEC160454DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Madame Anne BAUDOUIN aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5246 intitulée " Institut de chimie et Biochimie Moléculaires et Supramoléculaires ". - 22/07/2016 - - DEC160494DR07

- Décision portant nomination de M. Xavier CANEHAN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité USR6402 intitulée "Centre de Calcul de l'Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules" et de l'UMS3668 intitulée « Centre de Communication Scientifique Directe » - 28/10/2016 - - DEC162126DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Sébastien VIDAL aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5246 intitulée " Institut de chimie et Biochimie Moléculaires et Supramoléculaires ". - 22/07/2016 - - DEC160548DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Daniel VALERO aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5191 intitulée " Interactions, Corpus, Apprentissage, Représentations ". - 02/01/2016 - - DEC160991DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Dominique PONSARD aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5668 intitulée " Laboratoire d'Informatique du Parallélisme ". - 24/11/2016 - - DEC161255DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Madame Fabienne FACHE-DANY aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5246 intitulée " Institut de chimie et Biochimie Moléculaires et Supramoléculaires ". - 22/07/2016 - - DEC160498DR07

07.01.08. DR8

07.01.08.08. 2016

- Décision portant nomination de Mme Christelle Suppo aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche umr7261 intitulée "Institut de recherche sur la biologie de l'insecte (IRBI)" - 14/12/2016 - - DEC162692INEE

- Décision portant nomination de M. Thomas LECAS aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7344 intitulée « Groupe de recherche sur l'énergétique des Milieux Ionisés » - GREMI - 13/12/2016 - - DEC162780DR08

- Décision portant nomination de M. Marc MARTEAU aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR3346 intitulée « Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique » - P' - 20/12/2016 - - DEC162821DR08

07.01.09. DR10

07.01.09.08. 2016

- Décision n° DEC162597DCIF du 05/12/2016 portant nomination de Monsieur Eric SIMON, Agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « Alsace » du CNRS - 05/12/2016 - -

DEC162597DCIF

- Décision portant nomination de Mme Catherine Zimmerlin aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7354 intitulée Droit, religion, entreprise et société (DRES) - 24/11/2016 -

- DEC162627DR10

- Décision portant nomination de plein exercice de M. Vincent Roucoules aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche (UMR7361) intitulée "Institut de Science des Matériaux de Mulhouse (IS2M)" - 20/12/2016 - - DEC162648INC

- Décision portant nomination de M. Denis Oster en qualité de chargé de mission du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2018 - 15/11/2016 - - DEC162471DR10

07.01.10. DR11

07.01.10.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Rémy BRUYERE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR2940 intitulée INSTITUT NEEL - 15/12/2016 - - DEC162450DR11

- Décision portant nomination plein exercice de Mme Elisabeth Blanquet aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR5266 intitulée " Sciences et Ingénierie des Matériaux et Procédés (SIMaP)" - 20/12/2016 - - DEC162625INC

- Décision portant nomination de M. Stéphane COINDEAU aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5266 intitulée SIMAP - 23/12/2016 - - DEC162486DR11

07.01.11. DR12

07.01.11.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Frédéric GUIBAL aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7263 intitulée Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale (IMBE) - 10/10/2016 - - DEC160526DR12

- Décision portant nomination de M. Daniel BOYER aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de service n°UMS3538 intitulée « Laboratoire souterrain à bas bruit » (LSBB) - 06/12/2016 - - DEC162611INSU

07.01.11.09. 2017

- Décision portant nomination de M. Ivan BALANSARD aux fonctions de chargé de mission - 27/12/2016 - - DEC162911INSB

07.01.12. DR13

07.01.12.08. 2016

- Décision portant nominations de M. Alain Dollet aux fonctions de directeur et de Mme Marianne Balat-Pichelin de l'unité propre de recherche UPR8521 intitulée "Laboratoire procédés, matériaux, énergie solaire (PROMES)" - 13/12/2016 - - DEC162532INSIS

- Décision portant cessation de fonctions de M. Stéphane GEORGE assistant de prévention (AP) au sein de l'unité umr5506 intitulée Laboratoire d'informatique, de robotique et de microélectronique de Montpellier. - 30/09/2016 - - DEC162273DR13

07.01.13. DR14

07.01.13.07. 2015

- Lettre de Cadrage / Décision nomination d'un AP - M.BENTOUR (AGENT CNRS) UMR5152 - LPT - 07/07/2015 - - DEC151564DR14

07.01.13.08. 2016

- Décision de nomination - LC - d'un Assistant de Prévention - B.TUDOUX - Agent CNRS - UMR 5193 - LISST - 19/07/2016 - - DEC161958DR14

- LC - Décision de nomination en tant qu'AP - Isabelle GOIFFON (Agent CNRS) - LBME - 21/10/2016 - - DEC162455DR14

07.01.14. DR15

07.01.14.08. 2016

- Décision portant nomination de plein exercice de M. Jean-Marc Heintz aux fonctions de directeur adjoint de l'unité propre de recherche UPR9048 intitulée "Institut de chimie de la matière condensée de Bordeaux" ICMCB - 20/12/2016 - - DEC162634INC

- Décision portant nomination de M. Fabio Pistolesi, directeur de l'UMR5798 intitulée Laboratoire Ondes et Matières d'Aquitaine, LOMA - 14/12/2016 - - DEC162300INP

- Décision portant nomination de M. Julien DANET aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5801 intitulée Laboratoire des Composites Thermostructuraux (LCTS) - 14/10/2016 - - DEC170087DR15

- Décision portant nomination de M. Hamid Kellay, directeur adjoint de l'UMR5798 intitulée Laboratoire Ondes et Matières d'Aquitaine, LOMA - 14/12/2016 - - DEC162301INP

07.01.15. DR16

07.01.15.08. 2016

- Décision de renouvellement de chargé de mission à temps partiel de Monsieur Daniel GRANDE - 16/12/2016 - - DEC162734INC

- Décision de renouvellement de chargé de mission à temps partiel de Monsieur Bruno BUJOLI - 16/12/2016 - - DEC162735INC

- Décision de renouvellement de chargé de mission à temps partiel de Monsieur Marius REGLIER - 16/12/2016 - - DEC162736INC

- Décision de renouvellement de chargé de mission à temps partiel de Monsieur Alain WALCARIUS - 16/12/2016 - - DEC162733INC

- Décision de renouvellement de chargée de mission à temps partiel de Mme Francine AGBOSSOU - 16/12/2016 - - DEC162731INC

- Décision de renouvellement de chargée de mission à temps partiel de Madame Marie-Pierre FONTAINE-AUPART - 16/12/2016 - - DEC162738INC

- Décision de renouvellement de chargée de mission à temps partiel de Madame Pascale MASSIANI - 16/12/2016 - - DEC162737INC

- Décision portant cessation de fonctions de Jean-Marc Clacens et nomination par intérim de Marc Pera-Titus aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte internationale -UMI3464- intitulée "Eco-Efficient Products &Processes Laboratory (E2P2L)" - 19/12/2016 - - DEC162536INC

- Décision de renouvellement de chargé de mission à temps partiel de Monsieur Francis TEYSSANDIER - 16/12/2016 - - DEC162742INC

- Décision de renouvellement de chargé de mission à temps partiel de Monsieur Michel LATROCHE - 16/12/2016 - - DEC162739INC

07.01.15.09. 2017

- Décision portant nomination de M. Luigi Ambrosio aux fonctions de directeur, de l'Unité Mixte Internationale UMI3483 intitulée Laboratoire Fibonacci. - 23/12/2016 - - DEC162831INSMI

07.01.18. DR19

07.01.18.08. 2016

- Décision portant cessation de fonctions de M. Marek Lewitowicz et nomination de M. Navin Alahari aux fonctions de directeur de l'unité propre de recherche UPR3266 intitulée « Grand accélérateur national d'ions lourds » (GANIL) - 03/01/2017 - - DEC162774IN2P3

07.01.19. DR20

07.01.19.08. 2016

- Décision portant nomination par intérim de l'équipe de direction de l'unité mixte de recherche UMR7329 intitulée « GEOAZUR » - 09/12/2016 - - DEC162621INSU

- Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Olivier Meste, directeur, et M. Frédéric Mallet, directeur adjoint, de l'unité mixte de recherche UMR7271 intitulée Laboratoire informatique, signaux systèmes de Sophia Antipolis - 14/12/2016 - - DEC162681INS2I

07.01.22. Instituts

07.01.22.08. 2016

- Nomination de Monsieur Joël Cuguen en tant que chargé de mission - 06/12/2016 - -

DEC162521INEE

- Décision portant nomination de M. Guy Perrin aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut national des sciences de l'Univers (INSU) - 13/12/2016 - - DEC162218DAJ

07.02. Décisions - délégations de signature

07.02.01. DR1 - Paris-Villejuif

07.02.01.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à Madame Isabel LLANO, directrice de l'unité UMR8118 intitulée Laboratoire Physiologie Cérébrale, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 05/12/2016 - - DEC162700DR01

- Décision portant délégation de signature à Madame Patricia KANNOUCHE, directrice de l'unité UMR8200 intitulée Stabilité génétique et oncogénèse, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 26/12/2016 - - DEC162899DR01

07.02.02. DR2

07.02.02.08. 2016

- Décision portant modification de la décision DEC161039DAJ du 17 juin 2016 portant délégation de signature à Mme Véronique Debisschop, déléguée régionale pour la circonscription Paris B - 23/11/2016 - - DEC162599DAJ

- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7371 intitulée Laboratoire d'Imagerie Biomédicale - 26/08/2016 - - DEC162171DR02

- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7193 intitulée Institut des Sciences de la Terre Paris - 01/09/2016 - - DEC162191DR02

07.02.04. DR4

07.02.04.08. 2016

- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité FRE3693 intitulée Unité de neurosciences, information et complexité - 14/12/2016 - - DEC162827DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Daniel Ernesto SHULZ, directeur de l'unité FRE3693 intitulée Unité de neurosciences, information et complexité, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 14/12/2016 - - DEC162776DR04

07.02.05. DR5

07.02.05.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à Mme Isabelle Reynier pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS2841 intitulée CNRS Images - 27/09/2016 - - DEC162336DR05

- Décision portant délégation de signature à M. Philippe Savarin, directeur par intérim de l'unité UMR7244, intitulée Laboratoire de Chimie, Structures et Propriétés de Biomatériaux et d'Agents Thérapeutiques (CSPBAT), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 10/11/2016 - - DEC162535DR05

- Décision portant délégation de signature à Mme Anne Brucy, directrice de l'unité UPS2841 intitulée CNRS Images, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 27/09/2016 - - DEC162334DR05

07.02.07. DR7

07.02.07.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Claude Gautier, directeur de l'unité UMR5206 intitulée TRIANGLE : ACTION, DISCOURS, PENSÉE POLITIQUE ET ECONOMIQUE, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/12/2016 - - DEC162773DR07

07.02.08. DR8

07.02.08.08. 2016

- Décision portant délégation de signature consentie à M. Christophe HURLIN, directeur par intérim de l'unité UMR7322 intitulée « Laboratoire d'Economie d'Orléans » - LEO par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire. - 20/12/2016 - - DEC162854DR08

07.02.11. DR12

07.02.11.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Guy FAURE, directeur de l'unité UMR7306 intitulée Institut de recherches asiatiques, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 11/10/2016 - - DEC162497DR12

07.02.12. DR13

07.02.12.09. 2017

- UPS3035 - Délégation de signature de M. Philippe JAUFFRET - 12/12/2016 - - DEC162766DR13

07.02.13. DR14

07.02.13.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Pascal Marcher, à M. Jean-Baptiste Daban et à Mme Stéphanie Bruel pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMS831 intitulée Observatoire Midi-Pyrénées (OMP) - 05/12/2016 - - DEC162654DR14

- Décision portant délégation de signature à M. Pierre Soler, directeur de l'UMS831 intitulée Observatoire Midi-Pyrénées (OMP), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 29/11/2016 - - DEC162653DR14

07.02.14. DR15

07.02.14.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Jérôme France, directeur de l'UMR5607 intitulée Ausonius - Institut de recherche sur l'Antiquité et le Moyen-Age (IRAM), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/12/2016 - - DEC162677DR15

- Décision portant délégation de signature à M. Olivier Devillers pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5607 intitulée Ausonius - Institut de recherche sur l'Antiquité et le Moyen-Age (IRAM) - 01/12/2016 - - DEC162680DR15

07.02.17. DR18

07.02.17.08. 2016

- Délégation de signature LIMMS - UMI2820

ERIC LECLERC - 08/12/2016 - - DEC162699DR18

- DELEGATION DE SIGNATURE LPP UMR8524 - 22/12/2016 - - DEC162867DR18

07.02.18. DR19

07.02.18.08. 2016

- Décision donnant délégation de signature à Madame Sophie de Ruffray, Directrice par intérim de l'unité UMR6266 intitulée Identité et différenciation de l'espace, de l'environnement et des sociétés, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire. - 22/09/2016 - - DEC162304DR19

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Fabien Liénard pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de UMR6266 intitulée Identité et différenciation de l'espace, de l'environnement et des sociétés - 22/09/2016 - - DEC162305DR19

07.02.19. DR20

07.02.19.08. 2016

- Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Benoît Debosque, délégué régional de la circonscription Côte d'Azur (DR 20) - SPL Sophia - 16/12/2016 - - DEC162778DAJ

- Décision portant délégation de signature à M. Philippe LE THUC pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR2451 intitulée Ondes - 16/09/2016 - - DEC162089DR20

- Décision donnant délégation de signature à M. Robert STARAJ, directeur de l'unité GDR2451 intitulée Ondes, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 16/09/2016 - - DEC162087DR20

07.03. Décisions - création et renouvellement de structures

07.03.12. DR13

07.03.12.08. 2016

- Portant modification de la décision DEC142133DGDS du 18 décembre 2014 portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composantes exclusivement CNRS) - 16/12/2016 - - DEC162694INS2I

07.03.15. DR16

07.03.15.08. 2016

- Décision portant prolongation de l'unité mixte internationale UMI3218 intitulée "Joint Robotics Laboratory (JRL)" - 12/12/2016 - - DEC162534INSIS

07.03.22. Décisions collectives

07.03.22.08. 2016

- Décision portant création et renouvellement des formations de recherche en évolution - 16/12/2016 - - DEC161219DGDS

- Décision portant renouvellement des formations de recherche en évolution du CNRS - 16/12/2016 - - DEC161220DGDS

- Décision portant création et renouvellement des unités mixtes internationales - 16/12/2016 - - DEC161221DGDS

- Décision portant création et renouvellement des fédérations de recherche - 16/12/2016 - - DEC161222DGDS

- Décision portant création et renouvellement des unités mixtes de service - 16/12/2016 - - DEC161224DGDS

- Décision portant création et renouvellement des unités de service et de recherche - 16/12/2016 - - DEC161226DGDS

- Décision portant création des unités de service et de recherche du CNRS - 16/12/2016 - - DEC161227DGDS

- Décision portant création des équipes de recherche labellisées - 16/12/2016 - - DEC161228DGDS

- Décision portant renouvellement des unités propres de service - 16/12/2016 - - DEC161230DGDS

- Décision portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composante exclusivement CNRS) - 16/12/2016 - - DEC161232DGDS

- Décision portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composante non exclusivement CNRS) - 16/12/2016 - - DEC161233DGDS

- Décision portant prorogation des structures opérationnelles de recherche - 16/12/2016 - - DEC161236DGDS

- Décision portant prolongation de l'unité propre de service intitulée Cultures, Langues, Textes (UPS2259) - 16/12/2016 - - DEC161237DGDS

- Décision portant renouvellement des unités mixtes de service - 16/12/2016 - - DEC162790DGDS

- Décision portant renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées - 16/12/2016 - - DEC162792DGDS

- Décision portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées - 16/12/2016 - - DEC161216DGDS

- Décision portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées - 16/12/2016 - - DEC161217DGDS

07.04. Décisions tarifaires

07.04.02. DR2

07.04.02.08. 2016

- Tarification cours d'illustration botanique - 09/12/2016 - - DEC162756DR02

07.04.04. DR4

07.04.04.08. 2016

- Locations et prestations diverses LAL (UMR8607) - 26/12/2016 - - DEC162901DR04

07.04.04.09. 2017

- Décision relative au tarif des produits du laboratoire Évolution, génomes, comportement et écologie (UMR9191) - 04/01/2017 - - DEC170013DR04

07.04.19. DR20

07.0419.08. 2016

- Décision relative au tarif de location de la chambre d'hôtes située 250 Rue Albert Einstein à Valbonne (06)

Intitulée :

« Location chambre d'hôtes de la Délégation Côte d'Azur »

- 08/12/2016 - - DEC162749DR20

07.04.19.09. 2017

- Tarification des prestations de la plateforme de microbiologie PRISM - iBV - 15/12/2016 - - DEC162840DR20

07.06. Autres décisions

07.06.01. DR1 - Paris-Villejuif

07.06.01.03. 2016

- Décision portant modification à la décision n°133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées, concernant les tutelles de l'unité mixte de recherche n°UMR8545 Paris Jourdan Sciences Economiques - 13/12/2016 - - DEC162263INSHS

07.06.05. DR5

07.06.05.08. 2016

- Décision portant modification de la décision de création d'un conseil de service au sein de la délégation régionale Ile-de-France Ouest et Nord. - 06/12/2016 - - DEC162719DR05

07.06.07. DR7

07.06.07.08. 2016

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5822 intitulée Institut de Physique Nucléaire de Lyon (IPNL) - 05/12/2016 - - DEC162708DR07

07.06.14. DR15

07.06.14.08. 2016

- Décision portant rattachement à titre secondaire de l'Institut INEE - 12/07/2016 - - DEC161094INSHS

07.06.15. DR16

07.06.15.08. 2016

- Décision relative à la vacance de sièges au sein de sections et de commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique - 06/12/2016 - - DEC162718SGCN

07.06.20. Administration centrale

07.06.20.08. 2016

- Décision modifiant la décision d'homologation des centres de traitement automatisé de l'information n° DEC160840DRH - 02/12/2016 - - DEC162541DRH

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS
111^{ème} séance
Jeudi 27 octobre 2016

PROCES-VERBAL

1. Approbation de l'ordre du jour

Le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, l'ordre du jour proposé pour la séance du jeudi 27 octobre 2016.

2. Approbation du compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 23 juin 2016

Le Conseil d'administration approuve, à l'unanimité, le compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 23 juin 2016.

3. Budget rectificatif 2016 n°2

Le conseil d'administration approuve par 14 voix pour et 4 abstentions le projet de budget rectificatif n°2 ayant pour effet de porter le budget de l'établissement pour 2016 à 3.706.938.557 € en autorisations d'engagement (AE), 3.769.143.973 € en crédits de paiement (CP) et 3.326.636.286 € en recettes.

Ces montants sont ventilés comme suit en dépenses :

- 3.171.497.649 € en AE et 3.213.775.488 € en CP sur le premier agrégat : activités conduites par les unités de recherche ;
- 207.845.942 € en AE et 209.676.787 € en CP sur le deuxième agrégat : actions communes ;
- 327.594.966 € en AE et 345.691.698 € en CP sur le troisième agrégat : fonctions support.

Les dépenses de personnel limitatives sont arrêtées à 2.147.651.067 €.

4. SATT Ouest Valorisation

Le Conseil d'administration autorise l'acquisition, par 11 voix pour et 7 voix contre, au prix de 1 euro, de 10 actions détenues par l'INSERM dans le capital social de la SATT Ouest Valorisation.

Le Conseil d'administration autorise la participation du CNRS, à hauteur d'un montant maximal de 880 000 euros, à l'augmentation de capital prévue en 2016 pour la SATT Ouest Valorisation, ainsi qu'à la réduction de capital qui s'en suivra afin de ramener la participation de l'organisme à son niveau initial de 160 000 euros, sous réserve que l'Agence nationale de la recherche ait préalablement versé les fonds correspondants à l'organisme.

Le Conseil autorise le Président à réaliser toute opération nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

5. COMUE Université de Lyon

Le Conseil d'administration adopte par 11 voix pour et 7 voix contre, les articles 5.2 et 8 des statuts de la Communauté d'Universités et Établissements (COMUE) « Université de Lyon », tels qu'ils lui ont été présentés en séance.

Fait à Paris, le 27 octobre 2016

Le Président

Alain FUCHS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS
111^{ème} Séance
Jeudi 27 octobre 2016

Président de séance

M. Alain FUCHS

Sont présents :

M. Alain BERETZ

M. François COURAUD

M. Nicolas HENGY

Mme Gilberte

CHAMBAUD-DEBRABANT

Mme Christine MUSSELIN

M. Gérald DUMAS

M. Patrick MONFORT

M. Sylvain DELAITRE

M. Serge GOLDSTEIN

DESROCHES

M. Georges DEPEYROT

Mme Josiane TACK

M. Yannick BOURLES

M. Christophe BLONDEL

Sont absents :

M. Pierre MUTZENHARDT (pouvoir à M. Alain FUCHS)

Mme Hélène ROCHE

Mme Marie-Noëlle SEMERIA

M. Bernard DAUGERAS

M. Olivier DELABROY (pouvoir à M. Alain BERETZ)

M. Jean-Paul HERTEMAN (pouvoir à M. Serge GOLDSTEIN DESROCHES)

Mme Agnès PAILLARD (pouvoir à Mme Gilberte CHAMBAUD-DEBRABANT)

Membres avec voix consultative et invités :

Voix consultative :

Mme Anne PEYROCHE

M. Christophe

COUDROY

M. Bruno CHAUDRET

(excusé)

M. Jean-Claude PERREL

(représenté par E.

JENNEPIN)

Mme Marie-Laure INISAN-
EHRET (excusée)

Invités permanents :

Mme Marie-Hélène
BEAUVAIS

M. Jean-Marc OLERON

M. Pierre COURAL

M. Nicolas CASTOLDI

Mme Johanna
MICHIELIN

Invités ponctuels :

Mme Marie Pierre
COMETS

Mme Myriam FADEL
Mme Clotilde
FERMANIAN
Mme Blandine GENTHON

Mme Sandrine LORIDAN
Mme Brigitte PERUCCA
Mme Joëlle RAGUIDEAU

DEC162622DR01

Décision modifiant la décision DEC162564DR01 arrêtant la liste électorale provisoire pour l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Paris-Villejuif

Le Délégué Régional,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2011-184 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de M. Patrick Mounaud aux fonctions de délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

Vu la décision DEC162401DR01 du 25 octobre 2016 fixant les modalités d'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Paris-Villejuif ;

Vu la décision DEC162500DR1 du 25 octobre 2016 fixant le calendrier de l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Paris-Villejuif ;

Vu la décision DEC162564DR01 arrêtant la liste électorale provisoire pour l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Paris-Villejuif ;

Vu la décision DEC162613DR01 modifiant la décision DEC162500DR1 fixant le calendrier de l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Paris-Villejuif ;

DECIDE :

Article 1er

La liste électorale provisoire pour l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Paris-Villejuif arrêtée par la décision DEC162564DR01 susvisée est modifiée.

Cette liste est consultable sur le site internet consacré aux élections du CNRS à l'adresse suivante <http://www.dgdr.cnrs.fr/elections>, ou sur support papier, à la délégation régionale et au siège de l'établissement.



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Villejuif, le 25 novembre 2016

Le Délégué Régional

DEC162566DR05

Décision arrêtant la liste électorale provisoire pour l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Ile de France Ouest et Nord

Le Délégué Régional,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2011-184 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu la décision DEC132119DAJ du 2 septembre 2013 portant nomination de M. Philippe Cavelier aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord ;

Vu la décision DEC162400DR05 du 25 octobre 2016 fixant les modalités d'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Ile-de-France Ouest et Nord ;

Vu la décision DEC162409DR05 du 25 octobre 2016 fixant le calendrier de l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Ile-de-France Ouest et Nord ;

DECIDE :

Article 1er

La liste électorale provisoire pour l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Ile-de-France Ouest et Nord est arrêtée.

Cette liste est consultable sur le site internet consacré aux élections du CNRS à l'adresse suivante <http://www.dgdr.cnrs.fr/elections>, ou sur support papier, au siège de l'établissement.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

Meudon, le 17 novembre
2016

Le Délégué Régional

DEC162613DR01

Décision modifiant la décision DEC162500DR1 fixant le calendrier de l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Paris-Villejuif.

Le Délégué Régional,

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu l'arrêté du 29 mai 2012 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'établissement public du CNRS ;

Vu la décision DEC100168DAJ du 1er octobre 2010 portant organisation de la direction des affaires juridiques, notamment son article 2.7 relatif à la mission du secrétariat général pour les élections et le Conseil d'administration ;

Vu la décision DEC121279DRH du 18 juin 2012 portant création des comités régionaux d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de M. Patrick Mounaud aux fonctions de délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

Vu la décision DEC152350DR01 du 28 octobre 2015 portant création du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la délégation régionale Paris-Villejuif ;

Vu la décision DEC162043DASTR du 26 juillet 2016 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS ;

Vu la décision DEC162401DR01 fixant les modalités d'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Paris-Villejuif ;

Vu la décision DEC162500DR1 fixant le calendrier de l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Paris-Villejuif ;

DECIDE :



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

Art. 1er – L'article 3 de la décision DEC162500DR1 susvisée relatif à la liste électorale est modifié comme suit :

3.1. - La liste électorale provisoire établie par le secrétariat exécutif de la commission électorale est consultable à compter du **17 novembre 2016**.

3.2. – La date limite de réception des demandes de réclamation sur la liste électorale provisoire est fixée au **13 décembre 2016**.

3.3. – La date limite d'inscription sur la liste électorale est fixée au **13 décembre 2016**.

3.4. – La liste électorale définitive est arrêtée par le délégué régional le **15 décembre 2016**. Elle est consultable à compter de cette même date.

Art. 2. – L'article 4 de la décision DEC162500DR1 susvisée relatif aux candidatures et au vote est modifié comme suit :

La date limite de réception des formulaires de déclaration de candidature et des professions de foi est fixée au **13 décembre 2016**.

La date de la réunion de la commission électorale de validation des candidatures est fixée au **15 décembre 2016**.

4.1. – La date limite de demande de remplacement de matériel de vote non reçu est fixée au **24 janvier 2017**.

4.2. – La date limite de réception des votes est fixée au **6 février 2017**.

4.3. – La date du dépouillement est fixée au **7 février 2017**.

Art. 3 – Publication

La présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS, sera consultable au siège du CNRS (secrétariat général pour les élections - 3 rue Michel Ange, 75016 Paris) ainsi que sur le site web des élections (www.dgdr.cnrs.fr/elections).

Fait à Villejuif, le 25 novembre 2016

Le Délégué régional

DEC162612DR05

Décision modifiant la décision DEC162409DR05 fixant le calendrier de l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Ile-de-France Ouest et Nord

Le Délégué Régional,

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu l'arrêté du 29 mai 2012 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'établissement public du CNRS ;

Vu la décision DEC100168DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la direction des affaires juridiques, notamment son article 2.7 relatif à la mission du secrétariat général pour les élections et le Conseil d'administration ;

Vu la décision DEC121279DRH du 18 juin 2012 portant création des comités régionaux d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC132119DAJ du 2 septembre 2013 portant nomination de M. Philippe Cavelier aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord ;

Vu la décision DEC143290DR05 du 19 décembre 2014 fixant le nombre de siège auxquels ont droit les organisations syndicales au sein du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la délégation régionale Ile-de-France Ouest et Nord ;

Vu la décision DEC162043DASTR du 26 juillet 2016 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS ;

Vu la décision DEC162400DR05 fixant les modalités d'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Ile-de-France Ouest et Nord ;

Vu la décision DEC162409DR05 fixant le calendrier de l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Ile-de-France Ouest et Nord ;



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DECIDE :

Art. 1er – L'article 3 de la décision DEC162500DR1 susvisée relatif à la liste électorale est modifié comme suit :

3.1. - La liste électorale provisoire établie par le secrétariat exécutif de la commission électorale est consultable à compter du **17 novembre 2016**.

3.2. – La date limite de réception des demandes de réclamation sur la liste électorale provisoire est fixée au **13 décembre 2016**.

3.3. – La date limite d'inscription sur la liste électorale est fixée au **13 décembre 2016**.

3.4. – La liste électorale définitive est arrêtée par le délégué régional le **15 décembre 2016**. Elle est consultable à compter de cette même date.

Art. 2. – L'article 4 de la décision DEC162500DR1 susvisée relatif aux candidatures et au vote est modifié comme suit :

La date limite de réception des formulaires de déclaration de candidature et des professions de foi est fixée au **13 décembre 2016**.

La date de la réunion de la commission électorale de validation des candidatures est fixée au **15 décembre 2016**.

4.1. – La date limite de demande de remplacement de matériel de vote non reçu est fixée au **24 janvier 2017**.

4.2. – La date limite de réception des votes est fixée au **6 février 2017**.

4.3. – La date du dépouillement est fixée au **7 février 2017**.

Art. 3 – Publication

La présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS, sera consultable au siège du CNRS (secrétariat général pour les élections - 3 rue Michel Ange, 75016 Paris) ainsi que sur le site web des élections (www.dgdr.cnrs.fr/elections).

Fait à Meudon, le 25 novembre 2016

Le Délégué régional

DEC162623DR05

Décision modifiant la décision DEC162566DR05 arrêtant la liste électorale provisoire pour l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Ile de France Ouest et Nord

Le Délégué Régional,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2011-184 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu la décision DEC132119DAJ du 2 septembre 2013 portant nomination de M. Philippe Cavelier aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord ;

Vu la décision DEC162400DR05 du 25 octobre 2016 fixant les modalités d'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Ile-de-France Ouest et Nord ;

Vu la décision DEC162409DR05 du 25 octobre 2016 fixant le calendrier de l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Ile-de-France Ouest et Nord ;

Vu la décision DEC162566DR05 arrêtant la liste électorale provisoire pour l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Ile de France Ouest et Nord ;

Vu la décision DEC162612DR05 modifiant la décision DEC162409DR05 fixant le calendrier de l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Ile-de-France Ouest et Nord ;

DECIDE :

Article 1er

La liste électorale provisoire pour l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Ile-de-France Ouest et Nord arrêtée par la décision DEC162566DR05 susvisée est modifiée.

Cette liste est consultable sur le site internet consacré aux élections du CNRS à l'adresse suivante <http://www.dgdr.cnrs.fr/elections>, ou sur support papier, à la délégation régionale et au siège de l'établissement.



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Meudon, le 25 novembre 2016

Le Délégué Régional

DEC162564DR01

Décision arrêtant la liste électorale provisoire pour l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Paris-Villejuif

Le Délégué Régional,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2011-184 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de M. Patrick Mounaud aux fonctions de délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif (DR PV) ;

Vu la décision DEC162401DR01 du 25 octobre 2016 fixant les modalités d'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Paris-Villejuif ;

Vu la décision DEC162500DR1 du 25 octobre 2016 fixant le calendrier de l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Paris-Villejuif ;

DECIDE :

Article 1er

La liste électorale provisoire pour l'élection des représentants du comité régional d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CRHSCT) de la délégation régionale Paris-Villejuif est arrêtée.

Cette liste est consultable sur le site internet consacré aux élections du CNRS à l'adresse suivante <http://www.dgdr.cnrs.fr/elections>, ou sur support papier, au siège de l'établissement.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

Villejuif, le 17 novembre
2016

Le Délégué Régional

DEC162674SGCN

Décision modifiant la décision n° 143089SGCN du 15 décembre 2014, portant nomination des membres du Conseil scientifique de l'institut des sciences mathématiques et de leurs interactions.

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu, le décret du 27 février 2014 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique - M. FUCHS (Alain) ;

Vu la décision n° 100003SGCN du 22 février 2010 fixant la composition, le mode d'élection et le fonctionnement des Conseils scientifiques d'institut ;

Vu la décision n° 152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne PEYROCHE aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision n° 152386DAJ du 18 décembre 2015 donnant délégation de signature à Mme Anne PEYROCHE ;

Vu l'avis du Conseil scientifique du CNRS du 15 novembre 2016,

DECIDE

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de la décision du 15 décembre 2014 susvisée est modifié comme suit :

« Madame Anne NOURI, de nationalité française, Professeur des universités » en remplacement de Madame Sylvia SERFATY, Professeur, démissionnaire.

« Monsieur Romain DUJARDIN, de nationalité française, Professeur des universités » en remplacement de Madame Marie-Claude ARNAUD, Professeur, démissionnaire.

« Madame Adeline LECLERQ-SANSON, de nationalité française, Professeur des universités » en remplacement de Madame Anne PHILIPPE, Professeur, démissionnaire.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

*Pour le Président et par délégation,
la Directrice générale déléguée à la science*

Anne PEYROCHE

DEC162760SGCN

Décision relative à la nomination des membres du bureau du conseil scientifique de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Le Directeur,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique - M. FUCHS (Alain) ;

Vu la décision n° 100003SGCN du 22 février 2010 fixant la composition, le mode d'élection et le fonctionnement des Conseils scientifiques d'institut, notamment l'article 10 ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 portant nomination de M. SORGER (Christoph) aux fonctions de directeur de l'institut ;

DÉCIDE

Art. 1^{er} – Sont nommées membres du bureau du conseil scientifique de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions :

- Madame Laurence HALPERN et Madame Adeline LECLERCQ-SAMSON

Art. 2 – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

Christoph SORGER

DEC162670DRH

Décision fixant le plafond annuel de rémunération des activités de formation exercées à titre accessoire par les agents CNRS au sein de l'établissement

LE PRESIDENT

VU, le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement,

VU, le décret du 27 février 2014 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de Président du CNRS

VU, l'arrêté du 9 août 2012 modifié fixant la rémunération des intervenants participant à titre d'activité accessoire à des activités de recrutement et de formation organisées par le Centre national de la recherche scientifique, article 3,

DECIDE

Article 1^{er} : Le plafond annuel de rémunération des activités de formation exercées à titre accessoire par les agents du Centre national de la recherche scientifique au sein de l'établissement est porté à 3 000 € brut.

Article 2 : La présente décision s'applique à compter des activités de formation effectuées au cours de l'année 2016.

Article 3 : La présente décision est publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 05/12/2016

Alain FUCHS



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC162767INSIS

Décision portant nomination de Mme Florence Gazeau aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR7057 intitulée « Laboratoire Matière et Systèmes Complexes (MSC) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7057 intitulée « Laboratoire Matière et Systèmes Complexes (MSC) » et nommant M. Loic Auvray directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} janvier 2017

Mme Florence Gazeau, directrice de recherche de 2^{ème} classe au CNRS, est nommée en qualité de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche UMR7057 jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 2 janvier 2017

Pour le président et par
déléga

tion,

La directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC162895DR01

Décision portant nomination de Mme Zahia ZENDAGUI aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5157 intitulée SAMOVAR (Services répartis, Architectures, MODélisation, Validation, Administration des Réseaux) (SAMOVAR)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR5157 intitulée SAMOVAR (Services répartis, Architectures, MODélisation, Validation, Administration des Réseaux) (SAMOVAR) et nommant M. Walid BEN AMEUR en qualité de directeur;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 9 mars 2015 ;

Considérant que **Mme Zahia ZENDAGUI** a suivi les formations initiales d'assistant de prévention organisées par les délégations d'Ile-de-France les 22 et 23 septembre, les 16, 17 et 18 novembre 2015, puis le 5 octobre 2016,

DECIDE :

Article 1^{er} : **Mme Zahia ZENDAGUI**, TCS, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5157 intitulée SAMOVAR (Services répartis, Architectures, MODélisation, Validation, Administration des Réseaux) (SAMOVAR) à compter du 17 novembre 2016.

Mme Zahia ZENDAGUI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Mme Zahia ZENDAGUI** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif le **02 DEC. 2016**



Le directeur de l'UMR5157
Walid BEN AMEUR

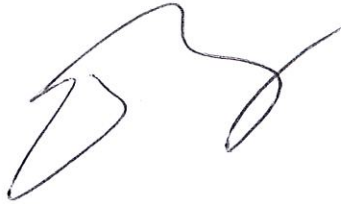
Pour le Délégué régional de la
circonscription Paris - Villejuif du CNRS
L'Adjointe au Délégué

Visa de Patrick MOUNAUD, délégué régional CNRS Paris-Villejuif



Anne-Françoise DUVAL

Visa de Philippe JAMET, directeur général de l'Institut Mines-Télécom



Pour le Directeur Général, par délégation
La Secrétaire Générale
Rachel FRACZ-VITANI

DEC162437DR01

Décision portant cessation de fonctions de Mme Nita JACQUIN, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistante de prévention (AP)¹ au sein de l'unité UMR7597 intitulée Histoire des Théories Linguistiques (HTL)

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

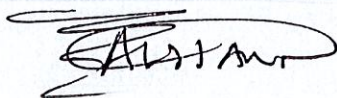
Vu la décision DEC141728DR02 du 23 juin 2014 portant nomination de **Mme Nita JACQUIN** aux fonctions d'ACMO / d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / d'assistante de prévention (AP) exercées par **Mme Nita JACQUIN**, dans l'unité du CNRS UMR7597 à compter du 31 mars 2016.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Villejuif, le 17 octobre 2016

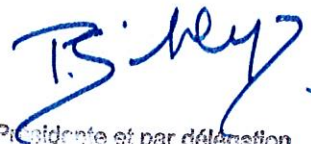


La directrice de l'unité
Emilie AUSSANT

Visa de Patrick MOUNAUD, délégué régional CNRS Paris-Villejuif



Visa de Christine CLERICI, présidente de l'Université Paris Diderot



Visa de Carle BONAFOUS-MURAT, président de l'Université Sorbonne Nouvelle

Pour le Président de l'université
et par délégation
La directrice générale des services

Pour la Présidente et par délégation
La Directrice Générale des Services
de l'Université Paris Diderot

Pascalie SAINT-CYR

¹ Dans certains cas, la dénomination d'ACMO doit être maintenue à titre transitoire. Plus précisément, si la décision de nomination était une décision de nomination d'ACMO, vous devrez utiliser le vocable "ACMO"

DEC162543DR01

Décision portant cessation de fonctions de M. Alain DUMOT, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistant de prévention (AP)¹ au sein du Centre d'études de l'emploi (CEE) – SNC9825

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151818DR01 du 3 août 2015 portant nomination de M. Alain DUMOT aux fonctions d'ACMO / d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Alain DUMOT, au sein du Centre d'études de l'emploi (CEE) – SNC9825 à compter du 30 septembre 2016.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine, le 30 septembre 2016



La Directrice par intérim

Christine ERHEL

La directrice par intérim de l'unité
Christine ERHEL

Visa de Patrick MOUNAUD, délégué régional CNRS Paris-Villejuif

Pour le Délégué régional de la
circonscription Paris - Villejuif du CNRS
L'Adjointe au Délégué

Angèle Françoise DUVAL

¹ Dans certains cas, la dénomination d'ACMO doit être maintenue à titre transitoire. Plus précisément, si la décision de nomination était une décision de nomination d'ACMO, vous devrez utiliser le vocable 'ACMO'



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

DEC162863INS2I

Décision portant nomination de M. Jamal NAJIM aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR8049 intitulée « Laboratoire d'Informatique Gaspard-Monge (LIGM) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et notamment renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8049 intitulée « Laboratoire d'Informatique Gaspard-Monge (LIGM) » et nommant M. Cyril NICAUD directeur de cette unité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I – Il est mis fin aux fonctions de M. Jean-Christophe PESQUET, directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susmentionnée, appelé à d'autres fonctions à compter du 1^{er} janvier 2017.

II – A compter de cette même date, M. Jamal NAJIM, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de plein exercice de l'unité mixte de recherche susmentionnée, jusqu'au 31 décembre 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 6 janvier 2017

Pour le président et par
délégation

La directrice générale déléguée à
la science
Anne Peyroche

DEC170008INSB

Décision portant nomination de M. Domenico LIBRI aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° DEC100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Domenico LIBRI, Directeur de recherche, est nommé chargé de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences Biologiques, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Sa mission a pour objet le suivi de la section 21, Génétique, Génomique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Domenico LIBRI demeure affecté à l'UMR7592 (Institut Jacques Monod), à Paris.

Article 2

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, M. Domenico LIBRI percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 - subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Paris Villejuif.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain FUCHS

DEC162909INSB

Décision portant nomination de Mme Claudine MEDIGUE aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités.

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Claudine MEDIGUE, Directrice de recherche, est nommée chargée de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences Biologiques, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Sa mission a pour objet le suivi des actions liées à la bioinformatique.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Claudine MEDIGUE demeure affectée à l'UMR8030 Génomique métabolique, à Evry.

Article 2

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, Mme Claudine MEDIGUE percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 - subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Paris Villejuif.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC162554INSB

Décision portant nomination de M. Vincent de Gardelle aux fonctions de directeur de l'unité mixte de service n°3332 intitulée « Relais d'information sur les sciences de la cognition »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133025DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de service n°3332 intitulée « Relais d'information sur les sciences de la cognition » et nommant M. Jean Lorenceau directeur de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Jean Lorenceau, directeur de l'unité mixte de service susvisée, démissionnaire, à compter du 1^{er} novembre 2016.

II. A compter de cette même date, M. Vincent de Gardelle, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de service susvisée.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12 décembre 2016

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la science
Anne Peyroche



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3 rue Michel-Ange Auteuil
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC162442INSU

Décision portant fin de fonction de Mme Sylvie LEROY aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°10001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités ;

Vu la décision DEC152698INSU portant nomination de Mme Sylvie LEROY aux fonctions de chargée de mission ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 30 juin 2016, il est mis fin aux fonctions de Mme Sylvie LEROY, chargée de mission auprès du Président pour l'Institut National des Sciences de l'Univers.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 novembre 2016

Le président
Alain Fuchs

DEC162664INEE

Décision portant nomination de Mme Sarah Samadi aux fonctions de directrice et M. Eric Pasquet aux fonctions du directeur adjoint de l'unité mixte de service n°2700 intitulée Outils et Méthodes de la Systématique Intégrative (OMSI)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133025DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de service n°2700 intitulée *Outils et Méthodes de la Systématique Intégrative (OMSI)* et nommant M. Eric Pasquet directeur de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} janvier 2017, Mme Sarah Samadi, professeur au Museum National d'Histoire Naturelle, est nommée directrice de l'unité mixte de service susvisée, jusqu'au terme du mandat de l'unité, en remplacement de M. Eric Pasquet, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

A compter de cette même date, M. Eric Pasquet, professeur au Museum National d'Histoire Naturelle, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de service susvisée, jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche

DEC162912INSB

Décision portant nomination de M. Sidney WIENER aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° DEC100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités.

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Sidney WIENER, Directeur de recherche, est nommé chargé de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences Biologiques, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Sa mission a pour objet le suivi des actions liées aux affaires internationales.

Pour l'exercice de cette mission, M. Sidney WIENER demeure affecté à l'UMR7241 (Centre interdisciplinaire de recherche en biologie - CIRB), à Paris.

Article 2

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, M. Sidney WIENER percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 - subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Paris B.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain FUCHS

DEC162910INSB

Décision portant nomination de M. Bruno MIROUX aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° DEC100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités.

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Bruno MIROUX, Directeur de recherche est nommé chargé de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences Biologiques, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018. Sa mission a pour objet le suivi de la section 20, Biologie moléculaire et structurale, Biochimie.

Pour l'exercice de cette mission, M. Bruno MIROUX demeure affecté à l'UMR7099 (Laboratoire de biologie physico-chimique des protéines membranaires - LBPCPM), à Paris.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain FUCHS

DEC162593DR04

Décision portant renouvellement de la nomination de M. Julien BARRET aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR8609 intitulée Centre de sciences nucléaires et de sciences de la matière

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS nommant M. Jean-Antoine SCARPACI, directeur de l'unité UMR8609, à compter du 01/01/2015 ;

Vu l'attestation de formation de personne compétente en radioprotection dans le secteur d'activité industrie et recherche option Détention ou gestion de sources radioactives non scellées et des sources scellées nécessaires à leur contrôle délivrée à M. Julien BARRET le 06/11/2015 par SGS ;

DECIDE

Article 1er : Nomination

M. Julien BARRET, AI, est renouvelé dans ses fonctions de personne compétente en radioprotection. La date d'expiration de l'attestation est le 06/11/2020.

Article 2 : Missions

M. Julien BARRET exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Julien BARRET sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 28 octobre 2016

Le directeur d'unité
Jean-Antoine SCARPACI

Pour le CNRS,
Bertrand MINAULT
Délégué régional Ile-de-France Sud

Pour l'Université Paris-Sud,
Sylvie RETAILLEAU
Présidente



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC162671DR04

Décision portant nomination de Mme Monique FRAIN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité USR3695 intitulée BioEmergences

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142129DGDS nommant Madame Nadine PEYRIERAS directeur de l'unité de recherche n° USR3695, à compter du 01/01/2015 ;

Considérant que Mme Monique FRAIN a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris-Villejuif (IFSEM) les 3, 4, 5 octobre 2016 et les 14, 15, 16 novembre 2016 ;

DECIDE

Article 1 : Mme Monique FRAIN, CR1, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° USR3695, à compter du 17/11/2016.

Mme Monique FRAIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Monique FRAIN est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 30 novembre 2016

Le directeur de l'unité

Nadine PEYRIERAS

Pour le CNRS,
Le délégué régional
Bertrand MINAULT



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC162614INSB

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Daniel Shulz, directeur par intérim de la formation de recherche en évolution n°3693 intitulée « Unité de Neurosciences, Information et Complexité »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC142122DGDS en date du 18 décembre 2014 portant création de la formation de recherche en évolution n°3693 intitulée « Unité de Neurosciences, Information et Complexité » et nommant M. Yves Fregnac directeur de cette unité ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Vu l'avis de la directrice de l'institut des sciences biologiques ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Yves Fregnac, directeur de la formation de recherche en évolution susvisée, admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 14 décembre 2016.

II. A compter de cette même date, M. Daniel Shulz, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim de la formation de recherche en évolution susvisée, jusqu'au 31 décembre 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 6 décembre 2016

Pour le président et par délégation,
la directrice générale déléguée à la science
Anne Peyroche



DEC162688DR04

Décision portant nomination de Mme Farah SAVINA aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR8214 intitulée Institut des sciences moléculaires d'Orsay

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142119DGDS nommant Monsieur Bernard BOURGUIGNON directeur de l'unité de recherche n° UMR8214, à compter du 01/01/2015 ;

Considérant que Mme Farah SAVINA a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris-Villejuif (IFSEM) les 3, 4, 5 octobre 2016 et les 14, 15, 16 novembre 2016 ;

DECIDE

Article 1 : Mme Farah SAVINA, AI, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR8214, à compter du 17/11/2016.

Mme Farah SAVINA exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Farah SAVINA est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 2 décembre 2016

Le directeur de l'unité
Bernard BOURGUIGNON

Pour le CNRS,
Le délégué régional
Bertrand MINAULT

Pour l'Université Paris-Sud,
La présidente
Sylvie RETAILLEAU



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC162682INS2I

Décision portant nomination de M. Pascal Bondon aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR8506 intitulée Laboratoire des Signaux et Systèmes

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR8506 intitulée Laboratoire des Signaux et Systèmes et nommant M. Silviu-iulian Niculescu directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Pascal Bondon, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} janvier 2017 pour la durée fixée dans la décision DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité UMR8506.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 14 décembre 2016

Pour le président et par
déléga
tion,

La directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC162672DR04

Décision portant nomination de Mme Sylvie JANICOT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR8501 intitulée Laboratoire Charles Fabry

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142119DGDS nommant Monsieur Patrick GEORGES directeur de l'unité de recherche n° UMR8501, à compter du 01/01/2015 ;

Considérant que Mme Sylvie JANICOT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris-Villejuif (IFSEM) les 3, 4, 5 octobre 2016 et les 14, 15, 16 novembre 2016 ;

DECIDE

Article 1 : Mme Sylvie JANICOT, IE2, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR8501, à compter du 17/11/2016.

Mme Sylvie JANICOT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Sylvie JANICOT est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 30 novembre 2016

Le directeur de l'unité

Patrick GEORGES

Pour le CNRS,
Le délégué régional
Bertrand MINAULT

Pour l'Institut d'Optique Graduate School,



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC162814DR06

Décision portant clôture d'une régie de recettes auprès de l'Institut de l'information scientifique et technique (INIST-CNRS - UPS 76) et mettant fin au mandat du régisseur

LE PRESIDENT,

Vu la loi n°63-156 du 23 février 1963 portant loi de finances pour 1963 modifiée, notamment son article 60 ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu le décret n°2002-252 du 22 février 2002 modifié, relatif au régime budgétaire, financier et comptable des établissements publics à caractère scientifique et technologie ;

Vu le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 modifié abrogeant et remplaçant le décret n°66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 22 et 190 ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 modifié, relatif au taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents,

Vu l'arrêté du 17 mars 1994 modifié, relatif aux régies d'avances et aux régies de recettes instituées en France métropolitaine auprès des centres de recherche et services du CNRS ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2001 modifié relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et des régisseurs de recettes;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2012 portant application des articles 25, 26, 32, 34, 35, 39 et 43 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et énumérant les moyens de règlement des dépenses publiques et les moyens d'encaissement des recettes publiques ;

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n°100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir du président conférant la qualité d'ordonnateur secondaire aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 152277DAJ du 9 novembre 2015 portant nomination de Madame Muriel SINANIDES aux fonctions de Déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est.

Vu la décision n°112992DR06 du 16 décembre 2011 portant nomination de Mme Dominique MARIE aux fonctions de régisseur,

DECIDE :

Article 1 –

Il est procédé à la fermeture de la régie de recettes instituée auprès de l'INIST (UPS76) par la décision n°112913DR06 à compter du 31/12/2016.

Article 2 :

Il est mis fin aux fonctions de régisseur de Madame Dominique MARIE (nomination par la DEC112992DR06) à compter du 31/12/2016.

Article 3 :

I. La Déléguée régionale et l'Agent Comptable Secondaire de la Délégation Centre-Est sont chargés de l'exécution de la présente décision.

II. Ampliation de cette décision sera adressée à :

- Le Directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation (DSFIM);
-
- l'Agent Comptable Principal du CNRS, Directeur des comptes et de l'information financière (DCIF).

III. La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Vu, l'Agent Comptable Secondaire, Fait à Vandoeuvre-les-Nancy,
le 16/12/2016

Sophie CHEVALIER

La Déléguée régionale

Muriel SINANIDÈS

Vu, l'Agent Comptable Principal

Marie-Laure INISAN-ERHET

DEC162757DR06

Décision portant nomination de Mme Marianne Buchmann aux fonctions de responsable du patrimoine par intérim de la Délégation Centre Est.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC152277DAJ du 09 novembre 2015 donnant délégation de signature à Mme Muriel Sinanidès, déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Marianne Buchmann, Ingénieur d'études, est nommée, à compter du 02/12/2016, responsable du patrimoine par intérim de la délégation de la Délégation Centre Est en remplacement de M. Patrice Geoffroy, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 02/12/2016

Pour le président et par délégation,
La déléguée régionale
Muriel Sinanidès

DEC160454DR07

Décision portant nomination de Madame Sybille CARABOEUF aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5246 intitulée " Institut de chimie et Biochimie Moléculaires et Supramoléculaires ".

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5246** intitulée « **Institut de chimie et Biochimie Moléculaires et Supramoléculaires** » et nommant **Monsieur Olivier PIVA** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **12/07/2016** ;

Considérant que **Madame Sybille CARABOEUF** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS les 16 et 17 mai 2011 et les 14 et 15 juin 2011.**

DECIDE :

Article 1^{er} : **Madame Sybille CARABOEUF, ingénieur,** est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'**UMR5246** intitulée « **Institut de chimie et Biochimie Moléculaires et Supramoléculaires** », à compter du **1^{er} janvier 2016.**

Madame Sybille CARABOEUF exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Madame Sybille CARABOEUF** est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **Villeurbanne**, le **22 juillet 2016**

Le directeur de l'unité

Olivier PIVA

Visa du chef d'établissement partenaire
Le président de l'université Claude Bernard Lyon1

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein
BP 61335
69609 Villeurbanne cedex
T. 04 72 44 56 00
F. 04 78 89 47 69

—
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

—
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC160454DR07

Décision portant nomination de Madame Sybille CARABOEUF aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5246 intitulée " Institut de chimie et Biochimie Moléculaires et Supramoléculaires ".

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5246** intitulée « **Institut de chimie et Biochimie Moléculaires et Supramoléculaires** » et nommant **Monsieur Olivier PIVA** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 12 juillet 2016 ;

Considérant que **Madame Sybille CARABOEUF** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS les 16 et 17 mai 2011 et les 14 et 15 juin 2011.**

DECIDE :

Article 1^{er} : **Madame Sybille CARABOEUF, ingénieur,** est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'**UMR5246** intitulée « **Institut de chimie et Biochimie Moléculaires et Supramoléculaires** », à compter du **1^{er} janvier 2016.**

Madame Sybille CARABOEUF exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Madame Sybille CARABOEUF** est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 22 juillet 2016
Le directeur de l'unité
Olivier PIVA

Visa du chef d'établissement partenaire
Le président de l'université Claude Bernard Lyon1

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein
BP 61335
69609 Villeurbanne cedex
T. 04 72 44 56 00
F. 04 78 89 47 69

—
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

—
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC162126DR07

Décision portant nomination de M. Xavier CANEHAN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité USR6402 intitulée "Centre de Calcul de l'Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules" et de l'UMS3668 intitulée « Centre de Communication Scientifique Directe » .

LES DIRECTEURS,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151303DGDS du 18/12/2015 nommant M. Pierre-Etienne MACCHI directeur de l'unité de recherche n°6402 et Christine BERTHAUD directrice de l'unité de recherche n°3668 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ USR6402 en date du 03/10/2016 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ UMS3668 en date du 28/10/2016 ;

Considérant que **M. Xavier CANEHAN** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS les 09 et 10 mai 2016 et les 06 et 07 juin 2016** ;

Considérant que les deux unités, dont les activités n'impliquent pas de risques spécifiques, sont localisées dans le même bâtiment.

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Xavier CANEHAN, ingénieur de recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité du CNRS n°6402 et de l'unité n°3668 à compter du 01/07/2016.**

M. Xavier CANEHAN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Xavier CANEHAN** est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité de l'**USR6402**.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 28/10/2016

Le directeur de l'**USR6402**
Pierre-Etienne MACCHI

La directrice de
l'**UMS3668**
Christine

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein
BP 61335
69609 Villeurbanne cedex
T. 04 72 44 56 00
F. 04 78 89 47 69

Visa du délégué régional du CNRS

|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC160548DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Sébastien VIDAL aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5246 intitulée « Institut de chimie et Biochimie Moléculaires et Supramoléculaires ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5246** intitulée « **Institut de chimie et Biochimie Moléculaires et Supramoléculaires** » et nommant **Monsieur Olivier PIVA** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **12/07/2016** ;

Considérant que **Monsieur Sébastien VIDAL** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS** les **29 et 30 septembre 2014** et du **03 au 05 novembre 2014**,

DECIDE :

Article 1^{er} : **Monsieur Sébastien VIDAL, chargé de recherche,** est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5246 intitulée « **Institut de chimie et Biochimie Moléculaires et Supramoléculaires** », à compter du **1^{er} janvier 2016**.

Monsieur Sébastien VIDAL exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **Monsieur Sébastien VIDAL** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **Villeurbanne**, le **22/07/2016**
Le directeur de l'unité
Olivier PIVA

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Visa du chef d'établissement partenaire
Le président de l'université Claude Bernard Lyon1

—
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

—
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC160991DR07

Décision portant nomination de Monsieur Daniel VALERO aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5191 intitulée « Interactions, Corpus, Apprentissage, Représentations ».

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5191** intitulée « **Interactions, Corpus, Apprentissage, Représentations** » et nommant **Madame Sandra TESTON-BONNARD** en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 19 mai 2016;

Considérant que **Monsieur Daniel VALERO** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône-Auvergne du CNRS** du 22 au 24 mai 2007 et du 20 au 22 juin 2007 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Monsieur Daniel VALERO, ingénieur,** est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'**UMR5191** intitulée « **Interactions, Corpus, Apprentissage, Représentations** », à compter du **1^{er} janvier 2016**.

Monsieur Daniel VALERO exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **Monsieur Daniel VALERO** est placé sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lyon, le 02 janvier 2016
La directrice de l'unité
Sandra TESTON-BONNARD

Visa du chef d'établissement partenaire
Université lumière Lyon2

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)





Dépasser les frontières
Advancing the frontiers



Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC161255DR07

Décision portant nomination de Monsieur Dominique PONSARD aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5668 intitulée « Laboratoire d'Informatique du Parallélisme ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5668** intitulée « **Laboratoire d'Informatique du Parallélisme** » et nommant **Monsieur Guillaume HANROT** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du ;

Considérant que **Monsieur Dominique PONSARD** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée **délégation Rhône Auvergne du CNRS les 04 et 05 octobre 2010 et du 15 au 17 novembre 2010** ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Monsieur Dominique PONSARD**, ingénieur d'étude, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'**UMR5668** intitulée « **Laboratoire d'Informatique du Parallélisme** », à compter du **1^{er} janvier 2016**.

Monsieur Dominique PONSARD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **Monsieur Dominique PONSARD** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **Lyon**, le **24/11/2016**
Le directeur de l'unité
Guillaume HANROT

Visa du chef d'établissement partenaire
Président de l'ENS Lyon

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



—
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

—
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC160498DR07

Décision portant nomination de Madame Fabienne FACHE-DANY aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5246 intitulée " Institut de chimie et Biochimie Moléculaires et Supramoléculaires ".

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5246** intitulée « **Institut de chimie et Biochimie Moléculaires et Supramoléculaires** » et nommant **Monsieur Olivier PIVA** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **12/07/2016** ;

Considérant que **Madame Fabienne FACHE-DANY** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS les 25 et 26 mars 2013 et du 15 au 17 avril 2013** ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Madame Fabienne FACHE-DANY, chargée de recherche, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5246 intitulée « Institut de chimie et Biochimie Moléculaires et Supramoléculaires », à compter du 1^{er} janvier 2016.**

Madame Fabienne FACHE-DANY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Madame Fabienne FACHE-DANY** est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **Villeurbanne**, le **22/07/2016**
Le directeur de l'unité
Olivier PIVA

Visa du chef d'établissement partenaire
Le président de l'université Claude Bernard Lyon1

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



—
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

—
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC162692INEE

Décision portant nomination de Mme Christelle Suppo aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche n°7261 intitulée « Institut de recherche sur la biologie de l'insecte (IRBI) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151309DGDS en date du 18 décembre 2016 portant prolongation de l'unité mixte de recherche n°7261 intitulée *Institut de recherche sur la biologie de l'insecte (IRBI)* et nommant M. David Giron directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC160567INEE en date du 15 mars 2016 portant nomination de Mme Christelle Suppo aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'UMR7261 ;

Vu la décision DEC162232INEE en date du 19 septembre 2016 portant maintien de Mme Christelle Suppo dans ses fonctions de directrice adjointe par intérim de l'UMR7261 ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} décembre 2016, Mme Christelle Suppo, professeur à l'Université François Rabelais de Tours, est nommée directrice adjointe de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche

DEC162780dr08

Décision portant nomination de M. Thomas LECAS aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7344 intitulée « Groupe de recherche sur l'énergétique des Milieux Ionisés » - GREMI

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7344, intitulée « Groupe de recherche sur l'énergétique des milieux ionisés » - GREMI, dont la directrice est Mme Chantal LEBORGNE ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR7344 en date du 02 décembre 2016 ;

Considérant que M. Thomas LECAS a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Rennes du 20 avril au 20 mai 2016 (40h00) ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Thomas LECAS, *Assistant Ingénieur*, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR7344 intitulée « Groupe de recherche sur l'énergétique des milieux ionisés » - GREMI, à compter du 1^{er} décembre 2016.

M. Thomas LECAS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Thomas LECAS est placé sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 13 décembre 2016
Chantal LEBORGNE

La di

Visa du Président de l'Université d'Orléans
Ary BRUAND

Visa du délégué régional du CNRS
Eric BUFFENOIR

DEC162821dr08

Décision portant nomination de M. Marc MARTEAU aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR3346 intitulée « Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique » - P'

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UPR3346, intitulée « Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique » - PPRIME, dont le directeur est M. Yves GERVAIS;

Vu l'avis du conseil de l'UPR3346 en date du 12 mai 2016 ;

Considérant que M. Marc MARTEAU a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Poitiers du 10 décembre 2015 au 03 février 2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Marc MARTEAU, Assistant Ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR3346, intitulée « Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique » - PPRIME, à compter du 1^{er} juin 2016.

M. Marc MARTEAU exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Marc MARTEAU est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Poitiers, le 20 décembre 2016

Yves GERVAIS

Le di

Visa du délégué régional du CNRS
Eric BUFFENOIR

DEC162597DCIF

Décision portant nomination de Monsieur Eric SIMON, Agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « Alsace » du CNRS

LE PRESIDENT

VU, le décret 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

VU, le décret du 27 février 2014 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de Président du CNRS

VU, la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée, portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS

VU, la lettre N° RH-1B/2016/11/4468 du 17 novembre 2016 de la Direction générale des finances publiques relative à la nomination de Monsieur Eric SIMON, Inspecteur divisionnaire des Finances publiques, pour occuper les fonctions d'agent comptable de l'Ecole nationale d'administration

VU, la décision DEC162596DCIF du 24 novembre 2016 portant cessation de fonctions de Monsieur Eric SIMON, agent comptable secondaire de la délégation régionale « Alsace »

VU, l'avis favorable de l'Administratrice générale des finances publiques, Agent comptable principal du CNRS

DECIDE

Art 1^{er} – Monsieur Eric SIMON, Inspecteur des Finances publiques, agent comptable de l'Ecole nationale d'administration, est nommé agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « Alsace » à compter du 1^{er} janvier 2017.

Art 2 – La présente décision est publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 24 novembre 2016

Alain FUCHS



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC161199DR10

Décision portant nomination de Mme Catherine Zimmerlin aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7354 intitulée Droit, religion, entreprise et société (DRES)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n°123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°DEC122886DGDS portant création de l'unité mixte UMR7354 intitulée Droit, religion, entreprise et société (DRES) et nommant M. Michel Deneken en qualité de directeur ;

Considérant que Mme Catherine Zimmerlin a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 10 au 12 mai 2016 et du 7 au 9 juin 2016,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Catherine Zimmerlin, ingénieure d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7354 intitulée Droit, religion, entreprise et société (DRES) à compter du 10 juin 2016.

Mme. Catherine Zimmerlin exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Catherine Zimmerlin est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 10 juin 2016


Le directeur de l'unité
Michel Deneken

Pour le Délégué régional du CNRS Alsace
et par délégation,
l'Adjointe au Délégué régional,


Christine BRUNEL

Visa du délégué régional du CNRS
Patrice Soullie



Visa du président de l'Université de Strasbourg
Alain Beretz



DEC162648INC

Décision portant nomination de plein exercice de M. Vincent Roucoules aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche (UMR7361) intitulée "Institut de Science des Matériaux de Mulhouse (IS2M)"

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC122886DGDS du 19 décembre 2012 portant création de l'unité mixte de recherche UMR7361 intitulée "Institut de Science des Matériaux de Mulhouse (IS2M)" et nommant Mme Cathie Vix directrice de cette unité ;

Vu la décision DEC161084INC du 30 mai 2016 portant nomination par intérim de M. Vincent Roucoules aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée ;

Vu la décision DEC161151INC du 20 juin 2016 portant modification de la décision DEC161084INC du 30 mai 2016 ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Vincent Roucoules, professeur à l'université Haute-Alsace, est nommé directeur adjoint de plein exercice de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 3 novembre 2016 jusqu'à la fin du mandat de l'unité, le 31 décembre 2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 décembre 2016

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche



DEC162471DR10

Décision portant nomination de M. Denis Oster en qualité de chargé de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS.

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Denis Oster, Ingénieur de Recherche et responsable du service commun de radioprotection de l'UMR7178 est nommé chargé de mission auprès du délégué régional de la circonscription Alsace, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018.

Sa mission a pour objet de conseiller à la définition de la politique en matière de radioprotection et de la mettre en œuvre.

Pour l'exercice de cette mission, M. Denis Oster demeure affecté à l'Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien – IPHC UMR7178.

Article 2

Du 01/01/2017 au 31/12/2018, M. Denis Oster percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

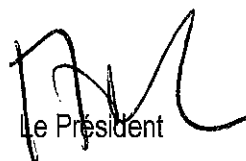
Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Alsace (DR10).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **15 NOV. 2016**


Le Président



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC162450DR11

Décision portant nomination de M. Rémy BRUYERE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPR¹ 2940 intitulée INSTITUT NEEL

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

Vu la décision DEC151301DGDS du 18/12/2015 portant renouvellement de l'unité et nommant M. Etienne BUSTARRET, directeur de l'unité UPR 2940 intitulée INSTITUT NEEL ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option sources radioactives scellées, d'appareil électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules, délivrée à M. Rémy BRUYERE le 16 mars 2012 par le CNRS Formation entreprise ;

Vu l'avis favorable du conseil de laboratoire du 2 décembre 2016 ;

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Rémy BRUYERE, IE1C, est nommé personne compétente en radioprotection à compter du 2 décembre 2016 ;

Article 2 : Missions²

M. Rémy BRUYERE exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

¹ [UMR dont la(les) cotutelle(s) est(sont) exclusivement un(des) EPSCP ou EPST]

² [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Rémy BRUYERE sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

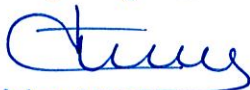
Fait à Grenoble, le 2 décembre 2016



Le directeur d'unité
Etienne Bustarret

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional



Jérôme VITRE

DEC162625INC

Décision portant nomination de plein exercice de Mme Elisabeth Blanquet aux fonctions de directrice adjointe de l'unité mixte de recherche (UMR5266) intitulée « Sciences et Ingénierie des Matériaux et Procédés » (SIMaP)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR5266 intitulée « *Sciences et Ingénierie des Matériaux et Procédés* » (SIMaP) et nommant M. Yannick Champion directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC162153INC du 2 septembre 2016 portant nomination de Mme Elisabeth Blanquet aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité susvisée ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Elisabeth Blanquet, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice adjointe de plein exercice de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 3 novembre 2016 jusqu'à la fin du mandat de l'unité, le 31 décembre 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 décembre 2016

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche



DEC162486DR11

Décision portant nomination de M. Stéphane COINDEAU aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR 5266 intitulée SIMAP

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

Vu la décision DEC151108DR03 nommant M. Yannick CHAMPION, directeur de l'unité de l'UMR 5266 intitulée SIMAP ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche : Option sources scellées, Générateurs électriques de rayons X et Accélérateurs de particules, délivrée à M. Stéphane COINDEAU le 24 avril 2015 par l'APAVE ;

Vu l'avis favorable du conseil de laboratoire du 07/12/2016 ;

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Stéphane COINDEAU, IE1C, est nommé personne compétente en radioprotection à compter du 07/12/2016

Article 2 : Missions¹

M. Stéphane COINDEAU exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

¹ [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Stéphane COINDEAU sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Saint Martin d'Hères, le 07/12/2016

Le directeur d'unité
Yannick CHAMPION


Yannick CHAMPION
Directeur du Laboratoire SIMaP

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional


Jérôme VITRE

Visa du chef d'établissement partenaire


Pour l'administrateur général
de l'Institut polytechnique de Grenoble
et par délégation
La directrice générale des services
Véronique MALÉ

DEC160526DR12

Décision portant nomination de M. Frédéric GUIBAL aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR724163 intitulée Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale (IMBE).

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

Vu la décision n° DEC151309DGDS du 18 décembre 2012 nommant M. Thierry TATONI, directeur de l'UMR7263;

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur « laboratoires, usines, sites de gestion des déchets » option « *sources radioactives scellées* » délivré à M. Frédéric GUIBAL le 3 décembre 2015 par APAVE;

Vu l'avis du comité, du conseil de laboratoire du 11 juillet 2016,

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Frédéric GUIBAL, CR1, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 3 novembre 2015.

Article 2 : Missions¹

¹ [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

M. Frédéric GUIBAL exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Frédéric GUIBAL sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 10 octobre 2016

Le directeur d'unité
M. Thierry TATONI

Visa du délégué régional du CNRS
M. Younis HERMES

Visa du Président d'Aix-Marseille Université
M. Yvon BERLAND

DEC162611INSU

Décision portant nomination de M. Daniel BOYER aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de service n°3538 intitulée « Laboratoire souterrain à bas bruit » (LSBB)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne PEYROCHE aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151310DGDS en date du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité mixte de service n°3538 intitulée « Laboratoire souterrain à bas bruit » (LSBB) ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} décembre 2016, M. Daniel BOYER, Ingénieur d'études au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de service n°3538 intitulée « Laboratoire souterrain à bas bruit » (LSBB) jusqu'au terme du mandat de l'unité tel que défini dans la décision DEC151310DGDS susvisée.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 6 décembre 2016

Pour le président et par délégation,
La Directrice Générale Déléguée à la Science
Anne PEYROCHE

DEC162911INSB

Décision portant nomination de M. Ivan BALANSARD aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° DEC100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités.

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Ivan BALANSARD, Ingénieur de recherche CNRS est nommé chargé de mission auprès du Président pour l'Institut des Sciences Biologiques, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018. Sa mission a pour objet le suivi de l'expérimentation animale.

Pour l'exercice de cette mission, M. Ivan BALANSARD demeure affecté à l'UMS3537 (Centre d'Exploration Fonctionnelle et de Formation - CE2F-PRIM), à Marseille.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018, M. Ivan BALANSARD percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 - subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Provence et Corse.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain FUCHS

DEC162532INSIS

Décision portant cessation de fonctions et nominations de M. Alain Dollet aux fonctions de directeur et de Mme Marianne Balat-Pichelin aux fonctions de directrice adjointe de l'unité propre de recherche n°8521 intitulée « Laboratoire procédés, matériaux, énergie solaire (PROMES) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC142127DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité propre de recherche n°8521 intitulée « Laboratoire procédés, matériaux, énergie solaire (PROMES) » et nommant M. Gilles Flamant directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par l'instance compétente du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} janvier 2017 :

I. M. Alain Dollet, directeur de recherche de 2^{ème} classe au CNRS, est nommé directeur de l'unité propre de recherche UPR8521 jusqu'au terme du mandat de l'unité, en remplacement de M. Gilles Flamant, appelé à faire valoir ses droits à la retraite.

II. Mme Marianne Balat-Pichelin, directrice de recherche de 1^{ère} classe au CNRS, est nommée en qualité de directrice adjointe de l'UPR8521 pour la même période, en remplacement de M. Laurent Thomas, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 13/12/2016

science

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la

Anne Peyroche

DEC162273DR13

Décision portant cessation de fonctions de M. Stéphane GEORGE assistant de prévention (AP)¹ au sein de l'unité 5506 intitulée Laboratoire d'informatique, de robotique et de microélectronique de Montpellier.

LE DIRECTEUR

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC141808DR13 du 07/01/2014 portant nomination de M. Stéphane GEORGE aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M Stéphane GEORGE, dans l'unité du CNRS n°5506, à compter du 1^{er} octobre 2016.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS

Fait à Montpellier, le 30 septembre 2016

Le directeur de l'unité
Philippe POIGNET



Visa de la déléguée régionale du CNRS

La Déléguée Régionale

Ghislaine GIBELLO

¹ Dans certains cas, la dénomination d'ACMO doit être maintenue à titre transitoire. Plus précisément, si la décision de nomination était une décision de nomination d'ACMO, vous devez utiliser le vocable "ACMO"

Lettre de cadrage
Décision de nomination à la fonction d'Assistant de Prévention

N° BO du CNRS : DEC151564DR14

Madame Malika BENTOUR, TCE (agent CNRS)

Le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret 2011-774 du 28 juin 2011 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique prévoit, en son article 4, la nomination d'Assistants de prévention constituant un réseau de proximité en matière de prévention, sur le terrain.

Article 1 - Nomination et positionnement

Vous avez bien voulu accepter la fonction d'assistant de prévention et vous êtes nommée à compter du 1^{er} juin 2015.

Conformément aux dispositions de l'article précité, vous exercez cette fonction sous la responsabilité de Monsieur Clément SIRE, Directeur de l'UMR 5152 - LPT, et de ce fait, recevrez des directives de sa part et devrez lui rendre compte de votre action.

Je vous rappelle que cette dernière doit être essentiellement axée sur le conseil et l'assistance.

Pour officialiser votre mission, ce document fait également office de décision portant nomination pour la durée du mandat du directeur d'unité ou pour une durée de 5 ans en dehors des laboratoires de recherche. La reconduction de la mission est possible mais pas par tacite reconduction.

Une mise à jour de votre fiche de poste doit être opérée.

Chaque année, le responsable et l'assistant de prévention effectueront un bilan des missions et définiront ensemble les objectifs de l'année qui suit. Cette action devra notamment s'appuyer sur l'état d'avancement de l'évaluation des risques professionnels et de son programme d'actions.

Il peut être mis fin à cette mission à la demande de l'une ou l'autre partie. Une décision actera cette fin de fonction.

Article 2 - Champ de compétence

Dans le cadre des dispositions prévues à l'article 4-1 du décret du 28 mai 1982 précité, votre mission d'assistant de prévention a pour objet principal d'assister et de conseiller le chef de service dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité du travail.

Vos missions s'articulent autour de :

- La mise en place d'une politique de prévention des risques et la mise en œuvre de la politique définie par l'hébergeur ;
- l'animation et la sensibilisation de l'ensemble du personnel des unités ou services relevant de votre compétence ;
- la prévention des dangers susceptibles de compromettre la santé et la sécurité des agents, dans le cadre des actions de prévention arrêtées par le chef de service ;
- l'amélioration des méthodes et du milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents ;
- l'intégration de la sécurité dans la conception des nouvelles manipulations et installations ;
- l'approfondissement, dans les services, de la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre ;
- la bonne tenue des registres de santé et de sécurité au travail dans les services relevant de votre compétence.

De plus, vous pourrez être amenée à participer aux travaux du CHSCT de l'UPS si l'ordre du jour le nécessite.

Il vous appartient de contribuer à la bonne connaissance des règles d'hygiène et de sécurité par les personnels et à leur bonne application.

Vous proposerez des mesures pratiques et opérationnelles propres à améliorer la prévention des risques professionnels en vous appuyant sur les rapports des inspecteurs sécurité et santé au travail du MESR, des ingénieurs prévention sécurité, des médecins de prévention et sur l'évaluation des risques professionnels (décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001).

Vous contribuerez à l'analyse des causes des accidents de service et de travail et participerez, avec les autres acteurs de prévention, à la sensibilisation et à la formation des personnels.

En matière d'évaluation des risques, telle que prévue par le décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001, il est rappelé que cette action est prioritaire. L'évaluation des risques professionnels et son programme d'actions, une fois réalisés doivent être mis à jour annuellement, en collaboration avec le chef de service ou directeur d'unité. Les personnels des unités ou services relevant de votre compétence doivent être associés.

Article 3 - Formation

Conformément à l'article 4-2 du décret précité, vous bénéficiez d'une formation initiale obligatoire (**réalisée les 28, 29, 30 avril 2015 et les 5, 6 et 7 mai 2015**) préalable à votre prise de fonction. Par ailleurs, des sessions de formation continue vous seront dispensées ; vous êtes tenue d'y participer.

Article 4 - Périmètre d'action

Vous exercez votre fonction d'assistant de prévention et avez une compétence sur (Préciser le périmètre de la fonction : nom du service/ de l'équipe / du bâtiment / de l'étage / voir du domaine pris en charge)

Article 5 - Liens fonctionnels

Tout en restant sous l'autorité directe de votre chef de service, vous informez les ingénieurs prévention sécurité des actions réalisées et exercez notamment une première analyse des risques encourus par les agents.

Votre action ne peut se concevoir sans un travail de partenariat étroit avec les ingénieurs prévention sécurité, le médecin de prévention et l'inspecteur santé et sécurité au travail qui sont vos interlocuteurs directs pour tout conseil et appui technique.

Vous exercerez vos fonctions en relation avec les autres acteurs concourant à l'amélioration des conditions de travail des agents comme les services des ressources humaines, les services immobiliers, de manière à mobiliser l'ensemble des intervenants chaque fois que nécessaire.

Article 6 - Moyens

Pour l'exercice de cette mission vous disposerez de 20 % de votre temps de travail.

Les moyens nécessaires à l'exercice de cette mission vous seront attribués (documentation, abonnements, équipements bureautiques,...).

Article 7 – Loi informatique et libertés

L'assistant de prévention est informé que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à tenir à jour un annuaire des assistants de prévention. Les destinataires des données sont les usagers de l'UPS et du CNRS (personnels toutes tutelles et étudiants).

Vous êtes également informé de la création d'une liste de diffusion mails gérée par les services prévention et sécurité, dont l'objectif est de vous faire circuler de l'information.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à amandine.aspe@adm.ups-tlse.fr.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Article 8

Pour l'université, la Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

Pour le CNRS, cette décision sera publiée dans son *Bulletin Officiel*.

A Toulouse, le 7 juillet 2015

L'Assistant de Prévention		Le Directeur d'Unité	
Le Président de l'Université	Le Délégué Régional du CNRS		

Lettre de cadrage
Décision de nomination à la fonction d'Assistant de Prévention

N° BO du CNRS : DEC161958DR14

Monsieur Benoît TUDOUX, IE2 (agent CNRS)

Le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret 2011-774 du 28 juin 2011 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique prévoit, en son article 4, la nomination d'Assistants de prévention constituant un réseau de proximité en matière de prévention, sur le terrain.

Article 1 - Nomination et positionnement

Vous avez bien voulu accepter la fonction d'assistant de prévention et vous êtes nommé à compter du 1^{er} mai 2016.

Conformément aux dispositions de l'article précité, vous exercez cette fonction sous la responsabilité de Monsieur Olivier PLIEZ, Directeur de l'UMR 5193 - LISST, et de ce fait, recevrez des directives de sa part et devrez lui rendre compte de votre action.

Je vous rappelle que cette dernière doit être essentiellement axée sur le conseil et l'assistance.

Pour officialiser votre mission, ce document fait également office de décision portant nomination pour la durée du mandat du directeur d'unité ou pour une durée de 5 ans en dehors des laboratoires de recherche. La reconduction de la mission est possible mais pas par tacite reconduction.

Une mise à jour de votre fiche de poste doit être opérée.

Chaque année, le responsable et l'assistant de prévention effectueront un bilan des missions et définiront ensemble les objectifs de l'année qui suit. Cette action devra notamment s'appuyer sur l'état d'avancement de l'évaluation des risques professionnels et de son programme d'actions.

Il peut être mis fin à cette mission à la demande de l'une ou l'autre partie. Une décision actera cette fin de fonction.

Article 2 - Champ de compétence

Dans le cadre des dispositions prévues à l'article 4-1 du décret du 28 mai 1982 précité, votre mission d'assistant de prévention a pour objet principal d'assister et de conseiller le chef de service dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité du travail.

Vos missions s'articulent autour de :

- La mise en place d'une politique de prévention des risques et la mise en œuvre de la politique définie par l'hébergeur ;
- l'animation et la sensibilisation de l'ensemble du personnel des unités ou services relevant de votre compétence ;
- la prévention des dangers susceptibles de compromettre la santé et la sécurité des agents, dans le cadre des actions de prévention arrêtées par le chef de service ;
- l'amélioration des méthodes et du milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents ;
- l'intégration de la sécurité dans la conception des nouvelles manipulations et installations ;
- l'approfondissement, dans les services, de la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre ;
- la bonne tenue des registres de santé et de sécurité au travail dans les services relevant de votre compétence.

De plus, vous pourrez être amené à participer aux travaux du CHSCT de l'UPS si l'ordre du jour le nécessite.

Il vous appartient de contribuer à la bonne connaissance des règles d'hygiène et de sécurité par les personnels et à leur bonne application.

Vous proposerez des mesures pratiques et opérationnelles propres à améliorer la prévention des risques professionnels en vous appuyant sur les rapports des inspecteurs sécurité et santé au travail du MESR, des ingénieurs prévention sécurité, des médecins de prévention et sur l'évaluation des risques professionnels (décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001).

Vous contribuerez à l'analyse des causes des accidents de service et de travail et participerez, avec les autres acteurs de prévention, à la sensibilisation et à la formation des personnels.

En matière d'évaluation des risques, telle que prévue par le décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001, il est rappelé que cette action est prioritaire. L'évaluation des risques professionnels et son programme d'actions, une fois réalisés doivent être mis à jour annuellement, en collaboration avec le chef de service ou directeur d'unité. Les personnels des unités ou services relevant de votre compétence doivent être associés.

Article 3 - Formation

Conformément à l'article 4-2 du décret précité, vous bénéficiez d'une formation initiale obligatoire (**réalisée les 5, 6, 7 avril 2016 et les 11, 12 et 13 avril 2016**) préalable à votre prise de fonction. Par ailleurs, des sessions de formation continue vous seront dispensées ; vous êtes tenu d'y participer.

Article 4 - Périmètre d'action

Vous exercez votre fonction d'assistant de prévention et avez une compétence sur (Préciser le périmètre de la fonction : nom du service/ de l'équipe / du bâtiment / de l'étage / voir du domaine pris en charge)

Article 5 - Liens fonctionnels

Tout en restant sous l'autorité directe de votre chef de service, vous informez les ingénieurs prévention sécurité des actions réalisées et exercez notamment une première analyse des risques encourus par les agents.

Votre action ne peut se concevoir sans un travail de partenariat étroit avec les ingénieurs prévention sécurité, le médecin de prévention et l'inspecteur santé et sécurité au travail qui sont vos interlocuteurs directs pour tout conseil et appui technique.

Vous exercerez vos fonctions en relation avec les autres acteurs concourant à l'amélioration des conditions de travail des agents comme les services des ressources humaines, les services immobiliers, de manière à mobiliser l'ensemble des intervenants chaque fois que nécessaire.

Article 6 - Moyens

Pour l'exercice de cette mission vous disposerez de 20 % de votre temps de travail.

Les moyens nécessaires à l'exercice de cette mission vous seront attribués (documentation, abonnements, équipements bureautiques,...).

Article 7 – Loi informatique et libertés

L'assistant de prévention est informé que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à tenir à jour un annuaire des assistants de prévention. Les destinataires des données sont les usagers de l'UPS et du CNRS (personnels toutes tutelles et étudiants).

Vous êtes également informé de la création d'une liste de diffusion mails gérée par les services prévention et sécurité, dont l'objectif est de vous faire circuler de l'information. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à bberanger-bouillet@adm.ups-tlse.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Article 8

Pour l'université, la Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

Pour le CNRS, cette décision sera publiée dans son *Bulletin Officiel*.

A Toulouse, le 19 juillet 2016

L'Assistant de Prévention		Le Directeur d'Unité	
Le Président de l'Université	Le Délégué Régional du CNRS		

Lettre de cadrage
Décision de nomination à la fonction d'Assistant de Prévention

N° BO du CNRS : DEC162455DR14

Madame Isabelle GOIFFON, AI (agent CNRS)

Le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret 2011-774 du 28 juin 2011 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique prévoit, en son article 4, la nomination d'Assistants de prévention constituant un réseau de proximité en matière de prévention, sur le terrain.

Article 1 - Nomination et positionnement

Vous avez bien voulu accepter la fonction d'assistant de prévention et vous êtes nommée à compter du 1^{er} octobre 2016.

Conformément aux dispositions de l'article précité, vous exercez cette fonction sous la responsabilité de Monsieur Pierre-Emmanuelle GLEIZE, Directeur de l'UMR 5099 - LBME, et de ce fait, recevrez des directives de sa part et devrez lui rendre compte de votre action.

Je vous rappelle que cette dernière doit être essentiellement axée sur le conseil et l'assistance.

Pour officialiser votre mission, ce document fait également office de décision portant nomination pour la durée du mandat du directeur d'unité ou pour une durée de 5 ans en dehors des laboratoires de recherche. La reconduction de la mission est possible mais pas par tacite reconduction.

Une mise à jour de votre fiche de poste doit être opérée.

Chaque année, le responsable et l'assistant de prévention effectueront un bilan des missions et définiront ensemble les objectifs de l'année qui suit. Cette action devra notamment s'appuyer sur l'état d'avancement de l'évaluation des risques professionnels et de son programme d'actions.

Il peut être mis fin à cette mission à la demande de l'une ou l'autre partie. Une décision actera cette fin de fonction.

Article 2 - Champ de compétence

Dans le cadre des dispositions prévues à l'article 4-1 du décret du 28 mai 1982 précité, votre mission d'assistant de prévention a pour objet principal d'assister et de conseiller le chef de service dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité du travail.

Vos missions s'articulent autour de :

- La mise en place d'une politique de prévention des risques et la mise en œuvre de la politique définie par l'hébergeur ;
- l'animation et la sensibilisation de l'ensemble du personnel des unités ou services relevant de votre compétence ;
- la prévention des dangers susceptibles de compromettre la santé et la sécurité des agents, dans le cadre des actions de prévention arrêtées par le chef de service ;
- l'amélioration des méthodes et du milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents ;
- l'intégration de la sécurité dans la conception des nouvelles manipulations et installations ;
- l'approfondissement, dans les services, de la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre ;
- la bonne tenue des registres de santé et de sécurité au travail dans les services relevant de votre compétence.

De plus, vous pourrez être amenée à participer aux travaux du CHSCT de l'UPS si l'ordre du jour le nécessite.

Il vous appartient de contribuer à la bonne connaissance des règles d'hygiène et de sécurité par les personnels et à leur bonne application.

Vous proposerez des mesures pratiques et opérationnelles propres à améliorer la prévention des risques professionnels en vous appuyant sur les rapports des inspecteurs sécurité et santé au travail du MESR, des ingénieurs prévention sécurité, des médecins de prévention et sur l'évaluation des risques professionnels (décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001).

Vous contribuerez à l'analyse des causes des accidents de service et de travail et participerez, avec les autres acteurs de prévention, à la sensibilisation et à la formation des personnels.

En matière d'évaluation des risques, telle que prévue par le décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001, il est rappelé que cette action est prioritaire. L'évaluation des risques professionnels et son programme d'actions, une fois réalisés doivent être mis à jour annuellement, en collaboration avec le chef de service ou directeur d'unité. Les personnels des unités ou services relevant de votre compétence doivent être associés.

Article 3 - Formation

Conformément à l'article 4-2 du décret précité, vous bénéficiez d'une formation initiale obligatoire (**réalisée les 20, 21 et 22 juin 2016 et les 26 et 27 septembre 2016**) préalable à votre prise de fonction. Par ailleurs, des sessions de formation continue vous seront dispensées ; vous êtes tenue d'y participer.

Article 4 - Périmètre d'action

Vous exercez votre fonction d'assistant de prévention et avez une compétence sur (Préciser le périmètre de la fonction : nom du service/ de l'équipe / du bâtiment / de l'étage / voir du domaine pris en charge)

Article 5 - Liens fonctionnels

Tout en restant sous l'autorité directe de votre chef de service, vous informez les ingénieurs prévention sécurité des actions réalisées et exercez notamment une première analyse des risques encourus par les agents.

Votre action ne peut se concevoir sans un travail de partenariat étroit avec les ingénieurs prévention sécurité, le médecin de prévention et l'inspecteur santé et sécurité au travail qui sont vos interlocuteurs directs pour tout conseil et appui technique.

Vous exercerez vos fonctions en relation avec les autres acteurs concourant à l'amélioration des conditions de travail des agents comme les services des ressources humaines, les services immobiliers, de manière à mobiliser l'ensemble des intervenants chaque fois que nécessaire.

Article 6 - Moyens

Pour l'exercice de cette mission vous disposerez de 20 % de votre temps de travail.

Les moyens nécessaires à l'exercice de cette mission vous seront attribués (documentation, abonnements, équipements bureautiques,...).

Article 7 – Loi informatique et libertés

L'assistant de prévention est informé que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à tenir à jour un annuaire des assistants de prévention. Les destinataires des données sont les usagers de l'UPS et du CNRS (personnels toutes tutelles et étudiants).

Vous êtes également informée de la création d'une liste de diffusion mails gérée par les services prévention et sécurité, dont l'objectif est de vous faire circuler de l'information.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à bberanger-bouillet@adm.ups-tlse.fr.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Article 8

Pour l'université, la Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée.

Pour le CNRS, cette décision sera publiée dans son *Bulletin Officiel*.

A Toulouse, le 21 octobre 2016

L'Assistant de Prévention		Le Directeur d'Unité	
Le Président de l'Université	Le Délégué Régional du CNRS		

DEC162634INC

Décision portant nomination de plein exercice de M. Jean-Marc Heintz aux fonctions de directeur adjoint de l'unité propre de recherche UPR9048 intitulée "Institut de chimie de la matière condensée de Bordeaux" ICMCB

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151301DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité propre de recherche intitulée « Institut de chimie de la matière condensée de Bordeaux » ICMCB et nommant M. Mario Maglione directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC161388INC du 13 juillet 2016 portant cessation de fonctions de M. Etienne Duguet et nomination de M. Jean-Marc Heintz aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité susvisée ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Jean-Marc Heintz, professeur des universités à l'institut polytechnique de Bordeaux, est nommé directeur adjoint de plein exercice de l'unité propre de recherche intitulée « Institut de chimie de la matière condensée de Bordeaux » ICMCB n° de code UPR9048 à compter du 2 novembre 2016 et jusqu'à la fin du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 décembre 2016

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la science
Anne Peyroche



DEC162300INP

Décision portant nomination de M. Fabio Pistolesi, directeur de l'UMR5798 intitulée Laboratoire Ondes et Matières d'Aquitaine, LOMA

**LE
PRESIDENT,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC162968INP du 04 janvier 2016 portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR5798 intitulée LOMA et nommant M. Jean-Pierre Delville en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire en date du 18 décembre 2015 ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité National de la Recherche Scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE

: Article

1^{er}

A compter du 1^{er} janvier 2017, Monsieur Fabio Pistolesi, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche UMR5798 jusqu'au terme du mandat de l'unité, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Delville, appelé à d'autres fonctions.

Article

2

La présente décision sera publiée au Bulletin

officiel du CNRS. Fait à Paris, le 14/12/16

Pour le président et par délégation
la directrice générale déléguée à la
science

Anne
Peyroche

DEC170087DR15

Décision portant nomination de M. Julien DANET aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5801 intitulée Laboratoire des Composites Thermostructuraux (LCTS)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 nommant M. Gérard-Louis VIGNOLES, directeur de l'UMR 5801 intitulée Laboratoire des Composites Thermostructuraux (LCTS) ;

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur industrie-recherche option *sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules* délivré à M. Julien DANET le 30 septembre 2016 par la Société de Radioprotection PROGRAY ;

Vu l'avis du comité, du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Julien DANET, ingénieur de recherche, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 30 septembre 2016.

Article 2 : Missions¹

¹ [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]



M. Julien DANET exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Julien DANET sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 14 octobre 2016

Le directeur d'unité
Gérard-Louis VIGNOLES

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Gaëlle BUJAN

Visa du directeur général des services de l'Université de
Bordeaux
Eric DUTIL

Visa du directeur du CEA

Visa du directeur de SAFRAN CERAMICS

DEC162301INP

Décision portant nomination de M. Hamid Kellay, directeur adjoint de l'UMR5798 intitulée Laboratoire Ondes et Matière d'Aquitaine, LOMA

**LE
PRESIDENT,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC162968INP du 04 janvier 2016 portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR5798 intitulée LOMA et nommant M. Jean-Pierre Delville en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire en date du 18 décembre 2015 ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité National de la Recherche Scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE

: Article

1^{er}

A compter du 1^{er} janvier 2017, Monsieur Hamid Kellay, professeur des universités à l'Université de Bordeaux, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR5798 jusqu'au terme du mandat de l'unité, en remplacement de Monsieur Jean Oberle appelé à d'autres fonctions.

Article

2

La présente décision sera publiée au Bulletin

officiel du CNRS. Fait à Paris, le 14/12/16

Pour le président et par délégation
la directrice générale déléguée à la
science

Anne
Peyroche

DEC162734INC

Décision portant renouvellement de la nomination de Monsieur Daniel GRANDE aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° 121159INC du 18 avril 2012 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision n°133078INC du 12 décembre 2013 portant renouvellement de la nomination de Monsieur Daniel GRANDE en qualité de chargé de mission auprès du président pour l'institut de chimie ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Daniel GRANDE, chargé de recherche de 1^{ère} classe, est renouvelé dans ses fonctions de chargé de mission auprès du président pour l'institut de chimie pour la période **du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018**. Sa mission a pour objet d'assurer auprès d'un directeur adjoint scientifique le suivi des unités relevant de la thématique « polymère - matière molle ».

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Daniel GRANDE demeure affecté à l'institut de chimie et des matériaux Paris-Est (ICMPE) – UMR7182, 2 à 8 rue Henri Dunant – 94320 THIAIS CEDEX.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018, Monsieur Daniel GRANDE percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Paris-Villejuif.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

1 6 DEC. 2016



Le président
Alain Fuchs



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13

DEC162735INC

**Décision portant renouvellement de la nomination de Monsieur Bruno BUJOLI
aux fonctions de chargé de mission**

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 121159INC du 18 avril 2012 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision 133007INC du 12 décembre 2013 portant renouvellement de la nomination de Monsieur Bruno BUJOLI en qualité de chargé de mission auprès du président pour l'institut de chimie ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Bruno BUJOLI, directeur de recherche de 1^{ère} classe est renouvelé dans ses fonctions de chargé de mission auprès du président pour l'institut de chimie, **du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018**. Sa mission a pour objet d'assurer auprès d'un directeur adjoint scientifique le suivi des unités relevant de la thématique «chimie moléculaire aux interfaces ».

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Bruno BUJOLI demeure affecté à l'unité chimie et interdisciplinarité : synthèse, analyse, modélisation (CEISAM) – UMR6230 Université de Nantes, 2 rue de la Houssinière – BP 92208 – 44322 NANTES CEDEX 3

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

1 6 DEC. 2016



Le président
Alain Fuchs



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13

DEC162736INC

Décision portant renouvellement de la nomination de Monsieur Marius REGLIER aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° 121159INC du 18 avril 2012 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision n°133178INC du 12 décembre 2013 portant renouvellement de la nomination de Monsieur Marius REGLIER en qualité de chargé de mission auprès du président pour l'institut de chimie ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Marius REGLIER, Directeur de recherche de 1^{ère} classe, est renouvelé dans ses fonctions de chargé de mission auprès du président pour l'institut de chimie pour la période **du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018**. Sa mission a pour objet d'assurer auprès d'un directeur adjoint scientifique le suivi des unités relevant de la thématique « chimie biorganique et bioinorganique ».

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Marius REGLIER demeure affecté à l'Institut des Sciences Moléculaires de Marseille (ISM2) – UMR7313, Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3, Campus Saint Jérôme, Avenue Escadrille Normandie Niemen – BP 531 MARSEILLE CEDEX 20.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018, Monsieur Marius REGLIER percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Provence et Corse.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

1 6 DEC. 2016


Le président
Alain Fuchs



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13

DEC162733INC

**Décision portant renouvellement de la nomination de Monsieur Alain WALCARIUS
aux fonctions de chargé de mission**

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 121159INC du 18 avril 2012 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision 133100INC du 12 décembre 2013 portant renouvellement de la nomination de Monsieur Alain WALCARIUS en qualité de chargé de mission auprès du président pour l'institut de chimie ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Alain WALCARIUS, directeur de recherche de 1^{ère} classe est renouvelé dans ses fonctions de chargé de mission auprès du président pour l'institut de chimie, **du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018**. Sa mission a pour objet d'assurer auprès d'un directeur adjoint scientifique le suivi des unités relevant de la thématique «chimie analytique ».

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Alain WALCARIUS demeure affecté au Laboratoire de Chimie Physique et Microbiologie pour l'Environnement (L.C.P.M.E) UMR7564 – 405 rue de Vandoeuvre – 54600 VILLERS LES NANCY.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

16 DEC. 2016


Le président
Alain Fuchs



www.cnrs.fr

Campus Gérard Méglie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13

DEC162731INC

Décision portant renouvellement de la nomination de Madame Francine AGBOSSOU aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° 100001 DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision n° 133004INC du 12 décembre 2013 portant renouvellement de la nomination de Madame Francine AGBOSSOU en qualité de chargée de mission auprès du président pour l'institut de chimie ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Madame Francine AGBOSSOU, directrice de recherche 2^{ème} classe, est renouvelée dans ses fonctions de chargée de mission auprès du président pour l'institut de chimie pour la période **du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018**. Sa mission a pour objet d'assurer auprès d'un directeur adjoint scientifique le suivi des unités relevant de la thématique « catalyse et chimie moléculaire ».

Pour l'exercice de cette mission, Madame Francine AGBOSSOU demeure affectée à l'Unité de Catalyse et Chimie du Solide (UCCS) – UMR8181 Université Lille 1 - Sciences et technologies – Bâtiment C3 – 59655 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018, Madame Francine AGBOSSOU percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3


La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Nord - Pas de Calais et Picardie.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

1 6 DEC. 2016


Le président
Alain Fuchs



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13

DEC162738INC

Décision portant renouvellement de la nomination de Madame Marie-Pierre FONTAINE-AUPART aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° 121159INC du 18 avril 2012 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision n° 133045INC du 12 décembre 2013 portant renouvellement de la nomination de Madame Marie-Pierre FONTAINE-AUPART en qualité de chargée de mission auprès du président pour l'institut de chimie ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Madame Marie-Pierre FONTAINE-AUPART, directrice de recherche de 2^{ème} classe, est renouvelée dans ses fonctions de chargée de mission auprès du président pour l'institut de chimie, **du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018**. Sa mission a pour objet d'assurer le suivi et la mise en place de formations et colloques pour l'institut de chimie

Pour l'exercice de cette mission, Madame Marie-Pierre FONTAINE-AUPART demeure affectée à l'Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay (ISMO) – UMR8214.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018, Madame Marie-Pierre FONTAINE-AUPART percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile de France Sud.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

1 6 DEC. 2016

Le président
Alain Fuchs



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13

DEC162737INC

Décision portant renouvellement de la nomination de Madame Pascale MASSIANI aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° 121159INC du 18 avril 2012 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision n°133083INC du 12 décembre 2013 portant renouvellement de la nomination de Madame Pascale MASSIANI en qualité de chargée de mission auprès du président pour l'institut de chimie ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Madame Pascale MASSIANI, directrice de recherche 2^{ème} classe, est renouvelée dans ses fonctions de chargée de mission auprès du président pour l'institut de chimie pour la période **du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018**. Sa mission a pour objet de suivre les partenariats européens du CNRS dans le domaine de la chimie.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Pascale MASSIANI demeure affectée au « Laboratoire réactivité des surfaces » UMR7197 – Université Pierre et Marie Curie – site d'Ivry, « Le Raphaël » - 3 rue Galilée – 94200 IVRY SUR SEINE.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018, Madame Pascale MASSIANI percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3


La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Paris B.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

1 6 DEC. 2016



Le président
Alain Fuchs



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mège
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13

DEC162536INC

Décision portant cessation de fonctions de Jean-Marc Clacens et nomination par intérim de Marc Pera-Titus aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte internationale -UMI3464- intitulée "Eco-Efficient Products &Processes Laboratory (E2P2L)"

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision n°050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC151295DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte internationale n° 3464 intitulée " Eco-Efficient Products &Processes Laboratory (E2P2L)" et nommant M. Armin Liebens directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC163025INC du 15 février 2016 portant modification de la décision DEC151295DGDS du 18 décembre 2015 ;

Vu l'accord du partenaire ;

Sur proposition du directeur de l'institut de Chimie ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin aux fonctions de M. Jean-Marc Clacens, directeur adjoint de l'unité mixte internationale susvisée, appelé à d'autres fonctions à compter du 4 janvier 2016.

Il M. Marc Pera-Titus, chargé de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte internationale susvisée pour la période du 15 novembre 2016 au 14 mai 2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 décembre 2016

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la science
Anne Peyroche





www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 49 13

DEC162742INC

Décision portant renouvellement de la nomination de Monsieur Francis TEYSSANDIER aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° 121159INC du 18 avril 2012 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision n° 150720INC du 18 décembre 2015 portant nomination de Monsieur Francis TEYSSANDIER en qualité de chargé de mission auprès du président pour l'institut de chimie ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Francis TEYSSANDIER, Directeur de recherche de 1^{ère} classe est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut de chimie, **du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018**. Sa mission a pour objet d'assurer auprès d'un directeur adjoint scientifique le suivi des unités relevant de la thématique « matériaux, polymères, matière molle ».

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Francis TEYSSANDIER demeure affecté à l'unité « Laboratoire des Composites Thermostructuraux » - UMR5801/Université Bordeaux 1 Sciences et Technologies, 3 Allée de la Boétie - 33600 PESSAC

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

1 6 DEC. 2016



Le président
Alain Fuchs



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13

DEC162739INC

**Décision portant renouvellement de la nomination de Monsieur Michel LATROCHE
aux fonctions de chargé de mission**

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° 121159INC du 18 avril 2012 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision n° 152044INC du 29 octobre 2015 portant nomination de Monsieur Michel LATROCHE en qualité de chargé de mission auprès du président pour l'institut de chimie ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Michel LATROCHE, Directeur de recherche de 1^{ère} classe, est renouvelé dans ses fonctions de chargé de mission auprès du président pour l'Institut de chimie, du **1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018**. Sa mission a pour objet d'assurer l'interface entre l'Institut de chimie et l'alliance ANCRE (Alliance Nationale de Coordination de la Recherche pour l'Energie).

Pour l'exercice de cette mission, M. Michel LATROCHE demeure affecté à l'Institut de Chimie et des Matériaux (ICMPE) – 2 à 8 rue Henri Dunant – 94320 THIAIS.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

16 DEC. 2016



Le président
Alain Fuchs



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13

DEC162831INSMI

Décision portant nomination de M. Luigi Ambrosio aux fonctions de directeur, de l'Unité Mixte Internationale UMI3483 intitulée Laboratoire Fibonacci.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151295DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte internationale n° 3483 intitulée Laboratoire Fibonacci et nommant M. Stefano Marmi directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Sur proposition du directeur d'Institut concerné ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Luigi Ambrosio, professeur à l'Ecole Normale Supérieure de Pise, est nommé directeur de l'unité mixte internationale susvisée, à compter du 1^{er} janvier 2017, en remplacement de M. Stefano Marmi.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23 décembre 2016



délégation,
déléguée à la

Pour le président et par
la directrice générale
Science
Anne Peyroche

DEC162774IN2P3

Décision portant cessation de fonctions de M. Marek Lewitowicz et nomination de M. Navin Alahari aux fonctions de directeur de l'unité propre de recherche UPR3266 intitulée « Grand accélérateur national d'ions lourds » (GANIL)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151309DGDS en date du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité propre de recherche intitulée Grand accélérateur national d'ions lourds ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin aux fonctions de M. Marek Lewitowicz, directeur de l'unité propre de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter 1^{er} janvier 2017.

Il A compter de cette même date, M. Navin Alahari, directeur de recherche de 1^{ère} classe au CNRS, est nommé directeur de l'unité propre de recherche susvisée jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 03/01/17

science

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la

Anne Peyroche

Décision portant nomination par intérim de l'équipe de direction de l'unité mixte de recherche UMR7329 intitulée « GEOAZUR ».

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne PEYROCHE aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151309DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7329 intitulée « GEOAZUR » ;

Vu l'accord des tutelles ;

DECIDE :

Article 1^{er}

1.1 Sont nommées à la direction de l'unité respectivement aux fonctions de :

- Directeur par intérim : Monsieur Marc SOSSON, Directeur de Recherche au CNRS ;
- Directrice-adjointe par intérim : Madame Isabelle MANIGHETTI, Physicienne à l'Observatoire de la Côte d'Azur ;
- Directeur-adjoint par intérim : Monsieur Frédéric CAPPÀ, Professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis ;
- Directeur-adjoint par intérim : Monsieur Gilles MÉTRIS, Astronome à l'Observatoire de la Côte d'Azur.

1.2 Ces nominations par intérim prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2017 et jusqu'au 30 juin 2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 9 décembre 2016

Pour le président et par délégation,
La Directrice Générale Déléguée à la Science
Anne PEYROCHE

DEC162681INS2I

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Olivier Meste aux fonctions de directeur, et de M. Frédéric Mallet, aux fonctions de directeur adjoint, de l'unité mixte de recherche UMR7271 intitulée Laboratoire informatique, signaux systèmes de Sophia Antipolis

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC122743DSI en date du 5 janvier 2012 portant création de l'unité mixte de recherche n°7271 intitulée Laboratoire informatique, signaux systèmes de Sophia Antipolis et nommant M. Michel Riveill directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC151309DGDS en date du 18 décembre 2015 portant prolongation des structures opérationnelles de recherche ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Olivier Meste, professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, en remplacement de M. Michel Riveill, démissionnaire.

Article 2

M. Frédéric Mallet, professeur à l'Université Nice Sophia Antipolis, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche susvisée, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 14 décembre 2016

Pour le président et par délégation,
la directrice générale déléguée à
la science
Anne Peyroche

DEC162521INEE

Décision portant nomination de M. Joël Cuguen aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°10000DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC152228INEE du 10 novembre 2015 portant nomination de M. Joël Cuguen aux fonctions de chargé de mission ;

DECIDE :

Article 1^{er}

La décision DEC152228INEE du 10 novembre 2015 est modifiée comme suit

Article 2

M. Joël Cuguen, Professeur des universités de classe exceptionnelle est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut écologie et environnement, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018. Sa mission a pour objet de participer à la gestion des unités du portefeuille 7A relevant de la section 29. Il sera également en charge de l'animation et du suivi des activités scientifiques des unités concernées notamment dans le domaine de la génétique évolutive et de la génomique environnementale. Il participera aussi aux actions de l'Institut dans le domaine de la Biodiversité

Pour l'exercice de cette mission, M. Joël Cuguen demeure affecté à l'UMR8198 Evolution, Ecologie et Paléontologie (Evo-Eco-Paleo) – Université Sciences et Technologies de Lille – Bâtiment SN2 – 59655 Villeneuve d'Asq cedex

Article 3

Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018 M. Joël Cuguen, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 4

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d’Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation 18, Nord-Pas de Calais et Picardie.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC162218DAJ

Décision portant nomination de M. Guy Perrin aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut national des sciences de l'Univers (INSU)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Sur proposition de la directrice de l'Institut national des sciences de l'Univers (INSU) ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. – M. Guy Perrin, astronome, est nommé directeur adjoint scientifique de l'INSU, en charge du domaine Astronomie-Astrophysique, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 13 décembre 2016

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC162700DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Isabel LLANO, directrice de l'unité UMR8118 intitulée Laboratoire Physiologie Cérébrale, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

Vu la décision DEC162967DAJ du 4 janvier 2016 portant modification de la décision DEC151174DAJ du 15 juillet 2015 portant délégation de signature à Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8118, intitulée «Laboratoire Physiologie Cérébrale », dont la directrice est Madame Isabel LLANO ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Isabel LLANO, directrice de l'unité UMR8118, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Isabel LLANO, délégation de signature est donnée à Monsieur Thibault COLLIN, Professeur des universités 2^{ème} classe, et Madame Chantal RAPHAN, Secrétaire gestionnaire, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC152229DR01 du 14 octobre 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 5 décembre 2016

Le délégué régional
Patrick MOUINAUD



DEC162899DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Patricia KANNOUCHE, directrice de l'unité UMR8200 intitulée Stabilité génétique et oncogénèse, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

- Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;
- Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;
- Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;
- Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;
- Vu** la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;
- Vu** la décision DEC151174DAJ du 15 juillet 2016 modifiée par la décision DEC162967DAJ du 4 janvier 2016 portant délégation de signature à Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;
- Vu** la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR200, intitulée « Stabilité génétique et oncogénèse », dont la directrice est Madame Patricia KANNOUCHE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Patricia KANNOUCHE, directrice de l'unité UMR8200, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Patricia KANNOUCHE, délégation de signature est donnée à Monsieur Filippo ROSSELLI, Directeur de recherche, Madame Françoise ROYER, Assistant ingénieur, et Madame Christelle BOUCHOT, Technicien de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC150316DR03 du 26 janvier 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

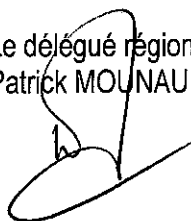
Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 2 janvier 2017

Le délégué régional
Patrick MOUNAUD



DEC162599DAJ

Décision portant modification de la décision DEC161039DAJ du 17 juin 2016 portant délégation de signature à Mme Véronique Debisschop, déléguée régionale pour la circonscription Paris B

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC161039DAJ du 17 juin 2016 modifiée, portant délégation de signature à Mme Véronique Debisschop, déléguée régionale pour la circonscription Paris B ;

Vu la décision DEC162598DAJ portant nomination de Mme Laurence Decker-Jugie aux fonctions d'adjointe par intérim à la déléguée régionale de la circonscription Paris B ;

Vu la décision DEC162588DR02 du 18 novembre 2016 portant nomination de Mme Julie Zittel aux fonctions de responsable du service Partenariat et Valorisation (SPV) de la délégation Paris B ;

DECIDE :

Art. 1er. – La décision DEC161039DAJ du 17 juin 2016 susvisée est modifiée comme suit :

- Aux articles 2 et 3, les termes « Mme Dominique Le Fur, adjointe par intérim à la déléguée régionale » sont supprimés et les termes « Mme Laurence Decker-Jugie, adjointe à la déléguée régionale » sont insérés.

- A l'article 3, les termes « Mme Julie Zittel, responsable par intérim du service partenariat et valorisation » sont supprimés et les termes « Mme Dominique Le Fur, responsable du service du personnel et des ressources humaines, et Mme Julie Zittel, responsable du service partenariat et valorisation » sont insérés.



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC162171DR02

Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7371 intitulée Laboratoire d'Imagerie Biomédicale

Le directeur d'unité,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité mixte de recherche n° 7371, intitulée Laboratoire d'Imagerie Biomédicale, dont le directeur est M. Pascal Laugier ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Quentin Grimal, Professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 26 aout 2016

Le directeur d'unité,

Pascal Laugier



DEC162191DR02

Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7193 intitulée Institut des Sciences de la Terre Paris

Le directeur d'unité,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DES161554INSU portant nomination de Sylvie Leroy de directrice par intérim de l'unité mixte de recherche 7193 ;



DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Loïc Labrousse, professeur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Loïc Labrousse, délégation est donnée à Sandrine Gay, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Sandrine Gay, délégation est donnée à Marie-José Queyroy, Technicien, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

¹ Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} septembre 2016

La directrice d'unité,

Sylvie Leroy



DEC162827DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité FRE3693 intitulée Unité de neuroscience, information et complexité

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142122DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité FRE3693, intitulée « Unité de neuroscience, information et complexité »

Vu la décision DEC162614INSB nommant Monsieur Daniel Ernesto SHULZ directeur de l'unité à compter du 14/12/2016 ;

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Aline GINOIS, assistante ingénieure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Aline GINOIS, délégation est donnée à Madame Irina KOPYSOVA, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 14 décembre 2016

Le directeur d'unité
Monsieur Daniel Ernesto SHULZ



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC162776DR04

Décision portant délégation de signature à *Monsieur Daniel Ernesto SHULZ*, directeur de l'unité *FRE3693* intitulée *Unité de neuroscience, information et complexité*, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC161059DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Bertrand MINAULT délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er septembre 2016 ;

Vu la décision DEC142122DGDS approuvant la création, à compter du 01/01/2015, de l'unité FRE3693, intitulée « Unité de neuroscience, information et complexité » ;

Vu la décision DEC162614INSB nommant Monsieur Daniel Ernesto SHULZ directeur de l'unité à compter du 14/12/2016 ;

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Daniel Ernesto SHULZ, directeur de l'unité FRE3693, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risque pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Daniel Ernesto SHULZ, délégation de signature est donnée à Madame Aline GINOIS, assistante ingénieure, et Madame Irina KOPYSOVA, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 14 décembre 2016

Le délégué régional
Bertrand MINAULT

DEC162336DR05

Décision portant délégation de signature à Mme Isabelle Reynier pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS2841 intitulée CNRS Images

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC121456DAJ du 22 juin 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UPS 2841, intitulée CNRS Images, dont la directrice est Mme Anne Brucy.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Isabelle Reynier, IE1C, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 27/09/2016

La directrice d'unité
Anne Brucy

DEC162535DR05

Décision portant délégation de signature à M. Philippe Savarin, directeur par intérim de l'unité UMR7244, intitulée Laboratoire de Chimie, Structures et Propriétés de Biomatériaux et d'Agents Thérapeutiques (CSPBAT), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7244, intitulée Laboratoire de Chimie, Structures et Propriétés de Biomatériaux et d'Agents Thérapeutiques,

Vu la décision DEC161252INC du 27 juillet 2016 portant nomination de M. Philippe Savarin aux fonctions de directeur par intérim de l'UMR7244, intitulée Laboratoire de Chimie, Structures et Propriétés de Biomatériaux et d'Agents Thérapeutiques;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Philippe Savarin, directeur de l'unité UMR7244, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Savarin, délégation de signature est donnée à M. Marc Lamy de la Chapelle, PU2, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC152493DR05 du 26 novembre 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend effet à compter du 1^{er} septembre 2016 et prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 11 novembre 2016

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Le délégué régional
Philippe Cavelier

Décision portant délégation de signature à Mme Anne Brucy, directrice de l'unité UPS2841 intitulée CNRS Images, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavellier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision n° DEC121456DAJ du 22 juin 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UPS 2841, intitulée CNRS Images, dont la directrice est Mme Anne Brucy.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Anne Brucy, directrice de l'unité UPS 2841, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne Brucy, délégation de signature est donnée à Mme Delphine Robuchon, TCS, pour un montant maximum de 15 000 € HT, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC143092DR05 du 8 décembre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon le 27 septembre 2016

Le délégué régional
Philippe Cavelier

DEC162773DR07

Décision portant délégation de signature à M. Claude GAUTIER, directeur par intérim de l'unité UMR5206 intitulée TRIANGLE : ACTION, DISCOURS, PENSEE POLITIQUE ET ECONOMIQUE, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant Frédéric Faure délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 15 janvier 2013 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5206, intitulée TRIANGLE : ACTION, DISCOURS, PENSEE POLITIQUE ET ECONOMIQUE, dont le directeur par intérim est M. Claude GAUTIER ;

Décide

Article 1er

Délégation est donnée à M. Claude GAUTIER, directeur par intérim de l'unité UMR5206, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- 1- les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 ¹ susvisée et dans la limite des crédits de l'unité ;
- 2- les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
- 3- les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude GAUTIER, délégation de signature est donnée à M. Pascal ALLAIS, Ingénieur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 3

La décision n° DEC150808DR07 du 2 mars 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS

Fait à Villeurbanne, le 1er décembre 2016

Le délégué régional
Frédéric Faure

¹ Soit jusqu'à 135 000 Euros HT, seuil en vigueur au 01/01/2016

DEC162854dr08

Décision portant délégation de signature consentie à M. Christophe HURLIN, directeur par intérim de l'unité UMR7322 intitulée « Laboratoire d'Economie d'Orléans » - LEO par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC150269DAJ du 05 février 2015 nommant M. Eric BUFFENOIR délégué régional pour la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes à compter du 09 février 2015 ;

Vu la décision DEC151309DGDS modifiée du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7322, intitulée « Laboratoire d'Economie d'Orléans » ;

Vu la décision DEC162075INSHS du 26 août 2016 portant nomination de M. Christophe HURLIN aux fonctions de directeur par intérim de l'unité UMR7322 intitulée « Laboratoire d'Economie d'Orléans » - LEO ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Christophe HURLIN, directeur de l'unité UMR7322, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe HURLIN, délégation de signature est donnée à M. Alexis DIRER, Professeur des universités, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe HURLIN, et de M. Alexis DIRER, délégation de signature est donnée à Mme Karine NAUDIN, Assistante-Ingénieure, pour les ROP, commandes et factures carte achat, les commandes et factures carte logée, les ordres de mission.

Article 4

La décision n° DEC162281dr08 du 20 septembre 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 20 décembre 2016

Le délégué régional
Eric BUFFENOIR

DEC162497DR12

Décision portant délégation de signature à M. Guy FAURE, directeur de l'unité UMR7306 intitulée Institut de recherches asiatiques, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC090098DAJ du 30 juillet 2009 nommant M. Younis HERMES délégué régional pour la circonscription Provence et Corse à compter du 01/01/2010;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7306, intitulée « Institut de recherches asiatiques », dont le directeur est Noel DUTRAIT ;

Vu la décision DEC162062INSHS du 10 octobre 2016 portant nomination de Guy FAURE en tant que directeur de l'unité UMR7306, intitulée « Institut de recherches asiatiques », à compter du 1^{er} août 2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Guy FAURE, directeur de l'unité UMR7306, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Guy FAURE** délégation de signature est donnée à M. Michel DOLINSKI, maître de conférences, directeur adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}, à compter du 1^{er} août 2016.

Article 3

La décision n° DEC161516DR12 du 27 juin 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 11 octobre 2016

Le délégué régional
Younis HERMES

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC162766DR13

Décision portant délégation de signature à M. Philippe JAUFFRET, directeur de l'unité UPS 3035 intitulée Unité de Gestion de la Chimiothèque Nationale, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC080154DAJ du 7 janvier 2009 nommant Mme Ghislaine GIBELLO déléguée régionale pour la circonscription Languedoc Roussillon à compter du 1^{er} février 2009 ;

Vu la décision DEC142131DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité UPS3035 intitulée, *Unité de Gestion de la Chimiothèque Nationale* dont le directeur est M. Philippe JAUFFRET ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Philippe JAUFFRET, directeur de l'unité UPS3035 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe JAUFFRET, délégation de signature est donnée à M. Kiet TRAN, IE2, et à Mme Valérie LE TOULLEC, TCS, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC150669DR13 du 1^{er} janvier 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} décembre 2016

La Déléguée Régionale



Ghislaine GIBELLO

ANNEXE 1

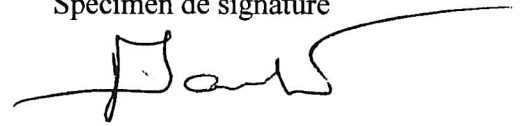
**DELEGATION DE SIGNATURE DU DELEGUE REGIONAL
AUX DIRECTEURS D'UNITES**

Directeur d'unité :

NOM :

JAUFFRET Philippe

Spécimen de signature



En cas d'empêchement

1) NOM :

Kiet TRAN

Spécimen de signature



GRADE : Ingénieur d'Etude de 2ème Classe (IE2)

2) NOM :

Valérie Le TOULLEC

Spécimen de signature



GRADE : Technicienne de Classe Supérieure (TCS)

DEC162654DR14

Décision portant délégation de signature à M. Pascal Marcher, à M. Jean-Baptiste Daban et à Mme Stéphanie Bruel pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMS831 intitulée Observatoire Midi-Pyrénées (OMP)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151298DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'UMS831, intitulée Observatoire Midi-Pyrénées, dont le directeur est M. Pierre Soler ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Pascal Marcher, APAE, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal Marcher, délégation est donnée à M. Jean-Baptiste Daban, IRHC, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal Marcher et de M. Jean-Baptiste Daban, délégation est donnée à Mme Stéphanie Bruel, TCS, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le

Le directeur d'unité

M. Pierre Soler

DEC162653DR14

Décision portant délégation de signature à M. Pierre Soler, directeur de l'UMS831 intitulée Observatoire Midi-Pyrénées (OMP), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142558DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Christophe Giraud délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC151298DGDS du 18 décembre 2015 portant approuvant le renouvellement de l'UMS831, intitulée Observatoire Midi-Pyrénées, dont le directeur est M. Pierre Soler ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Pierre Soler, directeur de l'UMS831, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre Soler, délégation de signature est donnée à M. Pascal Marcher, APAE, à M. Jean-Baptiste Daban, IRHC, et à Mme Stéphanie Bruel (TCS), aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC160328DR14 du 15 février 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 29 novembre 2016

Le délégué régional

M. Christophe Giraud

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC162677DR15

Décision portant délégation de signature à M. Jérôme France, directeur de l'UMR5607 intitulée Ausonius - Institut de recherche sur l'Antiquité et le Moyen-Age (IRAM), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de Mme Gaëlle Bujan aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Aquitaine à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5607, intitulée Ausonius - Institut de recherche sur l'Antiquité et le Moyen-Age (IRAM) dont le directeur est M. Jérôme France ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jérôme France, directeur de l'UMR5607, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jérôme France, directeur, délégation de signature est donnée à M. Olivier Devillers, directeur adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC143325DR15 du 20 décembre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} novembre 2016.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 1^{er} décembre 2016

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

La déléguée régionale
Gaëlle Bujan

DEC162680DR15

Décision portant délégation de signature à M. Olivier Devillers pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5607 intitulée Ausonius - Institut de recherche sur l'Antiquité et le Moyen-Age (IRAM)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5607, intitulée Ausonius - Institut de recherche sur l'Antiquité et le Moyen-Age (IRAM) dont le directeur est M. Jérôme France ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Oliver Devillers, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} novembre 2016.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Bordeaux, le 1^{er} décembre 2016

Le directeur d'unité

Jérôme Fran

DEC162699DR18

Décision portant délégation de signature à M. Eric LECLERC directeur de l'unité UMI2820, intitulée Laboratory for Integrated Micro Mechatronics Systems (LIMMS), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 portant nomination de Mme Françoise PAILLOUS aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas-de-Calais et Picardie à compter du 1er janvier 2011 ;

Vu la décision DEC151295DGDS du 18 Décembre 2015 portant renouvellement de l'unité UMI2820, intitulée **Laboratory for Integrated Micro Mechatronics Systems (LIMMS)**, dont le directeur est Eric LECLERC;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Eric LECLERC directeur de l'unité UMI2820, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Eric LECLERC, la délégation de signature est donnée à Mme Véronique LABBE, administratrice du LIMMS, site de Lille, au grade de : IE2, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lille, le 8 Décembre 2016

La déléguée régionale
Françoise PAILLOUS.

DEC162867DR18

Décision portant délégation de signature à M. Benoît FRESSE, directeur de l'unité UMR8524 intitulée Laboratoire Paul Painlevé (LPP) par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

LA DELEGUEE REGIONALE,

- Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;
- Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;
- Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;
- Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;
- Vu** la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 portant nomination de Mme Françoise PAILLOUS aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas-de-Calais et Picardie à compter du 1er janvier 2011 ;
- Vu** la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité UMR8524 intitulée Laboratoire Paul Painlevé (LPP), dont le directeur est Benoît FRESSE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Benoît FRESSE, directeur de l'unité UMR8524 intitulée Laboratoire Paul Painlevé (LPP), à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Benoît FRESSE, la délégation de signature est donnée à M. Emmanuel FRICAIN, Professeur à l'Université de Lille1, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC150476DR18 du 01/01/2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Lille, le : 22 Décembre 2016

La déléguée régionale
Françoise PAILLOUS.

DEC162304DR19

Décision donnant délégation de signature à Madame Sophie de Ruffray, Directrice par intérim de l'unité UMR6266 intitulée Identité et différenciation de l'espace, de l'environnement et des sociétés, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n°DEC130356 DAJ du 14 février 2013 nommant Monsieur Vincent GOUJON, Délégué régional de la circonscription Normandie ;

Vu la décision n°DEC122742DSI du 05 janvier 2012 renouvelant l'unité UMR 6266 intitulée «Identité et différenciation de l'espace, de l'environnement et des sociétés» dont le directeur est Monsieur Michel BUSSI ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n°DEC161931INSHS du 21 septembre 2016 portant nomination de Madame Sophie de Ruffray et de Monsieur Fabien Liénard aux fonctions de directrice et directeur adjoint par intérim de l'UMR6266 intitulée «Identité

et différenciation de l'espace, de l'environnement et des sociétés» ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Sophie de Ruffray, directrice par intérim de l'unité UMR6266, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sophie de Ruffray, délégation de signature est donnée à Fabien Liénard, maître de conférences, et Madame Sophie de Peindray d'Ambelle, Technicienne de classe exceptionnelle aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC131449DR19 du 18 avril 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à CAEN, le 22 septembre 2016

Le délégué régional
Vincent GOUJON

DEC162305DR19

Décision portant délégation de signature à Monsieur Fabien Liénard pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de UMR6266 intitulée Identité et différenciation de l'espace, de l'environnement et des sociétés

LA DIRECTRICE D'UNITE PAR INTERIM,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n°DEC122742DSI du 05 janvier 2012 renouvelant l'unité UMR 6266 intitulée «Identité et différenciation de l'espace, de l'environnement et des sociétés» dont le directeur est Monsieur Michel BUSSI ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n°DEC161931INSHS du 21 septembre 2016 portant nomination de Madame Sophie de Ruffray et de Monsieur Fabien Liénard aux fonctions de directrice et directeur adjoint par intérim de l'UMR6266 intitulée «Identité et différenciation de l'espace, de l'environnement et des sociétés» ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Fabien Liénard, directeur adjoint par intérim, à l'effet de signer au nom de la directrice par intérim de l'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Fabien Liénard, délégation est donnée à Madame Sophie de Peindray d'Ambelle, Technicienne de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Mont Saint Aignan, le 22 septembre 2016

La directrice d'unité par intérim
Sophie de Ruffray

DEC162778DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Benoît Debosque, délégué régional de la circonscription Côte d'Azur (DR 20) – SPL Sophia

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC160147DAJ du 20 avril 2016 portant nomination de M. Benoît Debosque aux fonctions de délégué régional de la circonscription Côte d'Azur, à compter du 1^{er} juillet 2016 ;

Vu le projet de traité d'adhésion à l'ordonnance d'expropriation du terrain cadastré AR48, rue Albert Einstein à Valbonne (Alpes-Maritimes) d'une surface de 99 centiares du CNRS à la société d'aménagement de construction et de gestion d'équipements Sophia (SPL Sophia) ;

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Benoît Debosque, délégué régional Côte d'Azur du CNRS, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le traité d'adhésion à l'ordonnance d'expropriation du terrain cadastré AR48, rue Albert Einstein à Valbonne (Alpes-Maritimes) d'une surface de 99 centiares du CNRS à la société d'aménagement de construction et de gestion d'équipements Sophia (SPL Sophia) ;

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16 décembre 2016

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC162089DR20

Décision portant délégation de signature à M. Philippe LE THUC pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR2451 intitulée Ondes

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 140017DGDS du 13/01/14 approuvant le renouvellement de l'unité GDR2451 intitulée Ondes, dont le directeur est Robert STARAJ ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Philippe LE THUC, maître de conférences, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 16/09/2016



Le directeur d'unité
Robert STARAJ

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC162087DR20

Décision donnant délégation de signature à M. Robert STARAJ, directeur de l'unité GDR2451 intitulée Ondes, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1^{er} juillet 2016 ;

Vu la décision n° 140017DGDS du 13/01/14 approuvant le renouvellement de l'unité GDR2451 intitulée Ondes, dont le directeur est Robert STARAJ ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Robert STARAJ, directeur de l'unité GDR2451, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Robert STARAJ, délégation de signature est donnée à M. Philippe LE THUC, maître de conférences aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 3

La décision n° 151339DR20 du 21/05/15 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 16/09/16

Le délégué régional
Benoît Debosque



DEC162694INS2I

Portant modification de la décision DEC142133DGDS du 18 décembre 2014 portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composantes exclusivement CNRS)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC142133DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement du groupement de recherche GDR3072 intitulé Robotique ;

Vu la décision DEC162552INS2I en date du 25 novembre 2016 nommant M. Philippe Fraisse directeur par intérim du groupement de recherche ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A l'article 2 de la décision DEC142133DGDS en date du 18 décembre 2014 susvisée, les dispositions relatives au GDR3072 intitulé Robotique sont modifiées, à compter du 1^{er} janvier 2017, comme suit :

Remplacer : Délégation Nord-Pas de Calais et Picardie

Par : Délégation Languedoc Roussillon

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 16 décembre 2016

Le Président
Alain Fuchs

DEC162534INSIS

Décision portant prolongation de l'unité mixte internationale UMR3218 intitulée « Joint Robotics Laboratory (JRL) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC123021INSIS du 10 décembre 2012 portant renouvellement de l'UMI n°3218 intitulée « Joint Robotics Laboratory (JRL) » ;

Vu l'accord du partenaire National Institute of Advanced Industrial Science and Technology (AIST) ;

Sur proposition du directeur de l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Prolongation

Est prolongée pour une durée de 1 mois à compter du 1^{er} décembre 2016, l'unité mixte internationale intitulée « Joint Robotics Laboratory (JRL) »:

Etablissement partenaire : National Institute of Advanced Industrial Science and Technology (AIST)

Instituts : INSIS

Délégation : Paris Michel Ange – DR16

Section d'évaluation : 7

Article 2 : Direction

M. Abderrahmane Kheddar, directeur de recherche de 1^{ère} classe au CNRS, est maintenu dans ses fonctions de directeur de cette unité mixte internationale pour la durée fixée à l'article 1^{er}.

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12 décembre 2016

Le président
Alain Fuchs



DEC161219DGDS

Décision portant création et renouvellement des formations de recherche en évolution

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des formations, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Décide :

Art. 1. - Sont créées à compter du 1er janvier 2017 les formations de recherche en évolution suivantes, sous réserve de la conclusion des conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Normandie

FRE n° 2001

Intitulé : Imagerie et stratégies thérapeutiques des pathologies cérébrales et tumorales

Responsable : Mme Myriam BERNAUDIN, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES

Section : 28

Durée : 2 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Délégation Centre Est

FRE n° 2005

Intitulé : Laboratoire d'Electronique, d'Informatique et d'Image (LE2I)

Responsable : M. Dominique GINHAC, professeur

Responsable adjoint : M. David FOFI, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARTS ET METIERS, UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Sections : 7, 6

Durée : 1 an

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

FRE n° 2004

Intitulé : CENTRE DE RECHERCHES HISTORIQUES DE L'OUEST (CERHIO)

Responsable : M. Yves DENECHERE, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE RENNES 2, UNIVERSITE DU MAINE, UNIVERSITE DE BRETAGNE-SUD, UNIVERSITE D'ANGERS

Sections : 33, 32

Durée : 1 an

Délégation Centre Est

FRE n° 2003

Intitulé : CENTRE DE RECHERCHE SUR LE DROIT DES MARCHES ET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX (CREDIMI)

Responsable : Mme Laurence RAVILLON, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Section : 36

Durée : 2 ans

Délégation Paris B

FRE n° 2009

Intitulé : Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS)

Responsable : Mme Alexandra POLI, chargé de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

Sections : 36, 40

Durée : 2 ans

Délégation Provence et Corse

FRE n° 2006

Intitulé : Perception, Représentations, Image, Son, Musique (PRISM)

Responsable : M. Richard KRONLAND-MARTINET, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Section : 35

Durée : 1 an

Délégation Rhône Auvergne

FRE n° 2002

Intitulé : Laboratoire d'anthropologie des enjeux contemporains (LADEC)

Responsable : M. Dejean DIMITRIJEVIC, professeur

Responsable adjointe : Mme Emilia SANABRIA, maître de conférences

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE LUMIERE LYON 2, ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

Section : 38

Durée : 2 ans

Art. 2. - Sont renouvelées à compter du 1er janvier 2017 les formations de recherche en évolution suivantes, sous réserve de la conclusion de l'avenant aux conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Paris-Villejuif-01

FRE n° 3593

Intitulé : Sciences, Normes, Décision (SND)

Responsable : Mme Anouk BARBEROUSSE, professeur

Responsable adjoint : M. Igor DOUVEN, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS-SORBONNE

Sections : 35, 36

Durée : 1 an

Institut de rattachement : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Délégation Paris B

FRE n° 3684

Intitulé : Laboratoire de statistique théorique et appliquée (LSTA)

Responsable : M. Gérard BIAU, Professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE

Section : 41

Durée : 1 an

Art. 3. - Le mandat des responsables, de la responsable adjointe, des responsables adjoints mentionnés aux articles 1, 2 prend effet au 1er janvier 2017 pour la durée de la formation de recherche en évolution.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 16 décembre 2016

Le Président
Alain FUCHS



DEC161220DGDS

Décision portant renouvellement des formations de recherche en évolution du CNRS

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des formations, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Décide :

Art. 1. - Est renouvelée à compter du 1er janvier 2017 la formation de recherche en évolution suivante :

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Ile-de-France Sud

FRE n° 3693

Intitulé : Unité de Neurosciences, Information et Complexité (UNIC)

Responsable : M. Daniel Ernesto SHULZ, directeur de recherche

Sections : 26, 25, 51

Durée : 1 an

Art. 2. - Le mandat du responsable nommé à l'article 1 prend effet au 1er janvier 2017 pour la durée de la formation de recherche en évolution.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 16 décembre 2016

Le Président
Alain FUCHS



DEC161221DGDS

Décision portant création et renouvellement des unités mixtes internationales

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Décide :

Art. 1. - Sont créées à compter du 1er janvier 2017 les unités mixtes internationales suivantes, sous réserve de la conclusion des conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Paris Michel-Ange

UMI n° 2002

Intitulé : Building Blocks for FUTURE Electronics Laboratory (2B-FUEL)

Directeur : M. Andre-Jean ATTIAS, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : EWA WOMANS UNIVERSITY, YONSEI UNIVERSITY

Sections : 11, 13, 14, 12

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Délégation Paris Michel-Ange

UMI n° 2000

Intitulé : Indo-French REsearch LAB in Computer Science (RELAX)

Directeur : M. Madhavan MUKUND, professeur

Directeur adjoint : M. Pascal WEIL, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE CACHAN, CHENNAI MATHEMATICAL INSTITUTE, INSTITUTE OF MATHEMATICAL SCIENCES CHENNAI

Institut secondaire : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Sections : 6, 41

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Délégation Paris Michel-Ange

UMI n° 2001

Intitulé : Laboratoire Solomon Lefschetz (LaSol)

Directeur : M. José SEADE, professeur

Directeur adjoint : M. Hamish SHORT, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSIDAD NACIONAL AUTONOMA DE MEXICO

Section : 41

Durée : 5 ans

Art. 2. - Sont renouvelées à compter du 1er janvier 2017 les unités mixtes internationales suivantes, sous réserve de la conclusion de l'avenant aux conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Paris Michel-Ange

UMI n° 3254

Intitulé : Complex Assemblies of Soft Matter (COMPASS)

Directeur : M. Jean-Yves DELANNOY, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : RHODIA, UNIVERSITY OF PENNSYLVANIA

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Section : 11

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Paris Michel-Ange

UMI n° 2615

Intitulé : Interdisciplinary Scientific Center Poncelet (ISCP)

Directeur : M. Serguei NECHAEV, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE INDEPENDANTE DE MOSCOU, SKOLKOVO INSTITUTE OF SCIENCE AND TECHNOLOGY, INSTITUTE FOR INFORMATION TRANSMISSION PROBLEMS OF THE RUSSIAN ACADEMY OF SCIENCES, NATIONAL RESEARCH UNIVERSITY HIGHER SCHOOL OF ECONOMICS, STEKLOV MATHEMATICAL INSTITUTE OF RUSSIAN ACADEMY OF SCIENCES

Partenaires : UNIVERSITE D'ETAT DE MOSCOU LOMONOSOV, SAINT PETERSBURG STATE UNIVERSITY OF INFORMATION TECHNOLOGIES, MECHANICS AND OPTICS, RUSSIAN FOUNDATION FOR BASIC RESEARCH, SAINT PETERSBURG STATE UNIVERSITY

Institut secondaire : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Sections : 2, 41

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Paris Michel-Ange

UMI n° 3218

Intitulé : Joint Robotics Laboratory (JRL)

Directeur : M. Eiichi YOSHIDA, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Abderrahmane KHEDDAR, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : NATIONAL INSTITUTE OF ADVANCED INDUSTRIAL SCIENCE AND TECHNOLOGY - AIST

Institut secondaire : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Section : 7

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Paris Michel-Ange

UMI n° 3157

Intitulé : Interdisciplinary and Global Environmental Studies (iGLOBES)

Directeur : M. Franck POUPEAU, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE D'ARIZONA

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 39, 36

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Délégation Paris Michel-Ange

UMI n° 2924

Intitulé : IMPA (IMPA)

Directeur : M. Claudio LANDIM, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Marcello VIANA, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE MATHÉMATIQUES PURES ET APPLIQUÉES

Section : 41

Durée : 5 ans

Art. 3. - Le mandat des directeurs, des directeurs adjoints mentionnés aux articles 1, 2 prend effet au 1er janvier 2017 pour la durée de l'unité mixte internationale.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 16 décembre 2016

Le Président
Alain FUCHS



DEC161222DGDS

Décision portant création et renouvellement des fédérations de recherche

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de fédération de chacune des fédérations, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Décide :

Art. 1. - Sont créées à compter du 1er janvier 2017 les fédérations de recherche suivantes, sous réserve de la conclusion des conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Alpes

FR n° 2004

Intitulé : Fédération Française de Diffusion Neutronique (2FDN)

Directrice : Mme Virginie SIMONET, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Eric ELIOT, Chercheur du CEA

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Sections : 5, 3, 11

Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Alpes

FR n° 2001

Intitulé : Fédération de Recherche en Ecologie et Environnement (FREE-Alpes)

Directeur : M. Fabien ARNAUD, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC, UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE, INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE

Sections : 31, 29

Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Délégation Rhône Auvergne

FR n° 2000

Intitulé : Fédération Informatique de Lyon (FIL)

Directeur : M. David COEURJOLLY, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Tanguy RISSET, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE CENTRALE DE LYON, ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON, INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE LYON, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE, UNIVERSITE LUMIERE LYON 2

Sections : 6, 7

Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Centre Est

FR n° 2003

Intitulé : Ingénierie Mécanobiologie ostéo-articulaire (IMOA)

Directeur : M. Jean-François GANGHOFFER, professeur

Directeur adjoint : M. Daniel GEORGE, maître de conférences

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE LORRAINE

Section : 9

Durée : 1 an

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

FR n° 2002

Intitulé : Fédération de Recherche en Sciences Informatiques, Humaines et Sociales de Versailles St-Quentin (SIHS)

Directeur : M. Dominique BARTH, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Institut secondaire : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Sections : 39, 6

Durée : 3 ans

FR n° 2006

Intitulé : Fédération de Recherche pour les Sciences Sociales des Comportements Humains (S2CH)

Directeur : M. Jean-Christophe VERGNAUD, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE PANTHEON-SORBONNE, UNIVERSITE DE PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE

Section : 37

Durée : 2 ans

Délégation Languedoc Roussillon

FR n° 2005

Intitulé : Maison des Sciences de l'Homme "Les Sciences Unies pour un autre Développement" (MSH Sud)

Directeur : M. Frédéric ROUSSEAU, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : COMUE LANGUEDOC ROUSSILLON UNIVERSITES, UNIVERSITE DE NIMES, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CHIMIE DE MONTPELLIER, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MONTPELLIER, UNIVERSITE PAUL VALERY MONTPELLIER, UNIVERSITE DE MONTPELLIER, CENTRE INTERNATIONAL D ETUDES SUPERIEURES EN SCIENCES AGRONOMIQUES, CENTRE DE COOPERATION INTERNATIONALE EN RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT, INSTITUT AGRONOMIQUE MEDITERRANEEN DE MONTPELLIER, INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 37, 36, 39, 40, 31

Durée : 3 ans

Art. 2. - Sont renouvelées à compter du 1er janvier 2017 les fédérations de recherche suivantes, sous réserve de la conclusion de l'avenant aux conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Normandie

FR n° 3038

Intitulé : INSTITUT NORMAND DE CHIMIE MOLÉCULAIRE, MÉDICINALE ET MACROMOLÉCULAIRE (INC3M)

Directrice : Mme Annie-Claude GAUMONT, professeur

Directeur adjoint : M. Xavier PANNECOUCKE, professeur

Directeur adjoint : M. Michel GRISEL, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'INGENIEURS DE CAEN, UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE, UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE, UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

Sections : 12, 16, 11

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Normandie

FR n° 3095

Intitulé : Institut de Recherche sur les Matériaux avancés (IRMA)

Directeur : M. Denis PELLOQUIN, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN, UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'INGENIEURS DE CAEN, UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 5, 3, 15

Durée : 5 ans

FR n° 3618

Intitulé : Fédération des accélérateurs pour les Etudes des Matériaux sous Irradiation (EMIR)

Directeur : M. Serge BOUFFARD, Chercheur du CEA

Directrice adjointe : Mme Marie France BARTHE, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Jean-Antoine SCARPACI, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, ECOLE POLYTECHNIQUE, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'INGENIEURS DE CAEN, UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE, UNIVERSITE D'ORLEANS, UNIVERSITE PARIS-SUD

Instituts secondaires : Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3), Institut de chimie (INC)

Sections : 5, 15

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Normandie

FR n° 3730

Intitulé : Sciences Appliquées à l'Environnement (SCALE)

Directrice : Mme Fabienne PETIT, professeur

Directrice adjointe : Mme Joëlle LERAY, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE, UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE

Institut secondaire : Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Section : 30

Durée : 5 ans

Délégation Rhône Auvergne

FR n° 3467

Intitulé : Fédération des recherches en environnement (FED)

Directeur : M. Gilles MAILHOT, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Jean-Louis JULIEN, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE, INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE, INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE EN ALIMENTATION SANTE ANIMALE SCIENCES AGRONOMIQUES ET DE L'ENVIRONNEMENT, BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES, ECOLE D'INGENIEURS SIGMA CLERMONT

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 30, 13

Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Délégation Normandie

FR n° 3638

Intitulé : Fédération Normande de Recherche en Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (NormaSTIC)

Directeur : M. Luc BRUN, professeur

Directeur adjoint : M. Stéphane CANU, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE, UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE, UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE, INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'INGENIEURS DE CAEN

Sections : 6, 7

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

FR n° 2488

Intitulé : Institut de recherche en sciences et techniques de la ville (IRSTV)

Directrice : Mme Béatrice BECHET, chargé de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE RENNES 2, INSTITUT DE RADIOPROTECTION ET DE SURETE NUCLEAIRE, INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES AGRONOMIQUES, AGROALIMENTAIRES, HORTICOLES ET DU PAYSAGE, CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS, BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES, UNIVERSITE DU MAINE, INSTITUT FRANCAIS DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DES TRANSPORTS, DE L AMENAGEMENT ET DES RESEAUX, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES, UNIVERSITE DE LA ROCHELLE, ECOLE CENTRALE DE NANTES, UNIVERSITE DE NANTES, CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT, INSTITUT MINES TELECOM

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Sections : 9, 10, 39

Durée : 5 ans

FR n° 3473

Intitulé : Institut Universitaire Mer et Littoral (IUML)

Directeur : M. Franck SCHOEFS, professeur

Directeur adjoint : M. Régis BARON, chargé de recherche

Directrice adjointe : Mme Odile DELFOUR, maître de conférences

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE MARITIME, UNIVERSITE DU MAINE, UNIVERSITE DE NANTES, INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER, UNIVERSITE D'ANGERS, UNIVERSITE DE BRETAGNE-SUD, ECOLE CENTRALE DE NANTES, ECOLE NATIONALE DE SECURITE ET D'ADMINISTRATION DE LA MER

Institut secondaire : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Sections : 10, 9, 37, 39

Durée : 5 ans

Délégation Centre Est

FR n° 3539

Intitulé : FCLAB (Fuel Cell LAB): Vers des Systèmes Pile à Combustible Efficients (FCLAB)

Directeur : M. Daniel HISSEL, professeur

Directeur adjoint : M. Abdesslem DJERDIR, maître de conférences

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE MECANIQUE ET DES MICROTECHNIQUES, INSTITUT FRANCAIS DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DES TRANSPORTS, DE L AMENAGEMENT ET DES RESEAUX, UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE, INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE LYON, ECOLE CENTRALE DE LYON, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD

Sections : 8, 7, 9

Durée : 5 ans

Délégation Normandie

FR n° 3519

Intitulé : Institut de Recherche Energie, Propulsion et Environnement (I-EPE)

Directrice par intérim : Mme Armelle CESSOU, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'INGENIEURS DE CAEN, INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN, UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE, UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE, COMUE NORMANDIE UNIVERSITE

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 10, 14

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

FR n° 2962

Intitulé : FEDERATION DE RECHERCHE MATHEMATIQUES DES PAYS DE LOIRE

Directeur : M. Frédéric HERAU, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE NANTES, UNIVERSITE DU MAINE, ECOLE CENTRALE DE NANTES, UNIVERSITE D'ANGERS

Section : 41

Durée : 5 ans

Délégation Normandie

FR n° 3335

Intitulé : Fédération de Recherche Normandie Mathématiques

Directeur : M. Bruno ANGLES, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE, UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE, UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE, INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

Section : 41

Durée : 5 ans

Délégation Rhône Auvergne

FR n° 3490

Intitulé : Fédération de Recherche en Mathématiques Rhône-Alpes-Auvergne

Directeur : M. Arnaud GUILLIN, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC, ECOLE CENTRALE DE LYON, GRENOBLE INP, INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE LYON, UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD, UNIVERSITE JEAN MONNET, UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

Section : 41

Durée : 4 ans

Art. 3. - Le mandat des directrices, des directeurs, des directrices adjointes, des directeurs adjoints mentionnés aux articles 1, 2 prend effet au 1er janvier 2017 pour la durée de la fédération de recherche.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 16 décembre 2016

Le Président
Alain FUCHS



DEC161224DGDS

Décision portant création et renouvellement des unités mixtes de service

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'il existe ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Décide :

Art. 1. - Sont créées à compter du 1er janvier 2017 les unités mixtes de service suivantes, sous réserve de la conclusion des conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Alsace

UMS n° 2003

Intitulé : UMS Institut Carnot MICA (MICA)

Directrice : Mme Cathie VIX, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE STRASBOURG, UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE, INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, INSTITUT FRANCO ALLEMAND DE RECHERCHES SAINT LOUIS, UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE, INDUSTRIE DE RECHERCHES DES PROCEDES ET DES APPLICATIONS LASER, CRITT MATERIAUX ALSACE, AERIAL, ASS DEVELOP METHODES TECH HOLOGRAPHIQUES, RITTIMO AGROENVIRONNEMENT, CENTRE RECHERCHE MECANIQUE APPLIQUEE TEXTILE, INSTITUT FRANCAIS TEXTILE & HABILLEMENT, HOPITAUX UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG, CENTRE REGIONAL D'INNOVATION ET DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE MATERIAUX ET TRAITEMENT DE SURFACE

Section : 15

Durée : 5 ans

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMS n° 2001

Intitulé : Plates-formes de Synthèse Caractérisation Analyse de la MATière (ScanMAT)

Directrice : Mme Maryline GUILLOUX-VIRY, professeur

Directeur adjoint : M. Nicolas LE YONDRE, ingénieur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE RENNES 1

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Section : 15

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Alpes

UMS n° 2002

Intitulé : Ecole de Physique des Houches

Directeur : M. Christophe SALOMON, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Philippe PEYLA, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, GRENOBLE INP

Sections : 2, 3, 4, 5, 11

Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Paris B

UMS n° 2006

Intitulé : Patrimoine Naturel (PATRINAT)

Directeur : M. Jean-Philippe SIBLET, professeur

Directeur adjoint : M. Laurent PONCET, professeur

Directeur adjoint : M. Julien TOUROULT, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Section : 29

Durée : 2 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMS n° 2007

Intitulé : Certificate agency for scientific code and data (CASCaD)

Directeur : M. Christophe PERIGNON, professeur

Directeur adjoint : M. Christophe HURLIN, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE PARIS, UNIVERSITE D'ORLEANS

Section : 37

Durée : 3 ans

Art. 2. - Sont renouvelées à compter du 1er janvier 2017 les unités mixtes de service suivantes, sous réserve de la conclusion de l'avenant aux conventions correspondantes :

Instituts de rattachement : Institut national de sciences de l'univers (INSU), Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMS n° 3343

Intitulé : Observatoire des Sciences de l'Univers de Rennes (OSUR)

Directeur : M. Gilles PINAY, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Erwan HALLOT, maître de conférences

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE RENNES 2, UNIVERSITE RENNES 1, INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES AGRONOMIQUES, AGROALIMENTAIRES, HORTICOLES ET DU PAYSAGE, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Instituts secondaires : Institut de physique (INP), Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Sections : 30, 18, 29, 31

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Normandie

UMS n° 3318

Intitulé : CNRT – Matériaux

Directeur : M. Antoine MAIGNAN, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Loïc LE PLUART, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'INGENIEURS DE CAEN, UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE, UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 15, 12, 10, 9

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMS n° 3387

Intitulé : Centre de Ressources biologiques Xénopes (CRB Xénopes)

Directeur : M. Christophe HELIGON, ingénieur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE RENNES 1

Sections : 22, 28

Durée : 5 ans

UMS n° 3480

Intitulé : Biologie Santé et Innovation Technologique (BIOSIT)

Directeur : M. Thierry GUILLAUMEUX, maître de conférences

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, UNIVERSITE RENNES 1

Sections : 22, 24

Durée : 5 ans

UMS n° 3556

Intitulé : Santé François Bonamy

Directrice : Mme Patricia LEMARCHAND, professeur des universités - praticien hospitalier

Directeur adjoint : M. Xavier SAULQUIN, maître de conférences

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE NANTES, INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NANTES

Section : 24

Durée : 5 ans

Délégation Normandie

UMS n° 3408

Intitulé : Unité support CYCERON

Directeur : M. Benoît HAELEWYN, ingénieur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

Sections : 26, 28

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMS n° 3722

Intitulé : AlgoSolis (AlgoSolis)

Directeur : M. Jérémy PRUVOST, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE NANTES

Section : 10

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMS n° 3554

Intitulé : Centre de Recherche Bretonne et Celtique - Documentation

Directeur : M. Ronan CALVEZ, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Section : 33

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMS n° 3113

Intitulé : Institut Universitaire Européen de la Mer (IUEM)

Directrice : Mme Anne Marie TREGUIER, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Frédéric JEAN, maître de conférences

Directrice adjointe : Mme Christine DAVID BEAUSIRE, physicien

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BRETAGNE-SUD, INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT, UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 19

Durée : 5 ans

UMS n° 3465

Intitulé : Flotte océanographique Française (FOF)

Directeur : M. Olivier LEFORT, ingénieur d'études

Directrice adjointe : Mme Catherine MOCQUARD, ingénieur d'études

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT POLAIRE FRANCAIS PAUL-EMILE VICTOR, INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER, INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT

Sections : 19, 17, 18

Durée : 5 ans

Délégation Midi-Pyrénées

UMS n° 2859

Intitulé : Service des avions français instrumentés pour la recherche en environnement (SAFIRE)

Directeur : M. Aurelien BOURDON, ingénieur de recherche

Directeur adjoint : M. Jean-Christophe CANONICI, ingénieur d'études

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES, METEO FRANCE

Section : 19

Durée : 4 ans

Art. 3. - Le mandat des directrices, des directeurs, des directrices adjointes, des directeurs adjoints mentionnés aux articles 1, 2 prend effet au 1er janvier 2017 pour la durée de l'unité mixte de service.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 16 décembre 2016

Le Président
Alain FUCHS



DEC161226DGDS

Décision portant création et renouvellement des unités de service et de recherche

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Décide :

Art. 1. - Sont créées à compter du 1er janvier 2017 les unités de service et de recherche suivantes, sous réserve de la conclusion des conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

USR n° 2000

Intitulé : Spectrométrie de Masse pour la Biologie (MSBio)

Directrice : Mme Julia CHAMOT-ROOKE, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT PASTEUR

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 16, 20

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Paris Michel-Ange

USR n° 2003

Intitulé : Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique (MSHP)

Directeur : M. Eric CONTE, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE LA POLYNESIE FRANCAISE, UNIVERSITE DU PACIFIQUE SUD

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 38, 31, 33, 34, 35

Durée : 5 ans

Art. 2. - Sont renouvelées à compter du 1er janvier 2017 les unités de service et de recherche suivantes, sous réserve de la conclusion de l'avenant aux conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Paris Michel-Ange

USR n° 3456

Intitulé : Laboratoire écologie, évolution, interactions des systèmes amazoniens (LEEISA)

Directrice : Mme Annaig LE GUEN, ingénieur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE LA GUYANE, INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER

Sections : 29, 30, 31

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

USR n° 3491

Intitulé : Maison des Sciences de l'Homme Ange-Guépin (MSH Ange-Guépin)

Directeur : M. Arnaud LECLERC, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE NANTES, UNIVERSITE DU MAINE, UNIVERSITE D'ANGERS

Sections : 36, 33, 40

Durée : 5 ans

USR n° 3549

Intitulé : Maison des sciences de l'homme en Bretagne (MSHB)

Directeur : M. Nicolas THELY, professeur

Directrice adjointe : Mme Immaculada FABREGAS, professeur

Directrice adjointe : Mme Françoise LE BORGNE-UGUEN, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE, UNIVERSITE RENNES 2, ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SANTE PUBLIQUE, UNIVERSITE DE BRETAGNE-SUD, UNIVERSITE RENNES 1, INSTITUT MINES TELECOM

Sections : 36, 39, 40

Durée : 5 ans

Délégation Centre Est

USR n° 3124

Intitulé : Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement Claude Nicolas Ledoux (MSH-E)

Directeur : M. Philippe BARRAL, professeur

Directeur adjoint : M. André DIDIERJEAN, Professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 31, 32, 39

Durée : 5 ans

USR n° 3516

Intitulé : Maison des Sciences de l'Homme de Dijon (MSHDijon)

Directeur par intérim : M. Francis AUBERT, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Section : 32

Durée : 5 ans

Délégation Normandie

USR n° 3486

Intitulé : Maison de la Recherche en Sciences Humaines (MRSH-Caen)

Directeur : M. Pascal BULEON, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Denis JACQUET, maître de conférences

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

Sections : 39, 32, 33

Durée : 5 ans

Délégation Paris Michel-Ange

USR n° 3133

Intitulé : CENTRE JEAN BERARD

Directrice : Mme Claude POUZADOUX, chargé de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE FRANCAISE DE ROME

Section : 32

Durée : 5 ans

USR n° 3134

Intitulé : Centre d'études Alexandrines (CEALEX)

Directrice : Mme Marie-Dominique NENNA, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT FRANCAIS D'ARCHEOLOGIE ORIENTALE

Sections : 32, 33

Durée : 5 ans

Délégation Rhône Auvergne

USR n° 3550

Intitulé : MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME DE CLERMONT FERRAND

Directeur : M. Jean-Philippe LUIS, professeur

Directeur adjoint : M. Michel STREITH, chargé de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Sections : 35, 38, 39

Durée : 4 ans

Art. 3. - Le mandat des directrices, des directeurs, des directrices adjointes, des directeurs adjoints mentionnés aux articles 1, 2 prend effet au 1er janvier 2017 pour la durée de l'unité de service et de recherche.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 16 décembre 2016

Le Président
Alain FUCHS



DEC161227DGDS

Décision portant création des unités de service et de recherche du CNRS

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Décide :

Art. 1. - Est créée à compter du 1er janvier 2017 l'unité de service et de recherche suivante :

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Paris-Villejuif-01

USR n° 2002

Intitulé : Centre international de recherche sur les esclavages et les post-esclavages (CIRES)

Directrice : Mme Myriam COTTIAS, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Elisabeth CUNIN, directeur de recherche

Section : 33

Durée : 2 ans

Art. 2. - Le mandat de la directrice, de la directrice adjointe nommées à l'article 1 prend effet au 1er janvier 2017 pour la durée de l'unité de service et de recherche.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 16 décembre 2016

Le Président
Alain FUCHS



DEC161228DGDS

Décision portant création des équipes de recherche labellisées

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Décide :

Art. 1. - Sont créées à compter du 1er janvier 2017 les équipes de recherche labellisées suivantes, sous réserve de la conclusion des conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

ERL n° 6001

Intitulé : ERL Centre de Cancérologie et d'Immunologie Nantes-Angers (ERL CCINA)

Directeur : M. Marc GREGOIRE, Directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE D'ANGERS, INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, UNIVERSITE DE NANTES

Sections : 27, 24

Durée : 5 ans

Délégation Centre Est

ERL n° 6003

Intitulé : Mécanismes et gestion des interactions plantes-microorganismes

Directeur : M. Daniel WIPF, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE,
UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 23

Durée : 5 ans

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

ERL n° 6002

Intitulé : Microbiologie fonctionnelle et moléculaire

Directrice : Mme Hilde DE REUSE, Chef de laboratoire de l'Institut Pasteur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT PASTEUR

Sections : 20, 27

Durée : 5 ans

Art. 2. - Le mandat de la directrice, des directeurs mentionnés à l'article 1 prend effet au 1er janvier 2017 pour la durée de l'équipe de recherche labellisée.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 16 décembre 2016

Le Président
Alain FUCHS



DEC161230DGDS

Décision portant renouvellement des unités propres de service

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu l'avis émis par le comité d'orientation et de surveillance et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Décide :

Art. 1. - Est renouvelée à compter du 1er janvier 2017 l'unité propre de service suivante :

Institut de rattachement : Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UPS n° 2928

Intitulé : UPS-Institut Polaire (UPS-IPEV)

Directeur : M. Yves FRENOT, directeur de recherche

Section : 50

Mission : Soutenir les actions de recherche de l'Institut Paul-Emile Victor

Durée : 5 ans

Art. 2. - Le mandat du directeur nommé à l'article 1 prend effet au 1er janvier 2017 pour la durée de l'unité propre de service.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 16 décembre 2016

Le Président
Alain FUCHS



DEC161232DGDS

Décision portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composante exclusivement CNRS)

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de groupement de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Décide :

Art. 1. - Sont créés à compter du 1er janvier 2017 les groupements de recherche suivants :

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Paris-Villejuif-01

GDR n° 2008

Intitulé : Phosphore

Directeur : M. Marc LECOUEY, professeur

Directeur adjoint : M. David VIRIEUX, professeur

Sections : 12, 14, 15, 16

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Ile-de-France Sud

GDR n° 2010

Intitulé : Pérovskites halogénées (HPERO)

Directrice : Mme Emmanuelle DELEPORTE, professeur

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 3, 4, 5, 14, 15, 8

Durée : 5 ans

Délégation Paris B

GDR n° 2002

Intitulé : L'or nanométrique : études fondamentales et applications pour la santé et l'environnement (OrNano)

Directeur : M. Olivier PLUCHERY, maître de conférences

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 5, 4, 13, 14, 28

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Alpes

GDR n° 2006

Intitulé : Recristallisation et croissance des grains (REX)

Directrice : Mme Maurine MONTAGNAT RENTIER, chargé de recherche

Institut secondaire : Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Sections : 9, 18

Durée : 5 ans

Délégation Nord, Pas-de-Calais et Picardie

GDR n° 2004

Intitulé : Imagerie et Microscopie en Biologie (ImaBio)

Directeur : M. Laurent HELIOT, ingénieur de recherche

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut de physique (INP), Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 8, 4, 7, 11, 16, 22, 25, 54, 51

Durée : 5 ans

Délégation Provence et Corse

GDR n° 2007

Intitulé : Biophysique et biomécanique des plantes (PhyP)

Directeur : M. Yoel FORTERRE, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Christophe ELOY, professeur

Directeur adjoint : M. Bruno MOULIA, directeur de recherche

Instituts secondaires : Institut de physique (INP), Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 10, 9, 23, 5

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)

Délégation Paris B

GDR n° 2001

Intitulé : Intensity Frontiers (InF)

Directeur : M. Francesco POLCI, chargé de recherche

Directrice adjointe : Mme Aoife BHARUCHA, chargé de recherche

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Sections : 1, 2

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Délégation Paris-Villejuif-01

GDR n° 2000

Intitulé : Matrices Et Graphes Aléatoires (MEGA)

Directeur : M. Jamal NAJIM, directeur de recherche

Sections : 41, 6, 7

Durée : 5 ans

Art. 2. - Sont renouvelés à compter du 1er janvier 2017 les groupements de recherche suivants :

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Côte d'Azur

GDR n° 3577

Intitulé : Atomes froids (AF)

Directeur : M. Robin KAISER, directeur de recherche

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 2, 4, 8

Durée : 5 ans

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

GDR n° 3217

Intitulé : Graphène et nanotubes : sciences et applications (GNT)

Directeur par intérim : M. Christophe VOISIN, professeur

Directeur adjoint par intérim : M. Johann CORAUX, chargé de recherche

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 5, 3, 15

Durée : 4 ans

Délégation Ile-de-France Sud

GDR n° 3575

Intitulé : Dynamique quantique dans les systèmes moléculaires: théorie, modélisation, simulation (THEMS)

Directeur : M. Olivier DULIEU, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Nadine HALBERSTADT, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Thierry STOECKLIN, directeur de recherche

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 4, 13

Durée : 5 ans

Délégation Provence et Corse

GDR n° 3576

Intitulé : Processus ULtimes en épitaxie de SEmiconducteurs (PULSE)

Directeur : M. Jean-Noël AQUA, maître de conférences

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 3, 8, 5

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Délégation Côte d'Azur

GDR n° 2340

Intitulé : Méthodes et Applications pour la Géomatique et l'Information Spatiale (MAGIS)

Directeur : M. Didier JOSSELIN, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Sylvie SERVIGNE, maître de conférences

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Sections : 6, 39, 31, 7

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Alpes

GDR n° 2865

Intitulé : Phénoménologie de la Turbulence (Turbulence)

Directeur : M. Fabien GODEFERD, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Mickael BOURGOIN, directeur de recherche

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Sections : 10, 2

Durée : 5 ans

GDR n° 3570

Intitulé : Mécanique des matériaux et fluides biologiques (MECABIO)

Directeur : M. Gwennou COUPIER, chargé de recherche

Directrice adjointe : Mme Anne-Virginie SALSAC, chargé de recherche

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 9, 10, 28

Durée : 5 ans

Délégation Alsace

GDR n° 2864

Intitulé : Feux de compartiments et végétation. Modélisation de la propagation et optimisation de la lutte (Feux)

Directeur : M. Paul SANTONI, professeur

Directeur adjoint : M. Anthony COLLIN, maître de conférences

Directeur adjoint : M. Alexis COPPALLE, professeur

Section : 10

Durée : 5 ans

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

GDR n° 3587

Intitulé : Advanced Model Order Reduction in Engineering and Sciences (AMORE)

Directeur : M. Francisco CHINESTA, professeur

Directeur adjoint : M. Yvon MADAY, professeur

Directeur adjoint : M. Pierre LADEVEZE, professeur

Institut secondaire : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Sections : 9, 41

Durée : 5 ans

Délégation Paris-Villejuif-01

GDR n° 3588

Intitulé : Mécanique et Physique des systèmes complexes (MéPHY)

Directeur : M. Benoit ROMAN, directeur de recherche

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Sections : 9, 5

Durée : 5 ans

Délégation Provence et Corse

GDR n° 2799

Intitulé : Micropesanteur fondamentale et appliquée (MFA)

Directeur : M. David BRUTIN, professeur

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Sections : 10, 5

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Délégation Aquitaine

GDR n° 2286

Intitulé : Mathématiques de l'Imagerie et de ses Applications (MIA)

Directeur : M. Jean-François AUJOL, professeur

Institut secondaire : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Sections : 41, 7

Durée : 5 ans

GDR n° 3471

Intitulé : Mathématiques Appliquées à la MOdélisation du Vivant (MAMOMI)

Directeur : M. Thomas LEPOUTRE, chargé de recherche

Section : 41

Durée : 5 ans

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

GDR n° 3274

Intitulé : Dynamique Quantique (DYNQUA)

Directeur : M. Frédéric HERAU, professeur

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Sections : 41, 2

Durée : 5 ans

Délégation Centre-Limousin-Poitou-Charentes

GDR n° 3273

Intitulé : Mathématiques de l'Optimisation et Applications (MOA)

Directeur : M. Samir ADLY, professeur

Sections : 41, 6

Durée : 5 ans

GDR n° 3485

Intitulé : Modélisation et simulations numériques Ecoulements Gravitaires et Risques Naturels (EGRIN)

Directrice : Mme Carine LUCAS, maître de conférences

Section : 41

Durée : 5 ans

Délégation Ile-de-France Sud

GDR n° 3275

Intitulé : Calcul

Directeur : M. Loic GOUARIN, ingénieur de recherche

Institut secondaire : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Sections : 41, 6

Durée : 5 ans

Délégation Nord, Pas-de-Calais et Picardie

GDR n° 2875

Intitulé : Topologie algébrique et applications (TopAlg)

Directeur : M. David CHATAUR, professeur

Section : 41

Durée : 5 ans

Art. 3. - Le mandat des directrices, des directeurs, des directrices adjointes, des directeurs adjoints nommés aux articles 1, 2 prend effet au 1er janvier 2017 pour la durée du groupement de recherche.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 16 décembre 2016

Le Président
Alain FUCHS



DEC161233DGDS

Décision portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composante non exclusivement CNRS)

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les conventions entre le CNRS et les partenaires concernés ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de groupement de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Décide :

Art. 1. - Sont créés à compter du 1er janvier 2017 les groupements de recherche suivants, sous réserve de la conclusion des conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Alpes

GDR n° 2009

Intitulé : Réseau des Acteurs Français de l'ALD (RAFALD)

Directrice : Mme Elisabeth BLANQUET NICOLAS, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Nathanaelle SCHNEIDER, chargé de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES

Instituts secondaires : Institut de physique (INP), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 15, 14, 8, 10, 3, 5

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Rhône Auvergne

GDR n° 2003

Intitulé : Recherche biomédicale française en immunologie, infectiologie et neuroscience, et primates non-humains (BioSimia)

Directrice : Mme Martine MEUNIER, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Emmanuel PROCYK, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : AIX-MARSEILLE UNIVERSITE, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD, UNIVERSITE JEAN MONNET, INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON, INSTITUT PASTEUR, HOSPICES CIVILS DE LYON, INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE EN ALIMENTATION SANTE ANIMALE SCIENCES AGRONOMIQUES ET DE L'ENVIRONNEMENT, FONDATION MARCEL MERIEUX, UNIVERSITE DE BORDEAUX, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE, UNIVERSITE TOULOUSE - PAUL SABATIER, UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE, MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE GRENOBLE, UNIVERSITE PARIS-SUD, INSTITUT DE RECHERCHE BIOMEDICALE DES ARMEES

Sections : 26, 25, 27

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)

Délégation Paris-Villejuif-01

GDR n° 2005

Intitulé : Ondes gravitationnelles

Directeur : M. Pierre BINETRUY, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE PARIS DIDEROT

Instituts secondaires : Institut de physique (INP), Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I), Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI), Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Sections : 1, 2, 17, 4

Durée : 5 ans

Art. 2. - Sont renouvelés à compter du 1er janvier 2017 les groupements de recherche suivants, sous réserve de la conclusion de l'avenant aux conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Rhône Auvergne

GDR n° 3584

Intitulé : Thermodynamique des Matériaux à Haute Température (THERMATHT)

Directeur : M. Olivier DEZELLUS, maître de conférences

Directrice adjointe : Mme Ioana NUTA, chargé de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, SOCIETE LAFARGE, PLANSEE SE, AREVA SA, SAFRAN, SAINT GOBAIN CENTRE DE RECHERCHES ET D'ETUDES EUROPEEN, GRENOBLE INP, INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE DE TOULOUSE, AIX-MARSEILLE UNIVERSITE, UNIVERSITE DE BOURGOGNE, UNIVERSITE DE LIMOGES, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD, UNIVERSITE DE MONTPELLIER, UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, UNIVERSITE DE LORRAINE, UNIVERSITE TOULOUSE - PAUL SABATIER, UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL VAL-DE-MARNE, UNIVERSITE DE BORDEAUX

Section : 15

Durée : 5 ans

GDR n° 3585

Intitulé : Liquides Ioniques et PolymèreS (LIPS)

Directrice : Mme Jannick RUMEAU, professeur

Directrice adjointe : Mme Margarida COSTA GOMES, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE LYON, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'INGENIEURS DE CAEN, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE, INSTITUT NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL ET DES RISQUES, SOLVAY, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS, UNIVERSITE DE CERGY-PONTOISE, UNIVERSITE DE POITIERS, UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC, UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE, UNIVERSITE PARIS DIDEROT, UNIVERSITE DE LORRAINE, UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE, UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD, UNIVERSITE TOULOUSE - PAUL SABATIER, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE PARIS, UNIVERSITE DE MONTPELLIER, UNIVERSITE DE NANTES, UNIVERSITE DE STRASBOURG, UNIVERSITE RENNES 1, UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE, UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE, UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR, UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, UNIVERSITE NICE SOPHIA ANTIPOLIS, UNIVERSITE DE BORDEAUX, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX, INSTITUT MINES TELECOM

Sections : 11, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 20

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

GDR n° 3581

Intitulé : Les multiples facettes des cils et flagelles (CIL)

Directeur : M. Philippe BASTIN, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL VAL-DE-MARNE, UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE, UNIVERSITE PARIS DESCARTES, UNIVERSITE NICE SOPHIA ANTIPOLIS, INSTITUT PASTEUR, AIX-MARSEILLE UNIVERSITE, UNIVERSITE CLAUDE BERNARD, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PARIS, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON, INSTITUT JEAN PAOLI ET IRENE CALMETTES - CENTRE REGIONAL DE LUTTE CONTRE LE CANCER, UNIVERSITE DE STRASBOURG, UNIVERSITE PARIS-SUD, MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, INSTITUT CURIE, UNIVERSITE DE BORDEAUX, UNIVERSITE DE BOURGOGNE, UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, UNIVERSITE PARIS DIDEROT, UNIVERSITE DE POITIERS

Section : 22

Durée : 5 ans

Art. 3. - Le mandat des directrices, des directeurs, des directrices adjointes, du directeur adjoint mentionnés aux articles 1, 2 prend effet au 1er janvier 2017 pour la durée du groupement de recherche.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 16 décembre 2016

Le Président
Alain FUCHS



DEC161236DGDS

Décision portant prolongation des structures opérationnelles de recherche

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Décide :

Art. 1. - Sont prolongées pour une durée de un an à compter du 1er janvier 2017, dans un intérêt de service, les unités suivantes :

Institut de rattachement : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Nord, Pas-de-Calais et Picardie

FRE n° 3498

Intitulé : Ecologie et dynamique des systèmes anthropisés (EDYSAN)

Responsable : M. Guillaume DECOCQ, professeur hospitalo universitaire

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE

Sections : 29, 30, 31

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Nord, Pas-de-Calais et Picardie

FRE n° 3580

Intitulé : Génie Enzymatique et Cellulaire. Reconnaissance Moléculaire et Catalyse (GEC)

Responsable : M. Karsten HAUPT, Professeur

Responsable adjoint : M. Alain FRIBOULET, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE COMPIEGNE

Partenaire : UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Section : 20

Art. 2. - Sont prolongées pour une durée de un an à compter du 1er janvier 2017, dans un intérêt de service, les unités suivantes, sous réserve de la conclusion des avenants aux conventions correspondantes :

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Paris B

GDR n° 3279

Intitulé : Théâtre antique : textes, histoire et réception (THEATHRE)

Directrice : Mme Brigitte LE GUEN, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE JEAN MOULIN, AIX-MARSEILLE UNIVERSITE, UNIVERSITE PARIS-SORBONNE, UNIVERSITE VINCENNES-SAINT-DENIS, UNIVERSITE DE PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE, UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL VAL-DE-MARNE, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE PARIS, UNIVERSITE TOULOUSE - JEAN JAURES, UNIVERSITE RENNES 2, UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA, UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE, UNIVERSITE DE BOURGOGNE, UNIVERSITE PAUL VALERY MONTPELLIER

Section : 32

Délégation Paris Michel-Ange

UMI n° 3189

Intitulé : Environnement, Santé, Sociétés (ESS)

Directeur : M. Lamine GUEYE, maître de conférences

Directeur adjoint : M. Jean-Noël PODA, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Ogobara DOUMBO, professeur

Directeur adjoint : M. Abdoulaye SAMB, professeur des universités - praticien hospitalier

Directeur adjoint : M. Yannick JAFFRE, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Jean Luc PEIRY, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : FACULTE DE MEDECINE-UCAD, UNIVERSITE DE BAMAKO, CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE, UNIVERSITE GASTON BERGER SAINT LOUIS DU SENEGAL

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 31, 38

USR n° 3135

Intitulé : Institut français du proche-orient (IFPO)

Directeur : M. Eberhard KIENLE, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Sections : 32, 31, 33, 39, 40

USR n° 3136

Intitulé : Centre Jacques Berque pour les études en sciences humaines et sociales (CESHS)

Directrice : Mme Sabrina MERVIN, chargé de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Sections : 39, 33, 40, 37

USR n° 3137

Intitulé : Centre français d'études éthiopiennes à Addis Abeba (CFEE)

Directeur : M. David AMBROSETTI, chargé de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Sections : 33, 32, 40, 31

USR n° 3138

Intitulé : Centre français de recherche en sciences sociales à Prague

Directrice : Mme Clara ROYER, maître de conférences

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Sections : 39, 38, 40, 33, 37, 35, 36

USR n° 3140

Intitulé : Institut français d'études sur l'Asie centrale (IFEAC)

Directrice : Mme Catherine POUJOL, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Sections : 38, 32, 40

USR n° 3141

Intitulé : Centre français d'archéologie et de sciences sociales (CEFAS)

Directeur : M. Michel MOUTON, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Sections : 33, 38, 39, 40, 31, 32, 35, 34

USR n° 3142

Intitulé : Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-est Contemporaine (IRASEC)

Directrice : Mme Thi-Lien Claire TRAN, maître de conférences

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Sections : 33, 39, 38, 37, 40

Délégation Paris-Villejuif-01

GDR n° 3607

Intitulé : Connaissance de l'Europe médiane. (C.E.M.)

Directeur : M. Antoine MARES, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE PANTHEON-SORBONNE, UNIVERSITE PARIS-SORBONNE, ECOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES, UNIVERSITE DE LORRAINE, INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES, UNIVERSITE DE PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE, INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS, UNIVERSITE JEAN MOULIN, ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

Section : 33

Art. 3. - Sont prolongées pour une durée de deux ans à compter du 1er janvier 2017, dans un intérêt de service, les unités suivantes :

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 3569

Intitulé : Virologie

Directeur : M. Félix REY, professeur

Directeur adjoint : M. Simon WAIN-HOBSON, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT PASTEUR

Sections : 27, 20

UMR n° 3571

Intitulé : Gènes, synapses et cognition

Directeur : M. Pierre-Marie LLEDO, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT PASTEUR

Section : 25

Art. 4. - Est prolongée pour une durée de deux ans à compter du 1er janvier 2017, dans un intérêt de service, l'unité suivante, sous réserve de la conclusion de l'avenant à la convention correspondante :

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Paris Michel-Ange

USR n° 3130

Intitulé : Centre franco-allemand de recherches en sciences sociales de Berlin (CENTRE MARC BLOCH)

Directrice : Mme Catherine GOUSSEFF, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Sections : 33, 40, 35

Art. 5. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 16 décembre 2016

Le Président
Alain FUCHS



DEC161237DGDS

Décision portant prolongation de l'unité propre de service intitulée Cultures, Langues, Textes (UPS2259)

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Décide :

Art. 1. - Est prolongée pour une durée de deux ans à compter du 1er janvier 2017, dans un intérêt de service, l'unité suivante :

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Paris-Villejuif-01

UPS n° 2259

Intitulé : Cultures, Langues, Textes

Directeur : M. Fabrice JEJCIC, ingénieur de recherche

Sections : 38, 32, 34, 35

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 16 décembre 2016

Le Président
Alain FUCHS



DEC162790DGDS

Décision portant renouvellement des unités mixtes de service

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC10001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'il existe ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Décide :

Art. 1. - Sont renouvelées à compter du 1er janvier 2017 les unités mixtes de service suivantes :

Institut de rattachement : Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMS n° 3281

Intitulé : Observatoire des Sciences de l'Univers Nantes Atlantique (OSUNA)

Directeur : M. Patrick LAUNEAU, professeur

Directrice adjointe : Mme Agnès BALTZER, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE NANTES, INSTITUT FRANCAIS DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DES TRANSPORTS, DE L'AMENAGEMENT ET DES RESEAUX, CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS, UNIVERSITE D'ANGERS, INSTITUT MINES-TELECOM

Institut secondaire : Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)

Sections : 18, 30, 19, 39, 31, 4

Durée : 5 ans

Délégation Centre-Est

UMS n° 3245

Intitulé : OSU THETA

Directrice : Mme Céline REYLE, Astronome

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE MECANIQUE ET DES MICROTECHNIQUES, UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Section : 17

Durée : 5 ans

Délégation Rhône-Auvergne

UMS n° 833

Intitulé : Observatoire de physique du globe de Clermont-Ferrand (OPGC)

Directeur : M. Patrick BACHELERY, Professeur

Directeur adjoint : M. Philippe LABAZUY, physicien

Directeur adjoint : M. Thierry MENAND, maître de conférences

Directrice adjointe : Mme Aurélie COLOMB, maître de conférences

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Sections : 18, 19

Durée : 4 ans

Art. 2. - Le mandat de la directrice, des directeurs, des directrices adjointes et des directeurs adjoints mentionnés à l'article 1 prend effet à compter du 1er janvier 2017.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 16 décembre 2016

Le président
Alain FUCHS



DEC162792DGDS

Décision portant renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Décide :

Art. 1. - Sont renouvelées à compter du 1er janvier 2017 les unités mixtes de recherche suivantes :

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Normandie

UMR n° 6014

Intitulé : CHIMIE ORGANIQUE, BIOORGANIQUE : RÉACTIVITÉ ET ANALYSE (COBRA)

Directeur : M. Xavier PANNECOUCKE, professeur certifié

Directeur adjoint : M. Hassan OULYADI, professeur

Directeur adjoint : M. Vincent LEVACHER, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN,
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE

Sections : 12, 16

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Paris Michel-Ange

UMR n° 8053

Intitulé : Laboratoire Caribéen de Sciences Sociales (LC2S)

Directeur : M. Justin DANIEL, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DES ANTILLES

Sections : 40, 33

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMR n° 6457

Intitulé : LABORATOIRE DE PHYSIQUE SUBATOMIQUE ET DES TECHNOLOGIES ASSOCIEES (SUBATECH)

Directeur : M. Bernd GRAMBOW, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE NANTES, INSTITUT MINES TELECOM

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 1, 13, 2

Durée : 5 ans

Art. 2. - Le mandat des directeurs et des directeurs adjoints mentionnés à l'article 1 prend effet à compter du 1er janvier 2017.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 16 décembre 2016

Le président
Alain FUCHS



DEC161216DGDS

Décision portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Décide :

Art. 1. - Sont créées à compter du 1er janvier 2017 les unités mixtes de recherche suivantes :

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMR n° 6021

Intitulé : MINT - Micro et Nanomédecines Translationnelles

Directeur : M. Patrick SAULNIER, professeur des universités - praticien hospitalier

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE D'ANGERS, INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Partenaire : CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ANGERS

Section : 11

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMR n° 6015

Intitulé : Biologie Mitochondriale et Cardiovasculaire (MITOVASC)

Directeur : M. Daniel HENRION, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE D'ANGERS, INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Partenaire : CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ANGERS

Section : 24

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMR n° 6004

Intitulé : Laboratoire des Sciences du Numérique à Nantes (LS2N)

Directeur : M. Claude JARD, professeur

Directrice adjointe : Mme Christine WENGER, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE CENTRALE DE NANTES, UNIVERSITE DE NANTES, INSTITUT MINES TELECOM

Partenaire : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE

Instituts secondaires : Institut des sciences biologiques (INSB), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 6, 7, 9, 26

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMR n° 6025

Intitulé : CENTRE NANTAIS DE SOCIOLOGIE (CENS)

Directrice : Mme Marie CARTIER, maître de conférences

Directeur adjoint : M. Baptiste VIAUD, maître de conférences

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE NANTES

Section : 36

Durée : 5 ans

Art. 2. - Sont renouvelées à compter du 1er janvier 2017 les unités mixtes de recherche suivantes :

Instituts de rattachement : Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMR n° 6539

Intitulé : LABORATOIRE DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT MARIN (LEMAR)

Directeur : M. Luis TITO DE MORAIS, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Anne LEBOURGES DHAUSSY, ingénieur de recherche

Directeur adjoint : M. Gerard THOUZEAU, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Fabienne GUERARD, professeur

Directeur adjoint : M. Pierre BOUDRY, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER, INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT, UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Sections : 19, 29, 30, 40

Durée : 5 ans

Instituts de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB), Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 6024

Intitulé : LABORATOIRE DE PSYCHOLOGIE SOCIALE ET COGNITIVE (LAPSCO)

Directeur : M. Pascal HUGUET, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Sylvie DROIT-VOLET, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Sections : 26, 34

Durée : 4 ans

Instituts de rattachement : Institut national de sciences de l'univers (INSU), Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMR n° 6118

Intitulé : GEOSCIENCES RENNES

Directeur : M. Olivier DAUTEUIL, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Marc JOLIVET, chargé de recherche

Directrice adjointe : Mme Mélanie DAVRANCHE, maître de conférences

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE RENNES 1

Sections : 18, 30

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut de chimie (INC)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMR n° 6200

Intitulé : INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES MOLECULAIRES D'ANGERS (MOLTECH ANJOU)

Directeur : M. Marc SALLE, Professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE D'ANGERS

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Sections : 12, 14, 13, 4, 11

Durée : 5 ans

UMR n° 6226

Intitulé : INSTITUT DES SCIENCES CHIMIQUES DE RENNES (ISCR)

Directeur : M. Marc FOURMIGUE, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Maryline GUILLOUX-VIRY, Professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE RENNES, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE CHIMIE DE RENNES, UNIVERSITE RENNES 1

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 14, 12, 13, 15

Durée : 5 ans

UMR n° 6230

Intitulé : CHIMIE ET INTERDISCIPLINARITE : SYNTHESE, ANALYSE, MODELISATION (CEISAM)

Directeur : M. Jean-Michel BOULER, professeur

Directeur adjoint : M. Erwan LE GROGNEC, chargé de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE NANTES

Sections : 12, 13, 16

Durée : 5 ans

UMR n° 6283

Intitulé : INSTITUT DES MOLÉCULES ET MATÉRIAUX DU MANS (IMMM)

Directeur : M. Laurent FONTAINE, Professeur

Directeur adjoint : M. Philippe DANIEL, Professeur

Directeur adjoint : M. Vincent MAISONNEUVE, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DU MAINE

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Sections : 11, 12, 15, 5

Durée : 5 ans

UMR n° 6502

Intitulé : INSTITUT DES MATERIAUX JEAN ROUXEL (IMN)

Directeur : M. Florent BOUCHER, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Agnes GRANIER, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE NANTES

Instituts secondaires : Institut de physique (INP), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 15, 5, 10

Durée : 5 ans

UMR n° 6521

Intitulé : CHIMIE, ELECTROCHIMIE MOLECULAIRES ET CHIMIE ANALYTIQUE (CEMCA)

Directeur : M. Philippe SCHOLLHAMMER, professeur

Directeur adjoint : M. Raphaël TRIPIER, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Sections : 14, 13

Durée : 5 ans

Délégation Centre Est

UMR n° 6302

Intitulé : INSTITUT DE CHIMIE MOLECULAIRE DE L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE (ICMUB)

Directeur : M. Franck DENAT, professeur

Directeur adjoint : M. Jean-Cyrille HIERSO, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Section : 14

Durée : 5 ans

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 3523

Intitulé : Unité de chimie organique (UCO)

Directrice : Mme Sylvie POCHET, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT PASTEUR

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Section : 16

Durée : 5 ans

Délégation Normandie

UMR n° 6270

Intitulé : POLYMERES, BIOPOLYMERES, SURFACES

Directeur : M. Thierry JOUENNE, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Didier LE CERF, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN,
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE

Sections : 11, 16

Durée : 5 ans

UMR n° 6506

Intitulé : LABORATOIRE CATALYSE ET SPECTROCHIMIE (LCS)

Directeur : M. Christian FERNANDEZ, professeur

Directeur adjoint par intérim : M. Guillaume CLET, maître de conférences

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'INGENIEURS DE CAEN,
UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

Section : 14

Durée : 5 ans

UMR n° 6507

Intitulé : LABORATOIRE DE CHIMIE MOLECULAIRE ET THIO-ORGANIQUE (LCMT)

Directeur : M. Thierry LEQUEUX, professeur

Directeur adjoint : M. Jacques ROUDEN, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'INGENIEURS DE CAEN,
UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

Section : 12

Durée : 5 ans

UMR n° 6508

Intitulé : LABORATOIRE DE CRISTALLOGRAPHIE ET SCIENCES DES MATERIAUX (CRISMAT)

Directeur : M. Wilfrid PRELLIER, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'INGENIEURS DE CAEN

Institut secondaire : Institut de physique (INP)

Sections : 15, 3

Durée : 5 ans

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 6296

Intitulé : INSTITUT DE CHIMIE DE CLERMONT-FERRAND (ICCF)

Directeur : M. Fabrice LEROUX, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Laurence HECQUET, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, ECOLE D'INGENIEURS SIGMA CLERMONT

Partenaire : CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE CLERMONT-FERRAND

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut des sciences biologiques (INSB)

Sections : 13, 15, 16

Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMR n° 6251

Intitulé : INSTITUT DE PHYSIQUE DE RENNES (IPR)

Directeur : M. Jean-Christophe SANGLEBOEUF, professeur

Directeur adjoint : M. Arnaud SAINT-JALMES, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Eric COLLET, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE RENNES 1

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 5, 4, 11, 3, 8, 9, 13, 19

Durée : 5 ans

Délégation Centre Est

UMR n° 6303

Intitulé : LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE CARNOT DE BOURGOGNE (ICB)

Directeur : M. Alain DEREUX, professeur

Directeur adjoint : M. Guy MILLOT, professeur

Directeur adjoint : M. Frédéric BERNARD, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BOURGOGNE, UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 4, 14, 8, 2

Durée : 5 ans

Délégation Normandie

UMR n° 6252

Intitulé : CENTRE DE RECHERCHE SUR LES IONS, LES MATÉRIAUX ET LA PHOTONIQUE (CIMAP)

Directeur : M. Amine CASSIMI, Chercheur du CEA

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'INGENIEURS DE CAEN, UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 5, 15, 4, 8

Durée : 5 ans

UMR n° 6634

Intitulé : Groupe de Physique des Matériaux (GPM)

Directeur : M. Philippe PAREIGE, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN, UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 5, 3, 9

Durée : 5 ans

Institut de rattachement : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMR n° 6197

Intitulé : LABORATOIRE DE MICROBIOLOGIE DES ENVIRONNEMENTS EXTRÊMES (LM2E)

Directeur : M. Mohamed JEBBAR, professeur

Directeur adjoint : M. Didier FLAMENT, chargé de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE, INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER

Institut secondaire : Institut des sciences biologiques (INSB)

Section : 29

Durée : 5 ans

UMR n° 6308

Intitulé : AMÉNAGEMENT DES USAGES DES RESSOURCES ET DES ESPACES MARINS ET LITTORAUX (AMURE)

Directeur : M. Olivier THEBAUD, chargé de recherche

Directrice adjointe : Mme Annie CUDENNEC, professeur

Directeur adjoint : M. Denis BAILLY, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE, INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER

Sections : 52, 36, 37

Durée : 5 ans

UMR n° 6553

Intitulé : ECOSYSTEMES, BIODIVERSITE, EVOLUTION (ECOBIO)

Directrice : Mme Françoise BINET, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Anne BONIS, chargé de recherche

Directrice adjointe : Mme Joan VAN BAAREN, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE RENNES 1

Instituts secondaires : Institut des sciences biologiques (INSB), Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Sections : 30, 29, 52

Durée : 5 ans

UMR n° 6554

Intitulé : LITTORAL, ENVIRONNEMENT, TELEDETECTION, GEOMATIQUE (LETG)

Directrice : Mme Françoise GOURMELON, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Cyril FLEURANT, professeur

Directeur adjoint : M. Olivier MAQUAIRE, professeur

Directeur adjoint : M. Brice TROUILLET, maître de conférences

Directeur adjoint : M. Samuel ETIENNE, directeur d'études

Directeur adjoint : M. Serge SUANEZ, professeur

Directeur adjoint : M. Samuel CORGNE, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE, UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE, ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES, UNIVERSITE D'ANGERS, UNIVERSITE DE NANTES, UNIVERSITE RENNES 2

Institut secondaire : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Sections : 39, 31

Durée : 5 ans

UMR n° 6566

Intitulé : CENTRE DE RECHERCHE EN ARCHEOLOGIE, ARCHEOSCIENCES, HISTOIRE (CReAAH)

Directrice : Mme Marie Yvane DAIRE, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE RENNES 1, UNIVERSITE DU MAINE, UNIVERSITE RENNES 2, UNIVERSITE DE NANTES, MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Partenaire : INSTITUT NATIONAL RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES

Institut secondaire : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Sections : 31, 32

Durée : 5 ans

Délégation Centre Est

UMR n° 6249

Intitulé : CHRONO-ENVIRONNEMENT

Directrice : Mme Gudrun BORNETTE, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Francis RAOUL, maître de conférences

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE

Partenaires : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, INSTITUT NATIONAL RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES

Instituts secondaires : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS), Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Sections : 31, 29, 30, 32

Durée : 5 ans

UMR n° 6282

Intitulé : BIOGEOSCIENCES

Directeur : M. Emmanuel FARA, professeur

Directeur adjoint : M. Thomas SAUCEDE, maître de conférences

Directeur adjoint : M. Benjamin POHL, chargé de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES, UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Partenaire : INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DES SCIENCES AGRONOMIQUES, DE L'ALIMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Instituts secondaires : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS), Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Sections : 29, 18

Durée : 5 ans

Délégation Paris Michel-Ange

UMR n° 8172

Intitulé : Ecologie des forêts de Guyane (ECOFOG)

Directeur : M. Eric MARCON, ingénieur de recherche

Directeur adjoint : M. Jean-Christophe ROGGY, chargé de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DES ANTILLES, UNIVERSITE DE LA GUYANE, CENTRE DE COOPERATION INTERNATIONALE EN RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT, INSTITUT DES SCIENCES ET INDUSTRIES DU VIVANT ET DE L'ENVIRONNEMENT, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 30, 9, 12, 19

Durée : 5 ans

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 6023

Intitulé : LABORATOIRE MICROORGANISMES : GÉNOME ET ENVIRONNEMENT (LMGE)

Directeur : M. Téléphore SIME-NGANDO, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Christiane FORESTIER, professeur

Directeur adjoint : M. Frédéric DELBAC, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Partenaire : CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE CLERMONT-FERRAND

Sections : 30, 27

Durée : 4 ans

UMR n° 6042

Intitulé : LABORATOIRE DE GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET ENVIRONNEMENTALE (GEOLAB)

Directeur : M. Johannes STEIGER, maître de conférences

Directeur adjoint : M. Frédéric RICHARD, maître de conférences

Directeur adjoint : M. Erwan ROUSSEL, ingénieur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, UNIVERSITE DE LIMOGES

Partenaire : INSTITUT NATIONAL RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES

Institut secondaire : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Sections : 31, 39

Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMR n° 6286

Intitulé : Unité de fonctionnalité et Ingénierie des Protéines (UFIP)

Directeur : M. Bernard OFFMANN, professeur

Directeur adjoint : M. Cyrille GRANDJEAN, chargé de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE NANTES

Section : 20

Durée : 5 ans

UMR n° 6290

Intitulé : INSTITUT DE GENETIQUE ET DEVELOPPEMENT DE RENNES (IGDR)

Directeur : M. Reynald GILLET, professeur

Directrice adjointe : Mme Marie-Dominique GALIBERT, professeur des universités - praticien hospitalier

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE RENNES 1

Sections : 22, 21, 20

Durée : 5 ans

UMR n° 6291

Intitulé : L'unité de recherche de l'institut du thorax

Directeur : M. Richard REDON, chargé de recherche

Directrice adjointe : Mme Gervaise LOIRAND, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE NANTES, INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Partenaire : CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NANTES

Sections : 24, 21, 28

Durée : 5 ans

UMR n° 6552

Intitulé : Ethologie animale et humaine (EthoS)

Directeur : M. Alban LEMASSON, professeur

Directrice adjointe : Mme Sophie LUMINEAU, maître de conférences

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE RENNES 1, UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

Section : 26

Durée : 5 ans

Délégation Centre Est

UMR n° 5022

Intitulé : LABORATOIRE D'ETUDE DE L'APPRENTISSAGE ET DU DEVELOPPEMENT (LEAD)

Directrice : Mme Benedicte POULIN-CHARRONNAT, chargé de recherche

Directrice adjointe : Mme Annie VINTER, Professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Instituts secondaires : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I), Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Section : 26

Durée : 5 ans

UMR n° 6265

Intitulé : CENTRE DES SCIENCES DU GOUT ET DE L'ALIMENTATION (CSGA)

Directeur : M. Lionel BRETILLON, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Sylvie ISSANCHOU, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE, UNIVERSITE DE BOURGOGNE, INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DES SCIENCES AGRONOMIQUES, DE L'ALIMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Sections : 24, 25, 26

Durée : 5 ans

Délégation Ile-de-France Ouest et Nord

UMR n° 3528

Intitulé : Biologie Moléculaire Structurale et Processus Infectieux

Directeur : M. Marc DELARUE, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Daniel LADANT, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : INSTITUT PASTEUR

Partenaires : UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE, UNIVERSITE PARIS DIDEROT

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Section : 20

Durée : 5 ans

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 6293

Intitulé : Génétique Reproduction et Développement (GReD)

Directrice : Mme Chantal VAURY ZWILLER, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Joël DREVET, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Partenaire : CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE CLERMONT-FERRAND

Sections : 22, 21, 23, 24

Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMR n° 6074

Intitulé : Institut de Recherche en Informatique et Systèmes Aléatoires (IRISA)

Directeur : M. Jean-Marc JEZEQUEL, Professeur

Directeur adjoint : M. Bruno ARNALDI, Professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE RENNES 1, ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE RENNES, INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE RENNES, UNIVERSITE DE BRETAGNE-SUD, INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE, CENTRALESUPELEC, INSTITUT MINES TELECOM

Partenaire : INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Sections : 6, 7

Durée : 5 ans

UMR n° 6285

Intitulé : Laboratoire des Sciences et Techniques de l'Information, de la Communication et de la Connaissance (LAB-STICC)

Directeur : M. Gilles COPPIN, professeur

Directeur adjoint : M. Eric RIUS, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BRETAGNE-SUD, ECOLE NATIONALE D'INGENIEURS DE BREST, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE TECHNIQUES AVANCEES BRETAGNE, UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE, INSTITUT MINES TELECOM

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 7, 8, 6

Durée : 5 ans

Délégation Normandie

UMR n° 6072

Intitulé : Groupe de Recherche en Informatique, Image, Automatique et Instrumentation de Caen (GREYC)

Directeur : M. Frédéric JURIE, professeur

Directeur adjoint : M. Christophe ROSENBERGER, professeur

Directeur adjoint : M. Christophe DOLABDJIAN, Professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'INGENIEURS DE CAEN

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 7, 6, 8, 34

Durée : 5 ans

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 6158

Intitulé : Laboratoire d'Informatique, de Modélisation et d'Optimisation des Systèmes (LIMOS)

Directeur : M. Farouk TOUMANI, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE SAINT-ETIENNE

Partenaire : ECOLE D'INGENIEURS SIGMA CLERMONT

Sections : 6, 7

Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMR n° 6082

Intitulé : Fonctions Optiques pour les Technologies de l'informatiON (FOTON)

Directeur : M. Pascal BESNARD, professeur

Directeur adjoint : M. Alain LE CORRE, Professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE RENNES, UNIVERSITE RENNES 1

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut de physique (INP)

Sections : 8, 4

Durée : 5 ans

UMR n° 6144

Intitulé : LABORATOIRE DE GENIE DES PROCEDES - ENVIRONNEMENT - AGROALIMENTAIRE (GEPEA)

Directeur : M. Pascal JAOUEN, professeur

Directrice adjointe : Mme Laurence LE COQ, professeur certifié

Directeur adjoint : M. Michel HAVET, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE NANTES, ECOLE NATIONALE VETERINAIRE AGROALIMENTAIRE ET DE L'ALIMENTATION DE NANTES-ATLANTIQUE, INSTITUT MINES TELECOM

Partenaires : UNIVERSITE DE BRETAGNE-SUD, UNIVERSITE D'ANGERS, INSTITUT CATHOLIQUE D'ARTS ET METIERS DE NANTES

Section : 10

Durée : 5 ans

UMR n° 6164

Intitulé : INSTITUT D'ELECTRONIQUE ET DE TELECOMMUNICATION DE RENNES (IETR)

Directeur : M. Ronan SAULEAU, professeur

Directeur adjoint : M. Jean-François HELARD, Professeur

Directeur adjoint : M. Bernard JOUGA, recteur

Directeur adjoint : M. Jean-François DIOURIS, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE RENNES, UNIVERSITE RENNES 1, UNIVERSITE DE NANTES, CENTRALESUPELEC

Sections : 8, 7

Durée : 5 ans

UMR n° 6183

Intitulé : INSTITUT DE RECHERCHE EN GÉNIE CIVIL ET MÉCANIQUE (GeM)

Directeur : M. Patrice CARTRAUD, professeur

Directeur adjoint : M. Frédéric JACQUEMIN, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE NANTES, ECOLE CENTRALE DE NANTES

Section : 9

Durée : 5 ans

UMR n° 6598

Intitulé : LABORATOIRE DE RECHERCHE EN HYDRODYNAMIQUE, ENERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENT ATMOSPHÉRIQUE (LHEEA)

Directeur : M. Pierre FERRANT, professeur

Directeur adjoint : M. David LE TOUZE, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ECOLE CENTRALE DE NANTES

Institut secondaire : Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Sections : 10, 30

Durée : 5 ans

UMR n° 6607

Intitulé : Laboratoire de Thermique et Énergie de Nantes (LTeN)

Directrice : Mme Cathy CASTELAIN, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE NANTES

Partenaire : INSTITUT CATHOLIQUE D'ARTS ET METIERS DE NANTES

Section : 10

Durée : 5 ans

UMR n° 6613

Intitulé : LABORATOIRE D'ACOUSTIQUE DE L'UNIVERSITE DU MAINE (LAUM)

Directeur : M. Pierrick LOTTON, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Laurent SIMON, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DU MAINE

Partenaire : ECOLE SUPERIEURE ELECTRONIQUE DE L'OUEST

Section : 9

Durée : 5 ans

Délégation Centre Est

UMR n° 6174

Intitulé : INSTITUT FRANCHE-COMTE ELECTRONIQUE MECANIQUE THERMIQUE ET OPTIQUE - SCIENCES ET TECHNOLOGIES (FEMTO-ST)

Directeur : M. Laurent LARGER, Professeur

Directrice adjointe : Mme Marie-Cécile PERA, professeur

Directeur adjoint : M. Michael GAUTHIER, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Frederic CHERIOUX, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBELIARD, UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE MECANIQUE ET DES MICROTECHNIQUES

Instituts secondaires : Institut de physique (INP), Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Sections : 8, 9, 10, 7, 6

Durée : 5 ans

Délégation Normandie

UMR n° 6294

Intitulé : LABORATOIRE ONDES ET MILIEUX COMPLEXES (LOMC)

Directeur : M. Innocent MUTABAZI, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE

Sections : 10, 9

Durée : 5 ans

UMR n° 6614

Intitulé : COMPLEXE DE RECHERCHE INTERPROFESSIONNEL EN AEROTHERMOCHIMIE (CORIA)

Directrice : Mme Armelle CESSOU, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Christophe DUMOUCHEL, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN, UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE

Sections : 10, 8

Durée : 5 ans

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 6602

Intitulé : INSTITUT PASCAL (IP)

Directrice : Mme Evelyne GIL, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, ECOLE D'INGENIEURS SIGMA CLERMONT

Partenaire : CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE CLERMONT-FERRAND

Instituts secondaires : Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut de physique (INP), Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

Sections : 7, 6, 8, 3, 9, 10, 28

Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Alpes

UMR n° 1563

Intitulé : Ambiances Architectures Urbanités

Directeur : M. Daniel SIRET, ingénieur de recherche

Directeur adjoint : M. Thomas LEDUC, ingénieur de recherche

Directeur adjoint : M. Anthony PECQUEUX, chargé de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : ECOLE CENTRALE DE NANTES, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE GRENOBLE, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 39

Durée : 5 ans

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMR n° 6051

Intitulé : ARENES

Directrice : Mme Sylvie OLLITRAULT, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Cyrille HARPET, professeur

Directeur adjoint : M. Luc CAPDEVILLA, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE RENNES, ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SANTE PUBLIQUE, UNIVERSITE RENNES 1

Partenaire : UNIVERSITE RENNES 2

Section : 40

Durée : 5 ans

UMR n° 6211

Intitulé : CENTRE DE RECHERCHE EN ECONOMIE ET MANAGEMENT (CREM)

Directeur : M. Franck MORAUX, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE, UNIVERSITE RENNES 1

Section : 37

Durée : 5 ans

UMR n° 6262

Intitulé : INSTITUT DE L' OUEST : DROIT ET EUROPE (IODE)

Directrice : Mme Marion DEL SOL, professeur

Directrice adjointe : Mme Maryline BOIZARD, maître de conférences

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE RENNES 1

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 36

Durée : 5 ans

UMR n° 6297

Intitulé : DROIT ET CHANGEMENT SOCIAL (DCS)

Directeur : M. Rafael ENCINAS DE MUNAGORRI, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE NANTES

Section : 36

Durée : 5 ans

UMR n° 6310

Intitulé : LABORATOIRE DE LINGUISTIQUE DE NANTES (LLING)

Directrice : Mme Sabrina BENDJABALLAH, chargé de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE NANTES

Section : 34

Durée : 5 ans

UMR n° 6590

Intitulé : ESPACES ET SOCIETES (ESO)

Directeur : M. Vincent GOUESET, professeur

Directeur adjoint : M. Sebastien FLEURET, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Florent DEMORAES, maître de conférences

Directeur adjoint : M. Gérald BILLARD, professeur

Directeur adjoint : M. Jean-Marc FOURNIER, professeur

Directeur adjoint : M. François MADORE, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE D'ANGERS, UNIVERSITE RENNES 2, INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES AGRONOMIQUES, AGROALIMENTAIRES, HORTICOLES ET DU PAYSAGE, UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE, UNIVERSITE DU MAINE, UNIVERSITE DE NANTES

Partenaire : ECOLE DES HAUTES ETUDES EN SANTE PUBLIQUE

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 39, 36

Durée : 5 ans

Délégation Centre Est

UMR n° 6049

Intitulé : THEORISER ET MODELISER POUR AMENAGER (ThéMA)

Directeur : M. Jean-Christophe FOLTETE, professeur

Directeur adjoint : M. Thomas THEVENIN, professeur

Directeur adjoint : M. Jean-Philippe ANTONI, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BOURGOGNE, UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 39

Durée : 5 ans

UMR n° 6298

Intitulé : ARCHEOLOGIE, TERRE, HISTOIRE, SOCIETES (ARTeHIS)

Directrice : Mme Sabine LEFEBVRE, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BOURGOGNE, MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Partenaire : INSTITUT NATIONAL RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES PREVENTIVES

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 31, 32

Durée : 5 ans

UMR n° 7366

Intitulé : CENTRE GEORGES CHEVRIER : Ordre et désordre dans l'histoire des sociétés

Directeur : M. Jean-Louis TORNATORE, professeur

Directeur adjoint : M. Vincent CHAMBARLHAC, maître de conférences

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BOURGOGNE

Section : 33

Durée : 5 ans

Délégation Normandie

UMR n° 6266

Intitulé : IDENTITE ET DIFFERENCIATION DE L'ESPACE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SOCIETES (IDEES)

Directrice : Mme Sophie DE RUFFRAY, professeur

Directeur adjoint : M. Fabien LIENARD, maître de conférences

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE, UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE, UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 39

Durée : 5 ans

UMR n° 6273

Intitulé : Centre Michel de Boüard - Centre de Recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales (CRAHAM)

Directrice : Mme Christine DELAPLACE, professeur

Directeur adjoint : M. Luc BOURGEOIS, professeur

Directrice adjointe : Mme Marie-Agnès LUCAS-AVENEL, maître de conférences

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

Section : 32

Durée : 5 ans

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 6587

Intitulé : Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International (CERDI)

Directeur : M. Vianney DEQUIEDT, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Partenaire : INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT

Section : 37

Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)

Délégation Normandie

UMR n° 6534

Intitulé : LABORATOIRE DE PHYSIQUE CORPUSCULAIRE DE CAEN (LPCC)

Directeur : M. Gilles BAN, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE, ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'INGENIEURS DE CAEN

Section : 1

Durée : 5 ans

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 6533

Intitulé : LABORATOIRE DE PHYSIQUE DE CLERMONT (LPC)

Directeur : M. Dominique PALLIN, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Instituts secondaires : Institut de physique (INP), Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Sections : 1, 2, 28

Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMR n° 6112

Intitulé : LABORATOIRE DE PLANETOLOGIE ET GEODYNAMIQUE (LPG)

Directeur : M. Antoine MOCQUET, professeur

Directrice adjointe : Mme Emmanuelle GESLIN, maître de conférences

Directeur adjoint : M. Régis MOURGUES, maître de conférences

Directeur adjoint : M. Nicolas MANGOLD, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE NANTES, UNIVERSITE D'ANGERS

Partenaires : UNIVERSITE DE LA ROCHELLE, UNIVERSITE DU MAINE, CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 18, 17, 19, 30

Durée : 5 ans

UMR n° 6523

Intitulé : LABORATOIRE D'OCEANOGRAPHIE PHYSIQUE ET SPATIALE (LOPS)

Directeur : M. Fabrice ARDHUIN, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Guillaume ROULLET, maître de conférences

Directeur adjoint : M. Christophe MAES, chargé de recherche

Directeur adjoint : M. Thierry TERRE, ingénieur d'études

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT, UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE, INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 19

Durée : 5 ans

UMR n° 6538

Intitulé : Laboratoire Géosciences Océan (LGO)

Directeur : M. Marc-Andre GUTSCHER, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Marina RABINEAU, chargé de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE, UNIVERSITE DE BRETAGNE-SUD

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Section : 18

Durée : 5 ans

Délégation Centre Est

UMR n° 6213

Intitulé : UNIVERS, TEMPS-FREQUENCE, INTERFACES, NANOSTRUCTURES, ATMOSPHERE ET ENVIRONNEMENT, MOLÉCULES (INSTITUT UTINAM)

Directeur : M. Sylvain PICAUD, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Jean-Yves HIHN, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE

Instituts secondaires : Institut de chimie (INC), Institut d'écologie et environnement (INEE), Institut de physique (INP)

Sections : 17, 4, 14

Durée : 5 ans

Délégation Normandie

UMR n° 6143

Intitulé : MORPHODYNAMIQUE CONTINENTALE ET COTIERE (M2C)

Directeur : M. Robert LAFITE, Professeur

Directeur adjoint : M. Jean-Claude DAUVIN, Professeur

Directeur adjoint : M. Nicolas MASSEI, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE, UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 30, 18, 19, 10

Durée : 5 ans

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 6016

Intitulé : LABORATOIRE DE METEOROLOGIE PHYSIQUE (LAMP)

Directeur : M. Joel VAN BAELEN, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Alfons SCHWARZENBOECK, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Section : 19

Durée : 4 ans

UMR n° 6524

Intitulé : LABORATOIRE MAGMAS ET VOLCANS (LMV)

Directeur : M. Didier LAPORTE, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Olivier ROCHE, chargé de recherche

Directeur adjoint : M. Ivan VLASTELIC, chargé de recherche

Directeur adjoint : M. Jean-Louis PAQUETTE, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, UNIVERSITE JEAN MONNET, INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT

Section : 18

Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

Délégation Bretagne et Pays de la Loire

UMR n° 6093

Intitulé : LABORATOIRE ANGEVIN DE RECHERCHE EN MATHEMATIQUES

Directeur : M. Frédéric MANGOLTE, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE D'ANGERS

Section : 41

Durée : 5 ans

UMR n° 6205

Intitulé : LABORATOIRE DE MATHEMATIQUES DE BRETAGNE ATLANTIQUE (LMBA)

Directeur : M. Benoît SAUSSOL, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE, UNIVERSITE DE BRETAGNE-SUD

Section : 41

Durée : 5 ans

UMR n° 6625

Intitulé : INSTITUT DE RECHERCHE MATHÉMATIQUE DE RENNES (IRMAR)

Directeur : M. Florian MEHATS, professeur

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE RENNES, ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE RENNES, UNIVERSITÉ RENNES 2, UNIVERSITÉ RENNES 1

Partenaires : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE EN INFORMATIQUE ET EN AUTOMATIQUE, INSTITUT SUPÉRIEUR DES SCIENCES AGRONOMIQUES, AGROALIMENTAIRES, HORTICOLES ET DU PAYSAGE, DIRECTION GÉNÉRALE DES ARMÉES

Section : 41

Durée : 5 ans

UMR n° 6629

Intitulé : LABORATOIRE DE MATHÉMATIQUES JEAN LERAY (LMJL)

Directeur : M. Gilles CARRON, Professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITÉ DE NANTES

Partenaire : ECOLE CENTRALE DE NANTES

Section : 41

Durée : 5 ans

Délégation Centre Est

UMR n° 5584

Intitulé : INSTITUT DE MATHÉMATIQUES DE BOURGOGNE

Directeur : M. Abderrahim JOURANI, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Section : 41

Durée : 5 ans

UMR n° 6623

Intitulé : LABORATOIRE DE MATHÉMATIQUES DE BESANÇON (LMB)

Directeur : M. Christophe DELAUNAY, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTE

Section : 41

Durée : 5 ans

Délégation Normandie

UMR n° 6085

Intitulé : LABORATOIRE DE MATHÉMATIQUES RAPHAEL SALEM

Directeur : M. Pierre CALKA, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE

Section : 41

Durée : 5 ans

UMR n° 6139

Intitulé : LABORATOIRE DE MATHÉMATIQUES NICOLAS ORESME (LMNO)

Directeur : M. Francesco AMOROSO, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE

Section : 41

Durée : 5 ans

UMR n° 6620

Intitulé : LABORATOIRE DE MATHÉMATIQUES BLAISE PASCAL

Directeur : M. Emmanuel ROYER, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE

Section : 41

Durée : 4 ans

Art. 3. - Le mandat des directrices, des directeurs, des directrices adjointes, des directeurs adjoints mentionnés aux articles 1, 2 prend effet au 1^{er} janvier 2017 pour la durée de l'unité mixte de recherche.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 16 décembre 2016

Le Président
Alain FUCHS



DEC161217DGDS

Décision portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées

Le Président,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis émis par le comité scientifique ou le comité d'évaluation et le conseil de laboratoire de chacune des unités, lorsqu'ils existent ;

Sur proposition du ou des directeurs d'institut concernés ;

Vu l'accord des cotutelles ;

Décide :

Art. 1. - Sont créées à compter du 1er janvier 2017 les unités mixtes de recherche suivantes :

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Côte d'Azur

UMR n° 7010

Intitulé : Institut de Physique de Nice

Directeur par intérim : M. Guillaume HUYET, directeur de recherche

Directeur adjoint par intérim : M. Médéric ARGENTINA, professeur

Directeur adjoint par intérim : M. Jean-Sebastien TANZILLI, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE NICE SOPHIA ANTIPOLIS

Sections : 4, 5, 2

Durée : 1 an

Institut de rattachement : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Délégation Languedoc Roussillon

UMR n° 5021

Intitulé : Laboratoire de Chimie Bio-Inspirée et Innovations Ecologiques (ChimEco)

Directrice : Mme Claude GRISON, professeur

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE MONTPELLIER

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 16, 12

Durée : 3 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques (INSB)

Délégation Languedoc Roussillon

UMR n° 9002

Intitulé : Institut de Génétique Humaine (IGH)

Directeur : M. Moncef BENKIRANE, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Dominique GIORGI, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE MONTPELLIER

Sections : 21, 22, 27

Durée : 3 ans

UMR n° 9004

Intitulé : Institut de Recherche en Infectiologie de Montpellier (IRIM)

Directeur : M. Jean-Michel MESNARD, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Stephan KOHLER, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE MONTPELLIER

Section : 27

Durée : 3 ans

UMR n° 9005

Intitulé : Modélisation et ingénierie des systèmes complexes biologiques pour le diagnostic (Sys2Diag)

Directeur : M. Franck MOLINA, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Dinah WEISSMANN PUJOL, directeur de recherche

Etablissement co-tutelle avec le CNRS : ALCEN-PMB

Section : 28

Durée : 3 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Paris-Villejuif-01

UMR n° 9003

Intitulé : Laboratoire Interdisciplinaire Sciences, Innovations, Sociétés (LISIS)

Directeur : M. Pierre-Benoît JOLY, directeur de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE, ECOLE SUPERIEURE D'INGENIEURS EN ELECTRONIQUE ET ELECTROTECHNIQUE, UNIVERSITE PARIS-EST MARNE-LA-VALLEE

Sections : 36, 40

Durée : 3 ans

Institut de rattachement : Institut national de sciences de l'univers (INSU)

Délégation Alpes

UMR n° 5001

Intitulé : Institut des Géosciences de l'Environnement (IGE)

Directeur : M. Pierre BRASSEUR, directeur de recherche

Directrice adjointe : Mme Sandrine ANQUETIN, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Marc DESCLOITRES, ingénieur de recherche

Directeur adjoint : M. Jean-Luc JAFFREZO, directeur de recherche

Directeur adjoint : M. Gael DURAND, chargé de recherche

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : INSTITUT RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT, UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, GRENOBLE INP

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 19, 30

Durée : 4 ans

Art. 2. - Sont renouvelées à compter du 1er janvier 2017 les unités mixtes de recherche suivantes :

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Rhône Auvergne

UMR n° 5819

Intitulé : Systèmes Moléculaires et nano Matériaux pour l'Energie et la Santé (SyMMES)

Directeur : M. Frédéric CHANDEZON, Chercheur du CEA

Directeur adjoint : M. Yoann ROUPIOZ, chargé de recherche

Directeur adjoint : M. Thierry DOUKI, Chercheur du CEA

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES

Institut secondaire : Institut de chimie (INC)

Sections : 11, 3, 13

Durée : 4 ans

Institut de rattachement : Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)

Délégation Alpes

UMR n° 5194

Intitulé : Politiques publiques, action politique, territoires (PACTE)

Directrice : Mme Anne-Laure AMILHAT SZARY, professeur

Directrice adjointe par intérim : Mme Veronique STRIPPOLI, ingénieur d'études

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE GRENOBLE

Institut secondaire : Institut d'écologie et environnement (INEE)

Sections : 40, 39

Durée : 4 ans

Art. 3. - Le mandat des directrices, des directeurs, des directrices adjointes, des directeurs adjoints mentionnés aux articles 1, 2 prend effet au 1er janvier 2017 pour la durée de l'unité mixte de recherche.

Art. 4. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 16 décembre 2016

Le Président
Alain FUCHS

DEC162756DR02

Décision relative au tarif des produits de l'unité l'UMR 7205 intitulée Institut de Systématique, Evolution, Biodiversité (ISYEB)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n°160982DAJ en date du 17 juin 2016 portant nomination de Mme Véronique Debisschop aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription de Paris B ;

Vu la décision n° 161039DAJ en date 17 juin 2016 donnant délégation de signature à Mme Véronique Debisschop, déléguée régionale pour la circonscription de Paris B notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Les tarifs HT des cours de dessin scientifique botanique proposés par l'Institut de Systématique, Evolution, Biodiversité (ISYEB) sont fixés selon le barème joint en annexe.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces tarifs ne sont pas soumis à la TVA.

Article 2 :

Ces tarifs prennent effet à compter du 1^{er} septembre 2016.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 9 décembre 2016

Pour le président et par délégation,
La déléguée régionale pour la circonscription
Paris B
Véronique Debisschop

ANNEXE de la DECISION DEC162756DR02

Tarif des cours de dessin scientifique botanique proposés par l'UMR7205 intitulée ISYEB

	Structures CNRS et académiques	Clients privés	Personnes physiques
Module 1 (4 jours) Etude et représentation anatomique, des graines fruits et feuillages	86	215	155
Module 2 (4 jours) Architecture, structure et organisation végétale	86	215	155
Module 3 (5 jours) Anatomie et organisation florale	108	269	194
Module 4 (5 jours) Planche botanique scientifique	108	269	194

DEC162901DR04

Décision relative au tarif des produits du Laboratoire de l'Accélérateur Linéaire (UMR8607) à Orsay

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC161059DAJ en date du 17 juin 2016 portant nomination de M. Bertrand MINAULT aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Sud, à compter du 1^{er} septembre 2016 ;

Vu la décision DEC161060DAJ en date du 17 juin 2016 donnant délégation de signature à M. Bertrand MINAULT délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Sud notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Les tarifs H.T des locations et prestations diverses réalisées par le Laboratoire de l'Accélérateur Linéaire d'Orsay (UMR8607) sont fixés selon le barème joint en annexe.

Article 2 :

Ces tarifs prennent effet à compter du 1^{er} novembre 2016 sauf pour la location auditorium qui prend effet au 1^{er} janvier 2017.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 27 décembre 2016

Pour le Président et par délégation
Le délégué régional

Bertrand MINAULT

TARIFS EXERCICE 2016
Locations et Prestations diverses

Nom de la Prestation	PRESTATIONS INTERNES CNRS OU UPS		PRESTATIONS EXTERNES		Périmètre de la Prestation
LOCATION AUDITORIUM ET PRESTATIONS ASSOCIEES					
(TVA : 20%)	€ - TTC	€ - HT	€ - TTC	€ - HT	au 1er janvier 2017
• Auditorium P. LEHMANN	660,00 <i>330,00</i>	550,00 <i>275,00</i>	1 320,00 <i>660,00</i>	1 100,00 <i>550,00</i>	journée <i>1/2 journée</i>
• Réalisation audio-visuelle	360,00	300,00	420,00	350,00	journée
• Panneaux p/posters	216,00	180,00	216,00	180,00	forfaitaire
• Personnel de sécurité	264,00 60,00	220,00 50,00	264,00 60,00	220,00 50,00	Forfait Installation gardien + par heure de gardiennage
(TVA : 10%)					au 1er novembre 2016
• Pause "goûter" (PG)	5,50	5,00	TARIF PRESTATIONS INTERNES		CaTCh+jus de fruit+3 pâtisseries
• Pause "petit déjeuner" (PPD)	4,40	4,00			CaTCh+jus de fruit+2 viennois.
• Pause "café 2" (PD)	3,96	3,60			CaTCh+jus de fruit+2 biscuits
• Pause "café 1" (PC)	2,97	2,70			CaTCh + jus de fruit
• Pause "café/thé à l'unité" (C)	1,76	1,60			Café, thé, chocolat (CaTCh)
LOCATION AUTRES SALLES					
(TVA : 20%)	€ - TTC	€ - HT	€ - TTC	€ - HT	au 1er novembre 2016
• Salle informatique	300,00 <i>150,00</i>	250,00 <i>125,00</i>	600,00 <i>300,00</i>	500,00 <i>250,00</i>	journée <i>1/2 journée</i>
• Salles de réunion	240,00 <i>120,00</i>	200,00 <i>100,00</i>	264,00 <i>120,00</i>	220,00 <i>100,00</i>	journée <i>1/2 journée</i>
• Cafétéria	360,00	300,00	600,00	500,00	forfaitaire
REPROGRAPHIE					
(TVA : 20%)	€ - TTC	€ - HT	€ - TTC	€ - HT	au 1er novembre 2016
• Copie couleur - format A4	0,22	0,18	TARIF PRESTATIONS INTERNES		coût x 2 pour un recto/verso coût x 2 pour un recto/verso coût x 2 pour un recto/verso coût x 2 pour un recto/verso La prestation
• Copie couleur - format A3	0,38	0,32			
• Copie N & B - format A4	0,07	0,06			
• Copie N & B - format A3	0,12	0,10			
• Reliure	1,44	1,20			
MAGASIN : Electronique - Mécanique - Papeterie - Gaz					
(TVA : 20%)	€ - TTC	€ - HT	€ - TTC	€ - HT	au 1er novembre 2016
• Tous matériels et outillages	HT + TVA	CMUP (+10 à 12%)	TARIF PRESTATIONS INTERNES		Coût Moyen Unitaire Pondéré de l'article augmenté des frais de gestion et fonctionnement.
REVUE ELEMENTAIRE					
	€ - TTC	€ - HT	€ - TTC	€ - HT	au 1er novembre 2016
• Destination : France métropolitaine (TVA : 5,5%)	4,00 8,00 20,00	3,79 7,58 18,96	TARIF PRESTATIONS INTERNES		à l'unité - revues n° 2 à 8 à l'unité - à compter du n° 9 collection revues n° 2 à 9 à l'unité - revues n° 2 à 8 à l'unité - à compter du n° 9 collection revues n° 2 à 9 à l'unité - revues n° 2 à 8 à l'unité - à compter du n° 9 collection revues n° 2 à 9 à l'unité - revues n° 2 à 8 à l'unité - à compter du n° 9 collection revues n° 2 à 9 à l'unité - revues n° 2 à 8 à l'unité - à compter du n° 9
• Destination : DOM TOM & Corse (TVA : 2,1%)	6,00 12,00 25,00	5,88 11,75 24,49			
• Destination : UE (hors TVA)	6,00 12,00 25,00	6,00 12,00 25,00			
• Destination : "reste du monde" (hors TVA)	8,00 16,00 55,00	8,00 16,00 55,00			

TARIFS EXERCICE 2016
Locations et Prestations diverses

Nom de la Prestation	PRESTATIONS INTERNES CNRS OU UPS		PRESTATIONS EXTERNES		Périmètre de la Prestation
PRESTATION DE MANUTENTION					
(TVA : 20%)	€ - TTC	€ - HT	€ - TTC	€ - HT	au 1er novembre 2016
• sans engin	90,00	75,00	TARIF PRESTATIONS INTERNES		l'heure de manutention
• avec petit engin	114,00	95,00			l'heure de manutention
• avec gros engin	144,00	120,00			l'heure de manutention
RÉALISATION ELECTRONIQUE					
(TVA : 20%)	€ - TTC	€ - HT	€ - TTC	€ - HT	au 1er novembre 2016
• Puce "MATACQ"	48,00	40,00	TARIF PRESTATIONS INTERNES		l'unité
• Puce "SAMLONG"	60,00	50,00			l'unité
• Carte "Control Board"	3 000,00	2 500,00			l'unité
• Carte fille "SAMPIC 16 voies"	1 200,00	1 000,00			l'unité
• Carte fille "WaveCatcher 4 voies"	1 200,00	1 000,00			l'unité
• Carte "WaveCatcher 16 voies"	4 200,00	3 500,00			l'unité
• Module "Mezza mother"	2 400,00	2 000,00			l'unité
• Module "WaveCatcher 2 voies (V6)"	1 770,00	1 475,00			l'unité
• Module "WaveCatcher 8 voies"	3 600,00	3 000,00			l'unité
• Module "WaveCatcher 16 voies"	5 400,00	4 500,00			l'unité
• Système "WaveCatcher 32 voies"	11 520,00	9 600,00			l'unité
• Système "WaveCatcher 48 voies"	14 640,00	12 200,00			l'unité
• Système "WaveCatcher 64 voies"	18 000,00	15 000,00			l'unité
• Module "SAMPIC 16 voies"	3 600,00	3 000,00			l'unité
• Module "SAMPIC 32 voies"	4 800,00	4 000,00			l'unité
• Modules, Syst. et Cartes Occasion	PU neuf - % d'obsolescence				

Décision relative au tarif des produits du laboratoire Évolution, génomes, comportement et écologie (UMR9191)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC161059DAJ en date du 17 juin 2016 portant nomination de M. Bertrand MINAULT aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Sud, à compter du 1^{er} septembre 2016 ;

Vu la décision DEC161060DAJ en date du 17 juin 2016 donnant délégation de signature à M. Bertrand MINAULT délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Sud notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Les tarifs H.T. des expertises de typage des abeilles réalisées par le laboratoire Évolution, génomes, comportement et écologie (UMR9191) sont fixés selon le barème joint en annexe.

Article 2 :

Ces tarifs prennent effet à compter du 1^{er} novembre 2016.

Article 3 :

Cette décision remplace et annule la décision tarifaire des produits du laboratoire Évolution, génomes, comportement et écologie (UMR9191) du 20 septembre 2016.

Article 4 :

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 4 janvier 2017

Pour le Président et par délégation
Le Délégué Régional

Bertrand MINAULT

ANNEXE 2

De 0 à 96 échantillons

test simple		€ HT
produits		83,09
temps personnel	MC	1260,72
	AI	487,04
infrastructures		54
ménage		1,04
total HT		1885,89
total TTC		2263,07
soit		19.64€ HT/abeille
		23.57€ TTC/abeille

De 97 à 192 échantillons

test simple		€ HT
produits		166,18
temps personnel	MC	1260,72
	AI	913,2
infrastructures		54
ménage		1,04
total HT		2395,14
total TTC		2874,17
soit		12.47€ HT /abeille
		14.97€ TTC /abeille

de 193 à 350 échantillons

test simple		€ HT
produits		302,93
temps personnel	MC	1260,72
	AI	1217,6
infrastructures		54
ménage		1,04
total HT		2836,29
total TTC		3403,55
soit		8.10€ HT/abeille
		9.72€ TTC/abeille

test complet			€ HT
produits			552,38
temps personnel	MC	30h	1575,9
	AI	30h	913,2
infrastructures			79,5
ménage			1,04
Maintenance séquenceur			12,96
total HT			3134,98
total TTC			3761,98
soit			32,65€ HT/abeille
			39,18€ HT/abeille

test complet			€ HT
produits			1104,76
temps personnel	MC	40h	2101,2
	AI	55 h	1674,2
infrastructures			79,5
ménage			1,04
Maintenance séquenceur			12,96
total HT			4973,66
total TTC			5968,39
soit			25,90 HT/abeille
			31,09€ TTC/abeille

test complet			€ HT
produits			2013,89
temps personnel	MC	55h	2889,15
	AI	65h	1978,6
infrastructures			79,5
ménage			1,04
Maintenance séquenceur			12,96
total HT			6975,14
total TTC			8370,168
soit			19,93€/abeille HT
			23,92€/abeilleTTC

DEC162749DR20

Décision relative au tarif de location de la chambre d'hôtes

située 250 Rue Albert Einstein à Valbonne (06)

Intitulée :

« Location chambre d'hôtes de la Délégation Côte d'Azur »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 160147DAJ en date du 20 avril 2016 portant nomination de M. Benoît Debosque aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1^{er} juillet 2016;

Vu la décision n° 160948DAJ en date du 20 avril 2016 donnant délégation de signature à M. Benoît Debosque, délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Le tarif d'hébergement journalier de la chambre d'hôtes de la Délégation Côte d'Azur est fixé à : 14 euros net de taxes

Article 2 :

Le tarif d'hébergement mensuel de la chambre d'hôtes de la Délégation Côte d'Azur est fixé à : 250 euros net de taxes

Article 3 :

La décision DEC080069DR20 du 27/03/2008 est abrogée.

Article 4 :

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Article 5 :

Ce tarif prend effet à compter du 1^{er} janvier 2017.

Fait à Valbonne, le 08/12/2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Benoît Debosque



DEC162840DR20

Décision relative au tarif des produits de l'unité UMR7277 – iBV (Institut de Biologie de Valrose), intitulée : « Tarification des prestations de la plateforme de microbiologie PRISM - iBV »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 160147DAJ en date du 20 avril 2016 portant nomination de M. Benoît Debosque aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1^{er} juillet 2016;

Vu la décision n° 160948DAJ en date du 20 avril 2016 donnant délégation de signature à M. Benoît Debosque, délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Les tarifs des diverses prestations réalisées par la plateforme de microbiologie PRISM – de l'iBV sont fixés selon le barème joint en annexe.

Article 2 :

Ces tarifs prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2017.

Article 3 :

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 15/12/2016

Pour le président et par
délégation,
Le délégué régional
M. Benoît Debosque



TARIFICATION PLATEFORME PRISM – IBV

Par type de prestation

Plateforme		Plein champ	Confocal	Multi-photon	Analyse d'image
	Clients	Tarif HT	Tarif HT	Tarif HT	Tarif HT
PRISM iBV (Nice)	Académiques	13.43 €	32.98 €	59.53 €	13.21 €
	Privé	26.86 €	65.96 €	119.06 €	26.42 €

DEC162263 INSHS

Décision modifiant la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant notamment renouvellement de l'unité mixte de l'UMR n° 8545 Paris Jourdan Sciences Economiques

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et notamment renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8545 intitulée Paris Jourdan Sciences Economiques et nommant M. Luc Béhaghel, directeur de cette unité ;

Sur proposition de l'Institut ;

DECIDE :

Article 1^{er}

L'article 2 de la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 concernant l'UMR n°8545 Paris Jourdan Sciences Economiques est modifié comme suit :

A compter du 1^{er} septembre 2016, les termes : Etablissements Co tutelles avec le CNRS : « Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Ecole Normale Supérieure de Paris, Institut National de la Recherche agronomique »

Sont remplacés par les termes :

Etablissements Co tutelles avec le CNRS : « Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Ecole Normale Supérieure de Paris, Institut National de la Recherche agronomique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne »

Article 2

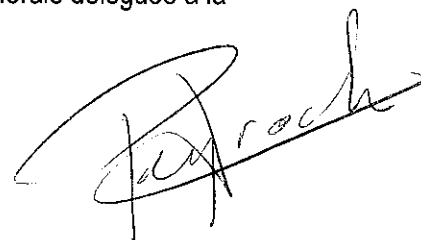
La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

13 DEC. 2016

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science

Anne Peyroche



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC162719DR05

Décision portant modification de la décision de création d'un conseil de service au sein de la délégation régionale Ile-de-France Ouest et Nord.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions du CNRS ;

Vu la décision n° 132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavelier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision n° DEC133228DR05 du 27 novembre 2013 portant création d'un conseil de service au sein de la délégation régionale Ile-de-France Ouest et Nord ;

DECIDE :

Article 1er : La décision DEC133228DR05 du 27 novembre 2013 portant création d'un conseil de service au sein de la délégation régionale Ile-de-France Ouest et Nord est modifiée comme suit :

2 membres nommés :

M. Pierre PHILIPPE est nommé membre titulaire en remplacement de Mme Sabine BARBUT.

Mme Fabienne MIRANDA est nommée membre suppléant en remplacement de M. Yann AUGER.

Article 2 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 6 décembre 2016

Pour le président et par délégation,

Le délégué régional
Philippe Cavelier

DEC162708DR07

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5822 intitulée Institut de Physique Nucléaire de Lyon (IPNL)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC140811DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Frédéric Faure, délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'unité UMR5822,

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR5822.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint ;
- 13 membres élus :
 - Collège chercheurs / enseignants chercheurs : 8
 - Collège IT et ITRF : 5
- 5 membres nommés.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision, qui prend effet à compter du 4 janvier 2016, sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 5 décembre 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Frédéric Faure

DEC161094INSHS

Décision portant sur le rattachement de l'INEE comme institut secondaire de l'unité mixte de recherche 5113 GRETHA

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et notamment l'unité mixte de recherche n°5113 intitulée Groupe de Recherche en Economie Théorique et Appliquée-GRETHA et nommant M Marc-Alexandre Sénégas, directeur de cette unité ;

Sur proposition du directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales ;

DECIDE :

Article 1^{er}

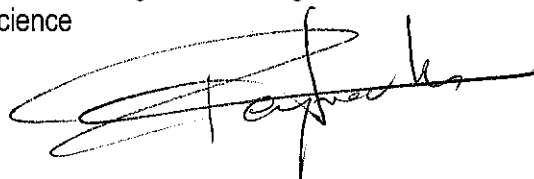
L'Institut d'Ecologie et Environnement devient institut secondaire de l'unité mixte de recherche susvisée à compter du 1^{er} juin 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **12 JUIL. 2016**

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science



Anne Peyroche



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC162718SGCN

Décision relative à la vacance de sièges au sein de sections et commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique.

LE PRESIDENT,

Vu, le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu, le décret n° 91-179 du 18 février 1991 modifié relatif au fonctionnement des sections du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu, le décret du 27 février 2014 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique - M. FUCHS (Alain) ;

Vu, l'arrêté du 2 décembre 2011 modifié fixant la liste des sections du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu, l'arrêté du 3 décembre 2015 relatif aux sections du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu, l'arrêté du 13 juillet 2016 portant création de commissions interdisciplinaires au Comité national de la recherche scientifique ;

Vu, la décision n° 132220DAJ du 15 juillet 2013 portant nomination de Mme LABASTIE (Marie-Claude) aux fonctions de secrétaire générale du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu, la décision n° 140799DAJ du 28 février 2014 portant délégation de signature à Mme LABASTIE (Marie-Claude), Secrétaire générale du Comité national de la recherche scientifique.

DECIDE

Article 1er

Les sièges suivant sont à pourvoir, pour les sections et commissions interdisciplinaires du Comité national mentionnées ci-dessous :

Section 19 : « Système Terre : enveloppes superficielles »
1 siège – Collège B2

Section 31 : « Hommes et milieux : évolution, interactions »
1 siège – Collège A2

Commission interdisciplinaire 51 : « Modélisation et analyse des données et des systèmes biologiques : approches informatiques, mathématiques et physiques »

1 siège – Collège électoral A
3 sièges – Collège électoral B

Commission interdisciplinaire 52 : « Environnements sociétés : du fondamental à l'opérationnel »

3 sièges – Collège électoral B

Commission interdisciplinaire 53 : « Méthodes, pratiques et communications des sciences et des techniques »

2 sièges – Collège électoral A
2 sièges – Collège électoral B

Commission interdisciplinaire 54 : « Méthodes expérimentales, concepts et instrumentation en sciences de la matière et en ingénierie pour le vivant »

4 sièges – Collège électoral B

Article 2

Les sections et les commissions interdisciplinaires concernées éliront un membre pour chaque siège vacant parmi les personnes ayant fait acte de candidature à cette fin.

Pour le remplacement des membres élus des commissions interdisciplinaires, les candidats doivent appartenir aux instances du Comité national de la recherche scientifique.

Article 3

Les candidatures doivent être établies suivant le formulaire de déclaration de candidatures annexé à la présente, **avec signature manuscrite**, accompagnées d'un curriculum vitae (2 pages) et le cas échéant, de la liste des travaux, des productions scientifiques les plus récentes (4 pages maximum).

Elles doivent obligatoirement parvenir au Secrétariat Général du Comité national, soit par courriel (sgcn.secretariat@cns.fr), soit par courrier postal (CNRS-SGCN, 3 rue Michel Ange - 75016 PARIS), avant le **18 janvier 2017 à 18h00**.

Le formulaire de déclaration de candidature est téléchargeable à l'adresse ci-dessous :
pour les sections : http://www.cns.fr/comitenational/sieges_vacants/sections/formcand.htm
pour les commissions interdisciplinaires :
http://www.cns.fr/comitenational/sieges_vacants/cid/formcand.htm

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS. Une mention de cette décision sera faite au *Bulletin officiel* du Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Fait à Paris, le 08 DECEMBRE 2016

Alain FUCHS

*Pour le Président et par délégation,
la Secrétaire générale du Comité national*

Marie-Claude LABASTIE



Le Président
www.cnrs.fr

Campus Gérard MEGIE
3, Rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16

DEC162541DRH

Décision modifiant la décision d'homologation des centres de traitement automatisé de l'information n° DEC160840DRH

LE PRESIDENT DU CNRS

Vu le décret n° 71-342 du 29 avril 1971 modifié relatif à la situation des fonctionnaires affectés au traitement de l'information,

Vu le décret n° 71-343 du 29 avril 1971 modifié relatif aux fonctions et au régime indemnitaire des fonctionnaires de l'État et des établissements publics affectés au traitement de l'information,

Vu l'arrêté du 10 juin 1982 relatif aux programmes et à la nature des épreuves des concours et examens portant sur le traitement de l'information, ensemble l'arrêté du 2 novembre 2004 fixant les modalités d'organisation, le programme et la nature des examens et concours de recrutement portant sur le traitement de l'information,

Vu la circulaire n° 050001DRH du 23 mai 2005 relative au régime indemnitaire des fonctionnaires affectés au traitement de l'information,

Vu la décision n° 050022DRH du 23 mai 2005 instituant au CNRS une commission d'homologation des centres de traitement automatisé de l'information,

Vu la décision n° 122738DRH du 10 octobre 2012 portant nomination des membres de la commission d'homologation des centres de traitement automatisé de l'information,

Vu la proposition émise par la commission d'homologation des centres de traitement automatisé de l'information le 13 octobre 2014,

Vu la décision d'homologation des centres de traitement automatisé de l'information n° 141220DRH du 25 avril 2014,

DECIDE :

Article 1 : L'article 2 de la décision du 22 avril 2016 susvisée est complété comme suit :

DR	Code unité	Service
17	UMR6598	Laboratoire de recherche en hydrodynamique, énergétique et environnement atmosphérique
7	UMR5317	Pôle Humanités numériques
15	UMR5319	Informatique. Réseaux, partage des données
11	UMR5313	CTAI du laboratoire GAEL
17	UMS3343	Service de Gestion des Données Numériques
4	UMR9001	Service Informatique (SI)

Article 2 : L'article 2 de la décision du 22 avril 2016 susvisée est complété comme suit :

DR	Code unité	Service
15	UMR5095	Service informatique de l'IBGC

Article 3 : La présente décision prend effet au 1er janvier 2016 et sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Paris, le 02/12/2016

Le Président du
CNRS,

Alain FUCHS

Établissement public à caractère scientifique, et technologique

Recherche

Organisation générale du CNRS

Présidence générale déléguée
Directeurs : domaines scientifiques, technologiques

Instituts : domaines scientifiques, technologiques
Départements régionaux

Unités de recherches et de services : UPR, UPS, UFR, URS, UMR, UMS, UMI, FRE, FR, IFR, GDR, IR, IFR, GDR, GDR

Personnels du CNRS : Titulaires, Adjoints, Contractuels, Précaires
Enseignants-chercheurs

Présence de personnels extérieurs au CNRS : Invités, Collaborateurs, Professeurs émérites

Dispositions statutaires : Décrets, Arrêtés, Circulaires, Instructions

Procédures CNRS : Recrutement, Nominations, Promotions, Mutations

Dons et legs consentis au CNRS : Administration de la recherche, Budget, finances, comptabilité, Ordonnateur / Comptable

